66

courant alternatif

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

MAI 1987 - 15 Francs

Faire suivre !?

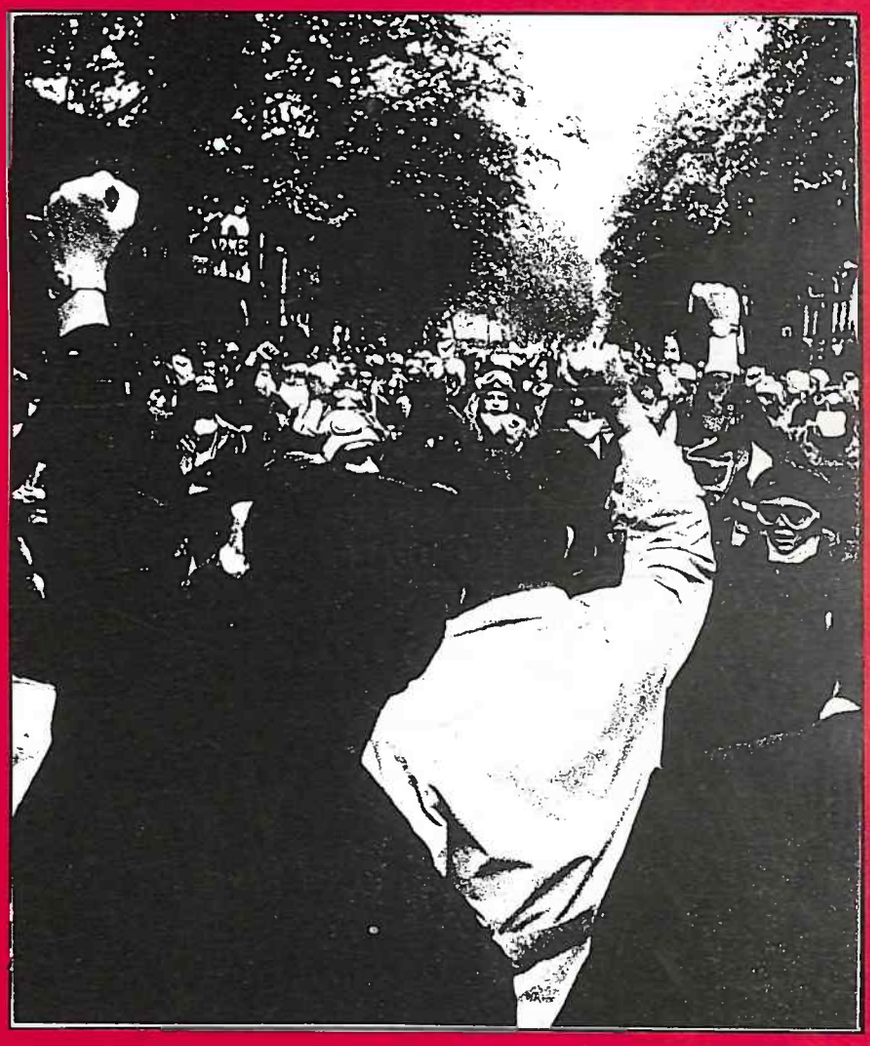

INSTITS - CHEMINOTS LA LUTTE... ET APRÈS

SECU L'INSÉCURITÉ SOCIALE

IMMIGRATION
La citoyenneté nouvelle est-elle arrivée ?

NUCLÉAIRE
Manif européenne à Paris le 20 juin

PAYSAGE AUDIO-VISUEL FRANÇAIS :
Mic Mac Moche sur le PAF

NORD/EST/CHAMPAGNE-ARDENNES
▸ OCL Egregore
BP 1213
51058 REIMS cedex

BOURGOGNE
▸ MDPL
BP 2616
21056 DIJON cedex

SUD-EST
▸ OCL c o CNT
BP 160
13634 ARLES cedex

▸ LA GALERE
BP 117
06333 GRASSE cedex

SUD-OUEST
▸ ACRATIE
BP 23
64130 MAULEON

REGION PARISIENNE
▸ RUPTURE
BP 1
94501 CHAMPIGNY MARNE cedex

▸ OCL C A
Chez Felix
65 rue Bichat
75010 PARIS

NORMANDIE
▸ ASTEVEMU
BP 170
14000 CAEN cedex

CENTRE
▸ LA COMMUNE
BP 1228
45002 ORLEANS cedex

PAYS DE LOIRE/BRETAGNE
▸ OCL c o L Encre-y-Est
33 place d Alger
72000 LE MANS

▸ LA GALERE
BP 1917
37019 TOURS cedex

RHONE-ALPES
▸ OCL
13 rue Pierre Blanc
69001 LYON

COURANT ALTERNATIF
Mai 1987
Mensuel Communiste Libertaire
Correspondance
OCL/Egregore
BP 1213 51058 Reims cedex
Dir. Pub. Lassaux
Imp. Atelier graphique Reims
Photocompo. Lantzer Ossas
Dépot légal 47693
Com.Par. 63627
ISSN 0249 - 3195

SOMMAIRE

EDITO.....p3
Au coeur du terrorisme national:ratonnades à Lyon..p.5
FAITS ET CAUSES:
Sécurité sociale:l'inégalité s'institutionnalise...p.6
Instits.....p.8
Cheminots:Longwy-Metz,réflexion après gréve.....p.9
Débat à propos de la grève des cheminots.....p.13
Vive les meilleurs.....p.14
Chomeurs:quand le gouvernement choisit PIL,les.....
chomeurs perdent la face.....P.15
rencontre des associations de chomeurs....p.16
GARDONS LA FORME
Immigration:une citoyenneté pour l'égalité des.....
.droits.....P.17
luttes pour les droits démocratiques...
et/ou luttes des classes.....p.18
Texture/Miroir:citoyennement votre.....p.19
TOUCHONS LE FOND
Communication:les nouveaux mystères de PARIS.....p.20
INTERNATIONAL
Sénégal:crise d'un régime et..des perspectives.....p.28
GARDONS LA FORME
Nucleaire:manif européenne à Paris.....p.32
Golfech,Leimoniz.....p.33
Sissonne.....p.34
Terrorisme national.....p.35
L'Mouvement.....p.36

Ce numéro a été préparé et maquetté à **Longwy**. Le 1er mai la CJ de **Paris** a préparé le numéro de Juin. Fin Juin elle aura lieu à **Aix en Provence** pour préparer le numéro d'été.

ABONNEMENT

1 an (10 numéros)	**140 francs**
En nombre pour la diffusion :	
2 exemplaires	**260 francs**
3 exemplaires	**360 francs**
5 exemplaires	**560 francs**
10 exemplaires	**1 000 francs**
15 exemplaires	**1 500 francs**
La collection complète de Courant Alternatif imprimée (depuis le numéro 9)	**450 francs**

Chèque à l'ordre de Denis JEAN
O.C.L./Egregore. BP 1213, 51058 REIMS cedex
Pour les paiements hors de France :
CCP La Galère. 38-77-P - Chalons/Marne

Vue l'abondance d'articles,nous n'avons pu passer "VITE FAIT SUR LE ZINC".Veuillez nous en excuser.

ETAT DES LIEUX

Et la politique, bordel !

Un livre de 320 pages écrit par l'Organisation Communiste Libertaire

80 Francs port compris (Chèques à l'ordre de Denis Jean) - OCL/Egregore - BP 1213 - Reims cedex)

Une réflexion collective sur les situations politique, économique, sociale, les mouvements sociaux et révolutionnaires, l'Autonomie ouvrière et le syndicalisme, l'immigration et ses luttes, les relations est/ouest, la lutte des femmes, l'école, la répression en Europe, l'agriculture, les luttes de libération nationales, la violence révolutionnaire et la lutte armée.

LECTEURS A VOS PLUMES ! CA VA OUVRIR UNE RUBRIQUE CONSACRÉE AUX CRITIQUES, AUX REMARQUES, AUX COMPLÉMENTS SUR CE LIVRE...

Si vous ne l'avez pas lu, commandez le !

EDITO

Dans la foulée du mouvement des étudiants et lycéens de l'automne dernier, **la grève des cheminots, puis le mouvement des instits**, on marqué la résurgence d'une dynamique de lutte, et brisé l'image du consensus social **auquel les politiciens de tous bords (à l'exception du PC) voulaient nous faire croire. Des luttes longues, dures, on n'avait pas vu cela depuis les luttes contre les restructurations dans l'automobile, la sidérurgie et les chantiers navals (83-84). Et surtout, cette fois-ci, ces mouvements n'ont pas été localisés et ont eu une ampleur nationale. D'autre part, ils ont présenté des avancées importantes au plan organisationnel : les coordinations nationales et (mais là, c'est moins "nouveau"(1)) le fonctionnement en Comités de grève et AG décisionnelles.**

Pourtant, ces mouvements ont été globalement perdants au niveau des revendications, et les traces qu'ils laissent dans l'après lutte sont limitées voire marginales, **en tout cas pour ce qui concerne les cheminots (pour les instits, c'est encore un peu court pour en juger, bien que cela semble prendre cette voie). On le constate à travers l'amertume et le désarroi d'une partie des militants qui ont animé ces luttes. Il demaure certe** des noyaux de gns combatifs qui continuent à avoir des contacts, **à la marge des organisations syndicales, un peu à lextérieur, un peu à l'intérieur. Mais il est clair que l'ensemble des gens sont retombés sur des positions individuelles, se retrouvent "livrés à eux-mêmes", sans perspective. Quelques uns (le plus souvent d'anciens militants ou adhérents) sont retournés dans le giron des syndicats, parce qu'il n'y a rien d'autre dans leur coin**, et que malgré tout c'est par ce canal qu'un minimum de contacts s'est rétabli après la lutte.

Dans le même registre, on peut d'ailleurs s'interroger sur le mouvement étudiant-lycéen, qu'on a présenté, au niveau des média mais aussi dans toutes les analyses de "gauche", voire gauchiste, comme largement gagnant, exemplaire, etc. Car après tout, si la loi Devaquet a été retirée, si le projet de loi sur le code de la nationalité a été gelé, il est fort probable que le gouvernement va tenter de mettre en place d'autres mesures reprenant les grandes lignes de ces projets, d'ici quelques temps, et d'une manière sans doute moins "voyante" (ens e servant notamment des éléments modérés du mouvement qui "planchent" sur l'aménagement de l'université : voir le colloque "Matière grise"). D'autre part, tant pour les lycéens que pour les étudiants, que reste-t-il des coordinations au niveau du quotidien de l'après lutte ? Quelques comités restreints par-ci par-là... et ce ne sont certainement pas "Matière grise"ni même les récents Etats généraux qui ouvrent des possibilités pour un élargissement, empêtrés qu'ils sont dans les problèmes corporatistes et les magouilles politicardes.

C'est aussi une des caractéristiques principales du mouvement des cheminots et des instits, **et sans doute une des causes profondes de leur échec (ou demi-échec)**, que d'être restés catégoriels :

même si dans certains coins les sédentaires ont été partie prenante du mouvement, la grève des cheminots est restée globalement la grève des ADC ; et les instits sont restés seuls face à un problème qui, pour la plupart des gens, leur est spécifique, **même si, dans la foulée de l'après grève les noyaux combatifs des coordinations posent le problème de** l'école à deux vitesses, **de la sélection sociale**.

Bien sûr, la tactique des appareils syndicaux a largement pesé sur cette situation. **Ils ont, certes été dépassés par l'empleur des mouvements, par la dynamique qui se créait, ils ont été dépassés aussi au niveau de pas mal d'actions ponctuelles. Mais en même temps**, ils ont en gros contrôlé le déroulement d'ensemble **de ces luttes (SNCF) et/ou leur réticence à entrer dans la lutte, et** leur poids institutuionel **ont contribué largement au fait que "le milieu n'a pas basculé dans le mouvement" (SNI-instits). Pourtant, on ne peut se borner à mener l'analyse uniquement en fonction des incapacités syndicales et des magouilles bureaucratiques.** (il faut aussi poser la question du pourquoi il n'y a pas eu de dynamique à la base pour impulser un élargissement — sauf localement. **Dans bien des coins, même là où on fonctionnait en comités de grève, les cheminots sédentaires sont restés en dehors de la grève, et une bonne partie des ADC n'a pas cherché à contacter les autres secteurs (certains ont même repoussé les quelques sédentaires qui venaient témoigner leur solidarité). La coordination intercatégorielle n'a pas pu mettre en place un rapport de force global... tout comme la coordination instits n'a pas réussi, sauf exception locale, à dépasser les 10 % de grévistes, ni à mettre les parents d'élèves dans le bain.**

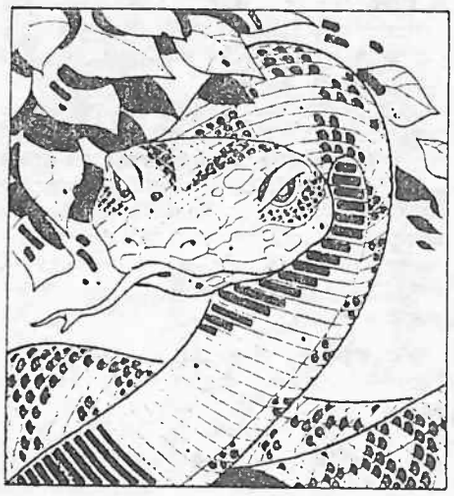

C'est que la mentalité corporatiste demeure, est plus que jamais une forteresse dans le mouvement social. **Les gens réagissent à ce qui** les touche immédiatement, directement, **et ne font pas la démarche de voir qu'il y a en face d'eux** un système **et que, par rapport à ça**, il y a un ensemble de liens, de solidarités, à mettre en place pour et dans la lutte. Les repères de classe se perdent, et c'est bien la conséquence de cette "crise" qui n'est pas, **comme on voudrait nous le faire croire** "un mauvais moment à passer" mais qui correspond à un redéploiement structurel du capitalisme (y compris dans sa dimension internationale).

Dans un contexte qu'on peut caractériser en gros par la mise en place d'une nouvelle infrastructure technologique (électronique, informatique, robotisation, et par une redéfinition de la dicision internationale de la production, les réponses que le bourgeoisie met en place induisent le chômage, le développement de la précarité de l'emploi, de la mobilité et de la flexibilité (donc une hétérogénéité croissante de la classe exploitée), la désertification des bassins, l'isolement accru des gens sur leurs lieux de production et aussi dans les grandes concentrations urbaines **(ZUP, banlieues dortoirs). C'est sur ce terrain-là que se développent** le désarroi des gens, la perte des repères sociaux, l'égoïsme, les réactions irrationnelles. **Ce processus étant renforcé par les manœuvres de la classe politicienne (cohabitation, idéologie du consensus, campagnes sécuritaires, campagnes nationalistes du PC) et aussi, il faut bien le dire, par des vieilles traditions corporatistes et localistes du mouvement ouvrier.** Ainsi les syndicats, mais aussi les travailleurs à statut dans leur ensemble, ont laissé passer, **par exemple dans la sidérurgie**, le développement de la sous-traitance et du travail hors-statut, en laissant faire le "sale boulot" par les autres, **en ne manifestant pas de solidarité en temps voulu (et encore maintenant)... et, à partir de là, c'est l'ensemble des conditions de travail qui se dégradent, l'ensemble des acquis qui sont remis en cause.**

Dans un tel contexte, il y a des irruptions ponctuelles de ras-le-bol (qui peuvent prendre des formes d'affrontement dur) mais dans les situations de non-lutte ou d'après lutte on se retrouve face à un éparpillement social, à une démobilisation quasi-générale, **et ont a le plus grand mal à mettre en place ds regroupements qui aient un fonctionnement réel, en prise avec une dynamique sociale, même minimale. C'est ce constat qui était fait dans l'Edito de CA 64, et pourtant nous nous trouvons en désaccord important avec les conclusions qu'en tirent les copains qui l'ont rédigé.**

Nous pensons qu'il n'y a pas que les "luttes" à gérer, et qu'il est fondamental de se confronter au quotidien et de ne aps laisser ce terrain aux pratiques collaborationnistes des syndicats et organisations traditionnelles, **à leurs incapacités, à leur vocation hégémonique, etc. D'une part, les luttes ne sont pas eulement les grèves d'ampleur nationale et/ou d'audience médiatique ni les confrontations violentes avec le pouvoir, mais plus généralement tout mouvement où des gens expriment un ras-le-bol, des revendications, un désir collectif, un désir de vivre un peu mieux, et essaient d'en prendre les moyens, de là où ils sont, avec leurs limites, et en fonction d'un rapport de force qui a toujours des aspects spécifiques. D'autre part, les moments aigüs de lutte ne sont pas suspendus dans l'air du temps: même s'il y a parfois des irruptions vraiment spontanées (?) de ras-le-bol** la plupart du temps les mouvements se développent surtout du fait du travail quotidien, à la base, de militants, bien souvent syndicaux ou à la marge des syndicats **(car beaucoup ne se reconnaissent pas ou plus dans les orientations des appareils centraux). Ainsi, pour la grève des cheminots, un des lieux qui ont impulsé le mouvement, et où s'est développé une dynamique de dépassement du catégoriel, c'est Paris Sud-Ouest, où la** section CFDT avait fait depuis des années tout un travail avec des non-syndiqués **(sans se soucier des directives confédérales) , travail relayé, à partir de la grève du 21-22 octobre dernier, par des** comités d'action, des assemblées sur le tas, **où l'on s'activait à mettre en place les prémisses d'une grève de l'ensemble des catégories de cheminots, l'idée d'**une auto-organisation à la base, etc. **Nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre un surgissement spontané, et il est tout aussi illusoire de se placer à la traîne des initiatives centrales des syndicats (ou autres organisations) traditionnels, pour s'engouffrer dans la brèche (quand, à l'occasion, il y en a une) et tenter de pousser le mouvement, de "déborder": comment voulez-vous que des gens "à la traîne" puissent faire avancer quoi que ce soit ?** En attendant, on laisse les gens (nous) isolés, éparpillés, sans aucune force face au système.

Il nous semble fondamental de prendre en compte la suite des luttes, la question des résultats de ce qu'on peut gagner ou pas **(on ne va pas à la victoire finale d'échecs en échecs), et donc**ç la nécessité d'une continuité dans le rapport de force: **voir l'expérience exemplaire des gars de Vireux qui, 3 ans après la fermeture de l'usine parviennent à se mobiliser à 150 ou 200 pour faire respecter la convention sociale (qui est de loin la plus avantageuse dans ce qui a pu être obtenu à travers les combats contre les restructurations... ce n'est peut-être pas un hasard !). Tout cela pose, bien sûr, le problème de** quels lieux, quelle coordination **(donc un minimum de structures),** y compris après le moment central de la lutte; et aussi: quelle force de négociation, et quelles formes de négociation, où l'ensemble des personnes en cause puissent exprimer leur avis, contrôler les délégués, etc. **Problème que, par exemple, la coordination intercatégorielle des cheminots a posé, mais pas, ou peu, la coordination ADC, qui laissait ce terrain aux seules organisations syndicales.**

Sur les formes que tout cela peut prendre, nous n'avons pas de réponses toutes faites, mais, à travers les mouvements de ces dernières années et de ces derniers mois, des questionnements, une pluralité d'éléments de réponse, **qu'il s'agit de faire émerger et de confronter sans cesse aux nouvelles données du quotidien.** Nous avons aussi beaucoup à inventer **entre un syndicalisme gestionnaire et un attentisme qui s'illusionne sur l'émergence spontanée de pratiques de rupture; beaucoup à inventer pour** favoriser le rassemblement des gens, à mettre en place les moyens de gagner un peu de notre vie. **Nous avons dès maintenant à nous interroger sur la nature de ces moyens: grèves, actions directes... mais aussi: quelles revendications unifiantes, qui soient en même temps vraiment ressenties par les gens à la base, localement (et non plaquées par une direction syndicale ou autre)? Qu'est-ce qu'on peut gagner, qu'est-ce qu'on ne peut pas gagner, et pourquoi?** Quelle dynamique dans ou hors **(ou à la marge)** des sections syndicales de base? **Qu'elle utilisation d'institutions comme les délégués du personnel, les actions aux Prud'hommes, voire les commissions paritaires (par exemple pour les instits), sur lesquels on ne peut faire l'impasse dans la période actuelle, mais dont il convient de poser les limites, les obstacles qu'elles peuvent représenter pour une dynamique ouvrière autonome (2)?** Quels contacts à mettre en place en dehors du secteur de la production ? ...**Nous avons à explorer d'autres moyens, qui puissent sous-tendre l'établissement de solidarités nouvelles.**

Quoi qu'il en soit, il doit être clair qu'il ne s'agit pas de «plaquer» de l'extérieur des grandes idées, des objectifs à priori (rupture avec le syndicalisme?), mais au contraire de partir de là où on est, avec les gens avec qui on est, et construire ensemble, **à travers une confrontation d'analyses et d'expériences (et la critique du fonctionnement syndical en est une partie),** les moyens de nos luttes. **Nous pensons** qu'on ne peut faire l'impasse sur la dimension de luttes pour des revendications partielles, pour gagner des changements limités, et que si on se borne à critiquer les syndicats et autres orgas (quelle que soit la légitimité de nos arguments), sans se donner les moyens de favoriser le rassemblement des gens, la prise en main de leur (notre) vie quotidienne par eux (nous)-mêmes, la mise en place de réseaux solidaires, etc. on se condamne à n'être que des «beaux-parleurs».

C'est bien sûr une démarche volontariste, mais nous croyons que dans cette période d'éparpillement social, il faut «marcher» au volontarisme, s'efforcer à mettre en place des éléments pour une recomposition sociale, **des embryons de réseaux, des possibilités de contacts** durables, **d'échanges, de questionnements** collectifs. **Il ne s'agit pas pour autant de sombrer dans un «délire organisationnel»: les structures à mettre en place** doivent varier **selon la dynamique sociale du moment et du lieu, et peuvent n'être qu'un ensemble de liens fluctuants; ni de s'illusionner sur les capacités actuelles de ces regroupements: la plupart du temps ils seront minoritaires, voire marginaux, et ce n'est pas eux qui vont déclencher, comme ça, une dynamique de lutte globale (ni même locale, le plus souvent)...** ils ne sont qu'un des lieux potentiels du retour au collectif, **un des lieux où les gens puissent commencer à (re)prendre un leur vie en main. Ce n'est que dans la multiplication de tels lieux, dans l'extension des contacts entre eux, qu'une dynamique de lutte peut s'élaborer, et une dimension alternative commencer à poindre.**

LONGWY, le 13 avril 87

NOTES:

(1) Par exemple, on avait pu voir, localement, des fonctionnements analogues avec les délégués maghrébins chez Talbot en 83, et avec le groupe 79-84 Même Combat à Longwy.

(2) Le fonctionnement de ces institutions a évidemment des effets de collaboration de classe, mais, selon la dynamique sociale qui sous-tend (ou pas) leur utilisation, selon les rapports entre «la base» et les militants, délégués, spécialistes, etc. (c'est-à-dire les possibilités de contrôles et de remettre en cause ceux-ci), elles peuvent être aussi des moyens supplémentaires pour établir des liens entre les travailleurs, faire passer des informations ainsi que tu temps gagné pour militer (heures de délégation) et une protection contre la répression.

Fascisme à Lyon

RATONNADES A LA CROIX-ROUSSE

F. N : violence, ratonnades fascisme ...
PLUS JAMAIS ÇA

La nuit du vendredi 10 avril, un commando armé du Front National (30 à 40 personnes), sous couvert d'un collage d'affiches est venu terroriser les habitants du quartier des Pentes de la Croix-Rousse. Après avoir agressé des personnes isolées qui ont trouvé refuge dans des cafés, ils ont saccagé des boites aux lettres portant des noms étrangers et déterrorié des devantures d'associations. Tirant des coups de feu et aux cris de «vive Le Pen», ils ont blessé une personne au visage avec de la grenaille.

Alertée par des habitants, la police est intervenue en force (12 voitures, 5 fourgons et chiens policiers etc.)

Des voisins ont été alors témoins de scènes hallucinantes : un Magrhébin de plus de 50 ans qui rentrait de son travail s'est fait agressé par les fascistes en présence des forces de l'ordre ; de même, un jeune Beur passant rue Pouteau fut pris à partie par les mêmes racistes puis frappé par la police et jeté brutalement dans un fourgon. Par contre, seuls trois des ratonneurs du Front National ont été interpellés (puis rapidement relâchés) et ce, malgré le stock impressionnant de barres de fer, matraques, gourdins cloutés, poings américains, pistolets à grenaille voire armes à feu saisies par la police.

Des agressions similaires se sont produites vers le Jardin des Plantes, les Terreaux et dans les rues adjacentes.

Les faits qui se sont produits à Lyon ont trouvé un certain écho dans la presse. Il faut quand même préciser quelques points :

- Les fascistes visaient avant tout les militants du C.U.L et des J.A.L.B.

- Le quartier a très bien réagi, et de manière quasi unanime. les témoignages ont afflué au C.U.L, qui s'est vite transformé en lieu pivot de la mobilisation et de la riposte.

- A l'heure actuelle, un réseau de solidarité téléphonique s'est constitué pour réagir au plus vite à d'autres éventuelles agressions. Ce réseau s'étend à de nombreuses associations du quartier et pourra s'élargir à bien d'autres problèmes.

- Le texte ci-dessus, qui décrit la réalité des événements est la première partie d'un tract du C.U.L qui a été repris par tous les partis, groupes, et associations qui ont appelé à la manifestation de riposte qui a réuni environ 1500 personnes.

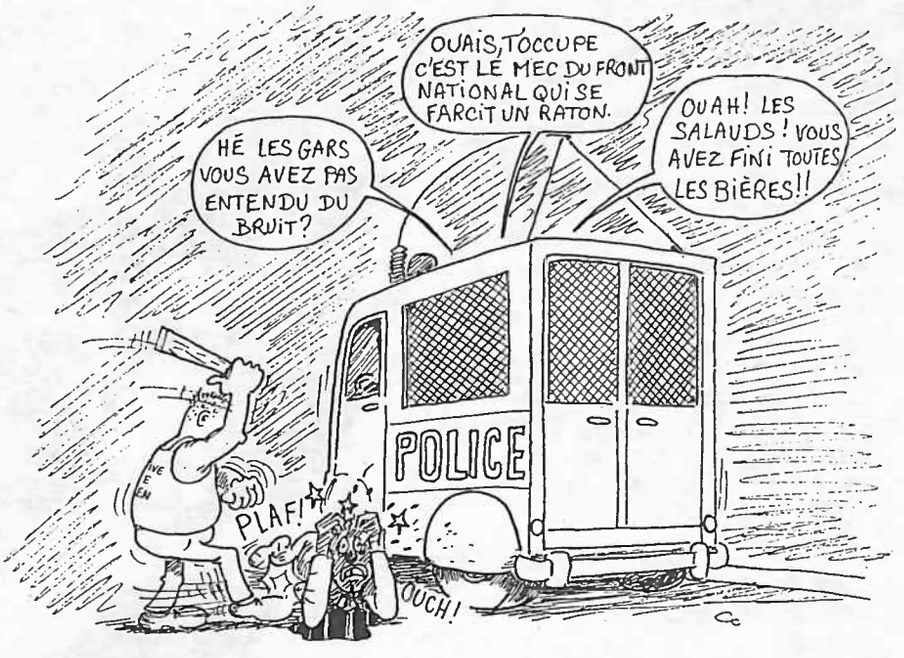

QUAND LE FRONT NATIONAL RATONNE, LA POLICE NE VOIT RIEN.

Sécurité sociale

L'INÉGALITÉ S'INSTITUTIONNALISE

Alors qu'on nous parle de solidarité, d'égalité, etc., dans la réalité des mesures prises pour boucher les trous de la sécurité sociale, il n'est question que de limitations, de mesures qui pénalisent les plus démunis des usagers. Dans le même temps les conditions de travail des employés de la sécu se détériorent très vite; comme s'il s'agissait d'opposer le personnel et les usagers mécontents ! Pendant ce temps, les grosses entreprises doivent des milliards à l'URSAAF.

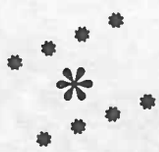

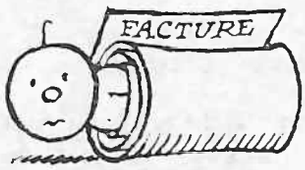

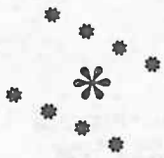

Les prévisions de déficit pour 1986 et 1987 sont estimées à 20 et 30 milliards de francs pour le régime général dans sa totalité. En sera-t-il de ces deux-là, comme des précédents ? Une transformation en excédents ?

Il semble qu'en fonction du vieillissement de la population (branche vieillesse qui règle les pensions) et de la détérioration de l'emploi (influence sur les cotisations), ces prévisions soient crédibles.

Ce gouvernement, tout comme ses nombreux prédécesseurs, ne pose pas le problème du financement des régimes, mais prévoit une économie massive de 10 milliards de francs en "rognant" sur les plus démunis ou les plus malades, à savoir ceux qui bénéficient de l'exonération du ticket modérateur :

— La "26eme maladie" disparaît, elle concerne 170.000 malades.

— Exonération pour les seuls soins liés à la maladie longue et coûteuse,

— Suppression de l'exonération liée à la durée de l'arrêt de travail de plus de trois mois.

— L'exonération n'est plus applicable aux médicaments dits de "confort". Il s'agit des médicaments pris en charge par le S.S. à 40 % (vignette bleue) dont la liste vient de s'allonger, ainsi que beaucoup d'autres qui ne sont plus remboursés par la S.S.

— Calcul de l'indemnité journalière, sur les trois derniers mois de salaire : mesure grave pour les chômeurs, par exemple,

— La mesure supprimant l'exonération pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale supérieure ou égale à K 50 a été différée.

Cette régression de la protection sociale s'accompagne de l'apparition sur le "marché de la santé" des sociétés d'assurance privée, qui donneront une couverture sociale à 2 niveaux :

— Vous êtes riches, vous pourrez cotiser aux régimes complémentaires proposés par le privé, qui seront d'autant plus onéreux que l'assuré sera âgé et donc moins rentable pour la compagnie privée.

— Les autres, les défavorisés, se contenteront de subir la détérioration du régime de la sécurité sociale.

Par ailleurs, l'augmentation de la liste des médicaments dits de "confort" intéresse l'industrie pharmaceutique ; ces médicaments qui échappent à l'obligation de prescription pourraient être distribués non plus par les pharmacies, mais par les supermarchés.

Dans le même temps, on assiste à une dégradation grave des conditions de travail des employés de la Sécurité Sociale, dégradation qui se fait sur plusieurs volets.

En premier lieu, une suppression massive d'effectifs : sur certaines caisses (les importantes, comme celles de la région parisienne), toute embauche est bloquée depuis 1980 et c'est par centaines, que les postes budgétaires sont supprimés. Au niveau national, il est prévu, dans les trois ans qui viennent, la suppression de 25.000 à 30.000 postes surtout dans la branche Maladie (les autres branches étant les Allocations familiales, la Vieillesse et le recouvrement : les URSAFF).

Dans le même temps, la charge de travail augmente sans cesse avec l'augmentation de la consommation médicale, mais aussi à cause de la montée en charge de l'informatique. Le résultat est une montée énorme de l'autoritarisme, de l'encadrement et de la répression (licenciement pour cause disciplinaire, mutations arbitraires, blocage de l'avancement conventionnel : choses qui étaient rares avant 1980 et qui sont maintenant monnaie courante).

Les contraintes de rendement qui sont imposées aux agents sont payées par les assurés de plusieurs façons :

— Soit par des retours injustifiés de leurs feuilles de maladie,

— Soit par des oublis,

— Soit encore par des délais de remboursement très longs à cause des multiples rejets informatiques liés au rendement,

→

Mais ils les payent surtout par la dégradation de la qualité de l'accueil, en particulier dans les gros organismes (par exemple, dans les centres de Paris et de la région parisienne, il n'y a qu'une ou deux personnes à l'accueil, là où il en faudrait huit ou dix : on a même vu des assurés faire la queue jusque dans la rue !).

Cette dégradation de la qualité de l'accueil par manque d'effectifs, est planifiée par l'encadrement qui, lors du réaménagement des centres de paiement (pour l'informatique, par exemple), restreint considérablement la surface prévue pour les assurés et les conditions d'accueil (on a même vu des salles d'attente sans sièges et dans la plupart des centres il n'y a pas de WC !). A terme, c'est la remise en question totale de l'accueil qui est nécessaire.

Deuxième volet de la dégradation de nos conditions de travail : l'informatisation avec la mise en place du système LASER.

Il s'agit d'une dégradation des conditions physiques des conditions de travail, puisque tout est entièrement traité sur écran (ce qui oblige les employés à regarder sans cesse l'écran — contrairement à un système de saisie où on ne regarde l'écran que lorsqu'il y a le "bip" d'erreur — et souvent le temps passé sur écran dépasse très largement le seuil des 4 heures préconisés par les médecins du travail).

C'est aussi une arme de division dans les mains de la direction, car pour accéder au niveau 6 (le niveau de technicien étant le niveau 5 habituellement), il faut se plier aux caprices de l'encadrement (temps passé sur écran jusqu'à 7 heures par jour, accepter de "jouer les bouche-trous, de faire les permanences tôt le matin et tard le soir").

Dans le climat d'extrême division qui règne à la Sécurité Sociale, les Syndicats n'ont organisé aucune riposte. Cela fait des décennies que CGT, FO (dont la Sécurité sociale est le "fief"), et CFDT se font la guerre sur le dos du personnel pour le contrôle des Comités d'Entreprise, CHSCT ou autres mutuelles. Ce qui fait qu'ils n'ont absolument plus aucune crédibilité ; plus encore, après le pillage du Comité d'Entreprise de la CPAM de Paris par FO (dont les militants sont par ailleurs membres du PCI), qui s'est traduite par l'inculpation de 4 membres de FO/PCI et par le questionnement serré de 32 autres personnes dont 12 élus FO/PCI qui se sont distribués 806.000 F en espèce : résultat, le comité d'Entreprise de la CPAM de Paris est mis en règlement judiciaire ! Les syndicats ont d'ailleurs compris, et ne tournent plus dans les centres depuis un an sur la CPAM de Paris.

De côté des employés, la résistance par rapport aux conditions de travail, est faible et ponctuelle. Cela passe par le refus des "journées chocs" sur le rendement, le refus des heures supplémentaires, le refus de l'intervention de l'encadrement dans l'attribution du travail ou des écrans, et, lorsque l'on est à l'accueil, en donnant aux assurés un maximum de tuyaux (comment continuer à se faire rembourser à 100 % les vignettes bleues, les statuts des médecins par rapport aux conventions, etc.).

Cela n'a rien de spectaculaire, mais nous faisons le maximum pour que cela s'étende aux autres centres. La première étape pour une réponse à ces mesures anti-sociales du gouvernement, serait l'organisation d'actions assurés/employés sur les lieux mêmes de la Sécurité sociale : par exemple, il faut savoir que ce sont les Conseils d'administration qui décident des budgets (donc des effectifs dans les Caisses), ce sont eux aussi qui accordent aux médecins de passer "honoraires libres", qui décident de la politique d'accueil, qui décident encore de l'attribution de fonds de secours ou autres prestations supplémentaires.

Donc, si sur tel ou tel département, on sait que c'est le 3eme vendredi du mois que se réunit le Conseil d'administration, pourquoi employés et assurés ensemble, n'iraient-ils pas demander des comptes aux 15 élus salariés sur 25 (les autres étant du CNPF plus 4 administrateurs désignés) qui, en 1984 pour être élus, ont fait de belles promesses électorales sur la Sécurité sociale ?

En conclusion, nous voyons que le problème du déficit amène un train de mesures draconiennes qui ignore totalement la notion de solidarité :

— Il n'est toujours pas question de réviser le plafond qui sert aux calculs des cotisations,

— Même les syndicats (FO) n'ont rien à proposer d'autre que l'augmentation des cotisations.

— Il n'est pas question d'arrêter de faire supporter à la Sécurité sociale les frais qui ne sont pas de son ressort :

— Amortissement de la construction des hôpitaux,

— Frais de formation des praticiens,

Et surtout, c'est le grand silence sur les dizaines de milliards de dettes vis-à-vis de la Sécurité sociale, dûe au retard des versements des cotisations patronales à l'URSAFF.

Catherine (Montpellier)
Paulo (Paris)

Faits et causes

INSTITS

DEUX COORDINATIONS D'INSTITS DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, continuent à exister deux coordinations des instituteurs, l'une qui se réunit à Pau, depuis le début de la lutte contre le statut de maître-directeur, l'autre à Bayonne ; cette dernière coordination existe depuis peu ; elle s'est créée bien après d'autres, dans la foulée de l'action. Elle regroupe des syndiqués du SNI et des non-syndiqués, en particulier une quarantaine d'ex-CFDT qui ont démissionné en bloc du SGEN dans le Pays Basque intérieur. Ces instituteurs se connaissent bien et forment un groupe dynamique et cohérent qui se pose le problème de maintenir les liens, au-delà de la lutte contre le décret de maître-directeur.

Une récente action spectaculaire a valu à cette coordination de Bayonne les « honneurs » des média et l'attention toute particulière de l'administration.

Le 8 avril 87, ces instituteurs ont répondu à la présence de Alliot-Marie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, venue inaugurer une école communale, par une manifestation contre le décret de maître-directeur et les fermetures de classes. Celles-ci sont particulièrement nombreuses dans le département. Les instituteurs étaient déguisés et portaient des panneaux et des bonnets d'âne. A l'issue de la cérémonie inaugurale, de la farine a été jetée sur le cortège officiel, atteignant le président du Conseil général (Grenet, RPR), ainsi qu'un gendarme.

Un manifestant a été interpellé. Aussitôt ses collègues signaient une pétition de solidarité, où ils se disaient prêts à partager son sort en cas de poursuites, et la portaient à la gendarmerie.

Le lendemain, l'instituteur interpellé voyait son nom dans le journal *Sud-Ouest*, assorti d'une poursuite pour outrages à officier ministériel et agent de la force publique, alors qu'aucune notification de poursuite ne lui avait été faite.

Aussitôt la machine administrative de l'Education nationale se mettait en marche : l'inspecteur d'académie téléphonait pour tester les remous provoqués dans l'école, s'inquiéter de l'attitude des parents et de l'image de marque de l'établissement ; l'instituteur était convoqué par l'inspecteur pédagogique. La coordination des instituteurs se réunissait pour centrer ses efforts sur le soutien au collègue et pour intervenir auprès du journal *Sud-Ouest*, l'objectif étant de faire échouer toute entreprise d'isolement et de personnalisation.

Entre temps, *Sud-Ouest* avait fait paraître un télégramme de Alliot-Marie, transmettant ses condoléances à Grenet et fustigeant l'attitude « irresponsable » des manifestants, sur un ton propre à inciter aux sanctions.

Puis, c'était au tour du député Destrade de se fendre d'un communiqué pour le P.S. : s'il s'insurgeait contre les fermetures de classes, il s'élevait lui aussi contre « le caractère violent » de la manifestation des instituteurs.

La coordination se déplaçait jusqu'aux locaux de *Sud-Ouest* pour contester sa présentation des faits et lui faire rectifier le tir. Elle demandait à ce que soit publié, sur un ton parodiant celui du télégramme d'Alliot-Marie, un texte où les instituteurs se disent « profondément choqués par l'attitude affligeante de "quelques responsables" qui paradent pour une ouverture d'école après avoir prononcé 62 fermetures de classes dans les Pyrénées-Atlantiques. »

Ils revendiquaient également, *collectivement* l'envoi de farine sur les officiels, comme « un geste symbolique et carnavalesque ».

Quant à l'inspecteur pédagogique, après un entretien avec l'instituteur « incriminé » puis avec le directeur de l'école, sachant que les parents sont prêts à intervenir de façon solidaire et que les charges contenues dans le dossier sont particulièrement faibles, il a déclaré, par voie de radio, que rien dans les textes ne pouvait l'amener à prendre des sanctions et que, si avertissement ou blâme il devait y avoir, il le laissait à l'appréciation d'académie ou du ministère.

La coordination des instituteurs reste bien sûr solidaire, active et vigilante.

EN LORRAINE, LA LUTTE DES INSTITS.

Cet article se veut être un point d'information sur la grève des instits en Lorraine. Dès le mois de septembre 86, dans son numéro régional l'E.E. alerte la direction syndicale sur le danger que constituait un texte déposé à l'assemblée nationale par le RPR, visant à faire des directeurs d'école des fonctionnaires d'autorité.

- La bagarre va débuter le 22 janvier.

Le SNI à Nancy fait une réunion pour préparer la grève du 27, des militants de l'E.E. proposent à cette réunion.

— A.G. de grévistes, avec marche unitaire ;
— Manif départementale à Nancy.

Refus de la direction du SNI. Il n'y aura qu'une réunion de 70 personnes sur Nancy, ce qui est important.

- 29 janvier : provocation de Chirac, le statut est signé.

Manif départementale SNI/SGEN le 07/02. 400 personnes. Le SNI refuse une A.G. de manifestants.

- Manif à Paris du 11 février : succès, 500 personnes venues de Lorraine. Attitude très sectaire du SNI, qui s'en prend physiquement à des militants E.E., mais sans succès.
- **Les points chauds de la mobilisation dans le département.**

Une quarantaine d'enseignants de Vandoeuvre, Heillecourt, et Neuves Maisons, réunie à l'appel du SGEN et de l'E.E., s'est constituée en assemblée générale de syndiqués et non syndiqués.

Un bilan a été fait des actions entreprises dans ce secteur (garderie d'une heure par jour pour informer les parents et les collègues des autres écoles, distribution d'un tract SNI-SGEN aux familles...).

NANCY-EST :

Réunion d'instits à l'école J.-Ferry (Tomblaine). 7 personnes syndiquées SNI, SGEN, non syndiqués. Le SGEN sera probablement partant pour une A.G. unitaire.

50 signatures sur un petit nombre d'écoles en une journée, pour une A.G. unitaire. Le SNI refuse malgré tout et appelle à une réunion... à Vandoeuvre.

BRIEY-JARNY :

Une première réunion a eu lieu le 23 février, SGEN, SNI, non syndiqués. Résultat : réunion unitaire le jeudi 5 mars.

- Après l'appel de la coordination nationale à la grève nationale unitaire des instits lorrains appellent à une coordination en Meurthe et Moselle.

Appel à une coordination d'instits en Meurthe et Moselle.

Monory veut nous imposer un petit chef dans chaque école. Il veut nous mettre au pas.

Manifestations ou rassemblements départementaux, régionaux, lettres, soi-disant blocage administratif, manifestation nationale le... 17 mai, ne sont pas à la hauteur.

Monory ne cèdera pas avec ça : nous ne voulons pas d'un baroud d'honneur, d'une nouvelle défaite laïque.

Une autre démarche est possible.

— Défendre l'unité et la démocratie, par des assemblées unitaires, par la construction de la coordination nationale, de coordinations départementales.

— Faire céder Monory en préparant dans l'unité et avec un appel de tous les syndicats, la grève générale des écoles, pour le retrait du statut, l'abrogation des textes.

Nous ne sommes pas anti-syndicaux, mais nous ne voulons pas baisser les bras.

Nous, syndiqués ou non syndiqués, appelons à la constitution d'une coordination départementale de Meurthe et Moselle, pour nous lier à la coordination nationale.

La coordination départementale s'est donc réunie le jeudi 19 mars pour sa constitution. Elle est le relais départemental de la coordination nationale. Elle a pris à l'unanimité 3 décisions :

— Elle fera signer la pétition dans les écoles, lundi et mardi, jours de grève lancés par la coordination nationale.

— Elle appelle à participer à l'A.G. départementale du 25 mars.

— Elle enverra une délégation à la coordination nationale du 25 mars.

BILAN PROVISOIRE :

Comme on peut le voir, le SNI s'est fait le champion de la non lutte — lorsque je posais la question à des instits de Longwy, mais alors, à quoi sert le SNI, ils m'ont répondu, **à se voir**, au moins une fois par trimestre, et c'est important.

La Lorraine a été diversement mobilisée, c'est quand même le sud du département qui a été à la pointe des luttes. Les directions syndicales ont été très méfiantes vis-à-vis de la coordination nationale. Cette lutte laissera des traces et c'est tant mieux pour les luttes futures.

Strychnine le 13/04/87
Longwy

Cheminots

LONGWY-METZ : RÉFLEXIONS APRÈS-GRÈVE
Quelles suites à la lutte ?

Dans C.A 63 nous avions fait l'interview "à chaud" de 4 copains ADC grévistes du dépôt de Longwy, avec l'idée d'avoir plus tard un autre débat, pour faire le point, avec du recul sur le mouvement dans la région. Un d'entre eux, Oscar (les trois autres n'ont pu être contactés à temps), aide conducteur "reçu" (c'est-à-dire aide conducteur ayant passé l'examen d'élève-conducteur, mais attendant encore sa nomination), militant CGT, ainsi qu'un copain du dépôt de Metz, Philippe, conducteur, ont participé à ce nouvel interview. A les lire, on verra que les choses sont encore "chaudes", avec beaucoup de questionnements, des éléments de réponse qui peuvent sembler parfois contradictoires (mais c'est bien les contradictions, la richesse et les limites du mouvement qu'ils reflètent), et pas mal d'amertume, surtout chez Philippe qui, dans le cours du mouvement a "rendu sa carte" à la FGAAC (syndicat autonome) dont il était militant, et qui a fini par démissionner de la SNCF.

Hagar Dunor

Hagar Dunor : Comment s'est passé la fin du mouvement sur Longwy et Metz ?

Oscar : A Longwy, à la dernière AG du 10 janvier on avait voté à 80 % pour la continuation de la grève, mais quand on a appris que Metz et Thionville reprenaient, c'est-à-dire les deux gros dépôts de la région, on a considéré qu'on avait plus le rapport de force et on a décidé de reprendre, dans l'unité, plutôt que de se lancer dans un baroud d'honneur qui ne servirait à rien...

Philippe : Il y a d'abord eu un mouvement de reprise qui s'est dessiné dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, au niveau de FO et de la FGAAC... et il y a des dépôts qui ont repris début janvier, à Lumes, Mohon, Chalindrey. Ensuite, les syndicats régionaux autonomes et FO ont appelé plus nettement à la reprise, notamment à Metz... c'est à cause d'eux que Metz a repris. Et Woippy, qui est annexe de Metz, a repris ensuite ; comme à Longwy, ils avaient voté la continuation de la grève, mais ça ne servait plus à rien, vu le faible nombre d'agents qu'ils étaient.

Ce qui a joué aussi, c'est la lassitude, les problèmes de fric ; il y a pas mal de gens qui se trouvent coincés par des emprunts, des crédits, et qui ne sont pas prêts à mener des luttes longues comme ça. Il y avait aussi des gens qu'on ne voyait jamais qu'aux AG, et c'est eux qui ont voté. Il faut dire qu'à Metz on avait fait tous les votes à main levée, et le dernier jour la FGAAC a réclamé un vote à bulletins secrets...

O. : Peut-être aussi que le mouvement de Noël n'était pas ce qu'il y a de mieux pour lancer la grève... on a surtout gêné le trafic voyageur et pas tellement le trafic marchandise. C'est au moment où on a repris le travail que ça commençait à créer le plus de gêne : vers le 7 ou 8 janvier, les entreprises, qui avaient repris quelques jours avant, commençaient à être bousculées parce qu'il leur manquait du matériel.

H.D. : Qu'est ce qui a été obtenu, à part le gel de la grille des salaires ?

Ph. : Ils ont parlé de suspension provisoire de la grille des salaires... mais, faut pas se faire d'illusion, ça va revenir... dans 6 mois, dans un an, dans deux ans. C'est déjà en cela que cette grève est une défaite. C'est comme pour la médecine répressive, aux ordres de la direction : ils voulaient faire un essai en Région Parisienne, et imposer un examen médical à tous les agents de 40 à 45 ans ; ceux qui auraient été déclarés inaptes selon les critères SNCF, on les aurait redescendu de machine. Ils ont suspendu ça aussi, mais ça va revenir.

O. : Pour le reste, c'est des miettes qu'ils nous ont accordées... et qui ne font que récupérer un peu le retard qu'on avait : par exemple, pour les primes de déplacement, le taux était indexé sur les tarifs de l'hôtellerie et de la restauration, et de 82 à 86 nos tarifs étaient gelés et avaient pris 32 % de retard... ce qu'ils nous ont donné ne couvre même pas ces 32 % ! Ils nous ont donné deux repos en plus, alors qu'on aurait dû en avoir trois. L'augmentation des primes de traction, ça fait entre 9 et 12 francs par mois ! Et pour les déroulements de carrière, on attendait

une amélioration globale, il n'y a que des mesures individuelles, qui sont des augmentations salariales plus qu'autre chose (indice au choix). Dans un deuxième temps, à partir du 12 mars, la SNCF a fait toute une série de propositions au niveau des conditions de travail (lits dans les foyers, repas, etc.), mais elle conditionne tout ça à l'acceptation d'un article qui met en place une dérèglementation au niveau de l'amplitude de la journée de travail, c'est-à-dire le développement de la flexibilité sous prétexte d'aménagement du service.

H.D : A Longwy, vous étiez organisés en Comité de Grève, avec AG quotidiennes décisionnelles, et 4 responsables élus par l'AG (voir CA n° 63). Comment c'était à Metz ?

O. : Il faut d'abord redire que le mouvement n'est pas venu de non-syndiqués: dès l'origine, ça a été les militants... ça n'a pas été un ras-le-bol spontané des non-syndiqués.

Ph. : A Metz, il y avait une intersyndicale élargie aux non-syndiqués. On ne peut pas appeler ca une coordination, parce que c'était quand même noyauté par les syndicats.

H.D. : Comment étaient représentés les *non-syndiqués* ?

Ph. : C'est ceux qui voulaient parler qui s'exprimaient.

H.D. : Quand tu dis "noyauté par les syndicats", ça veut dire que les appareils contrôlaient le déroulement du mouvement, les actions qui se faisaient ?

Ph. : Au niveau des actions qu'on a pu mener pour empêcher les trains de rouler, il y a certains syndicats qui n'étaient absolument pas d'accord, et on les a dépassé. Si on était resté à les écouter, on n'aurait rien fait du tout.

O. : Ce qu'il faut relever, c'est par exemple les déclarations de la CGT de Metz : ils disaient que s'ils avaient été plus fort au dépôt de Metz, la moitié de ce qui a été fait n'aurait pas eu lieu... et donc il n'y aurait pas eu autant de sanctions ! Mais il y a aussi une question de personnes, on les connait, ces militants là, on sait qu'ils cherchent plus la représentativité, le mandat électoral, qu'autre chose !

Ph. : Ils ont été dépassés par l'ampleur du mouvement. Je pense qu'ils ne s'attendaient pas à ça. Par exemple la FGAAC, qui lançait régulièrement des appels à la grève depuis 1 ou 2 ans, ils ne s'attendaient pas à ce que les ADC débrayent aussi massivement, et avec cette dynamique. La CGT n'avait pas trop envie de se lancer dans la grève... et la CFDT, je ne sais pas. FO n'en parlons pas, c'est un syndicat de gouvernement !

O. : La CFDT n'a jamais appelé à l'élargissement du mouvement. A mon avis, elle a laissé pourrir. Quant à la CGT, après s'être fait traîner au départ, elle a appelé à l'élargissement, mais sur des bases à elle, pour mieux contrôler... et je crois aussi qu'il y avait là-dedans une volonté de préparer les élections.

H.D. : Ce qui est étonnant dans ce que vous dites, c'est que d'un côté vous dites que les appareils syndicaux ont été dépassés par l'ampleur du mouvement, par les actions ponctuelles, et en même temps qu'au niveau des AG (en tous cas à Metz), c'est quand même eux qui contrôlaient les choses.

Ph. : Oui, au niveau du discours, il y avait quand même une espèce d'embrigadement, les gens suivaient le discours.

H.D. : Est-ce que c'est seulement au niveau du discours que ça se passait, ou est-ce que ce n'est pas aussi au niveau de l'information et de la coordination entre les différents dépôts ? Quelle coordination il y avait, entre, par exemple, Longwy, Metz, Woippy, Thionville ?

Ph. : Il n'y avait rien.

O. : Il n'y avait pas vraiment de coordination: je ne sais pas si les syndicats n'ont pas diffusé l'information, mais il y a aussi des gens qui n'ont pas cherché à savoir. On a l'impression que chacun faisait les choses dans son petit dépôt, mais, pour le reste... par exemple, on a le même chef de dépôt à Longwy et à Conflans, il y a eu des contacts de pris pour que des gens de Conflans viennent au moins participer à une action... mais on ne les a pas vu.

Ph. : Conflans, c'est un peu spécial : il y a eu une grève il y a deux ans ; cette fois-ci il y a des agents qui ont fait grève, mais comme ils avaient été menacés de sanctions à la grève d'avant, ils n'ont pas voulu faire d'action.

O. : On se communiquait les résultats des votes, essentiellement les actions ponctuelles qu'on avait faites, mais il n'y a pas eu de concertation pour des actions communes. Dans ce sens-là, la coordination n'a pas fonctionné.

H.D. : Pourquoi ça ne s'est pas fait ?

Ph. : Déjà, il y avait le problème des écoutes téléphoniques, à Metz, on ne donnait que des informations banales... et puis surtout, on était dans l'action dans chaque dépôt, et on n'avait pas le temps de s'intéresser trop à ce que faisaient les autres.

O. : En plus, il y a des rivalités entre dépôts, du fait que sur la région, la direction cherche à faire un grand dépôt sur Thionville et à supprimer tout ce qu'il y a autour. Alors il y a parfois des reflexions du genre : "On n'est pas plus mauvais que vous... vous avez piqué nos trains" etc. Il y a peut-être aussi de cela.

H.D. : C'est un phénomène qui est malheureusement un peu général dans les luttes ouvrières de ces derniers temps, surtout dans les situations de restructurations. Déjà en 79, en 84, pendant les luttes dans la sidérurgie, il n'y a pas eu de coordination (à part un minimum de contact par le canal interne des syndicats) entre les différents sites en lutte.

O. : Ce qui a pu jouer aussi, c'est que les revendications n'étaient pas ressenties de la même façon partout. Dans la région de Metz, on ne parlait pas trop des salaires, alors que dans pas mal de coins les augmentations salariales revenaient souvent dans les cahiers revendicatifs, en même temps que le retrait de la grille et les conditions de travail, et bien avant le problème des déroulements de carrière, ou de la médecine répressive.

H.D. : Globalement, qu'est-ce qui a été gagné, qu'est-ce qui a été perdu ?

Ph. : Avec trois mois de recul, je crois qu'on a perdu beaucoup de trucs ; on a eu l'impression que pendant la grève il y avait une grande solidarité, et finalement on s'aperçoit qu'on retombe très vite dans le "chacun pour soi"... C'est sûr qu'il reste des traces du mouvement, mais l'essentiel de ce qui s'est passé pendant la grève, s'est perdu, je crois. Ensuite, il y a eu très peu d'avancées de la part de la SNCF, comme on vient de l'expliquer. Ensuite, il y a le problème des sanctions. Et puis la SNCF, pour le moment, elle est tranquille, parce que c'est pas demain que les cheminots referont une grève comme ça !

O. : on a quand même gagné dans le sens où d'autres gens ont pu se servir de notre lutte pour relancer la leur... ça a créé une dynamique sociale... après il y a eu le mouvement des instits.

Ph. : Au niveau de la SNCF, il y a une politique gouvernementale qui est faite pour couler absolument toute la SNCF, et il va arriver ce qui vient d'arriver au Japon, c'est-à-dire une privatisation complète, avec une séparation en plusieurs sociétés, pour gérer ce qui est rentable, le TGV, le trafic voyageur en général et pour liquider le trafic marchandise... Ils ne garderont que ce qui est le plus rentable dans le trafic marchandise, c'est-à-dire les "trains complets" (trains entiers transportant un seul produit). Il faut savoir qu'il va y avoir en France 40 milliards de F de travaux routiers qui vont être lancés dans les prochaines années, et dans le même temps il n'y aura pratiquement rien (à part les réalisations de prestige) pour moderniser la voie ferrée. On n'en a rien à foutre de la voie ferrée, tous les élus la laissent tomber... ce qu'ils demandent, c'est des autoroutes. Ce qu'ils ne veulent pas voir, c'est que plus on développe des routes, plus il y aura de circulation, et plus le trafic sera saturé, avec la pollution qui va avec... En plus, la réglementation du travail pour les chauffeurs routiers,

c'est absolument abominable, ces gens-là travaillent des 50 heures ou même 60 par semaine! A la SNCF, on n'est pas "compétitifs" au niveau du personnel, c'est pour ça qu'ils nous tapent dans le dos.

H.D. : Au niveau de la répression, où ça en est à Metz et Longwy?

Ph. : Sur Metz, il y a 33 dossiers qui ont été transmis au chef d'établissement suite aux rapports faits par les chefs de traction. Sur ces 33, 27 ont eu des sanctions "mineures", c'est-à-dire en dessous de 6 jours de mise à pied. Il faut savoir qu'à la SNCF, au delà de 6 jours de mise à pied, c'est le Conseil de discipline et là, ça peut aller jusqu'à la révocation. Donc, il y a 6 agents sur Metz qui sont susceptibles d'être traduits devant le Conseil de discipline. Aux dernières nouvelles il y en avaient trois qui ont eu une notification de sanction par le chef d'établissement: un qui va avoir 8 jours de mise à pied et les deux autres, 6 jours et une mutation disciplinaire. Il en reste deux qui n'ont pas été reçus par le chef d'établissement... Le 6eme, il a démissionné, c'est moi.

O. : Philippe parle de la répression directe, mais la-dessus s'est greffé une répression indirecte sous plein d'autres formes: par exemple, les aides-conducteurs, et même des "reçus" (à l'examen d'élève-conducteur), qu'on fait descendre à l'atelier, sous prétexte qu'on n'a plus besoin d'eux à la route... ça fait une perte sèche de 2000 F par mois. Il y a également eu les pertes de salaires du fait de la grève, mais à côté de ça, tous ceux qui ont travaillé ont eu des primes dès le mois de janvier... sur le mois de mars il y a eu des gratifications exceptionnelles de 500 à 1000 F pour avoir tiré des trains pendant la période de grève. Il y a eu aussi les choix pour le classement en indice (ce qui correspond à une augmentation en pourcentage du salaire de base), qui ne sont pas faits au hasard!

H.D. : Y a-t-il eu des cas de répression directe sur Longwy?

O. : Non, ils ont considéré qu'on a pas été trop méchants...

Ph. : Sur Metz, ça été un des dépôts les plus durs de France... D'autre part, on est passé souvent à la télévision, et je crois qu'à la SNCF ils ne pouvaient pas laisser passer ça...

O. : Et puis à Longwy, les chefs de traction n'ont pas trop joué le jeu de la répression... ils ont peut-être fait d'autres choses par derrière, mais il n'y a pas eu de dénonciation directe.

Ph. : A Metz, 90% des chefs de traction avaient un crayon et un carnet à la main, et notaient exactement les dates, l'heure, etc. Ils en arrivaient même à fantasmer un peu et à voir des trucs qui ne se sont pas passés... Il faut dire qu'au niveau des actions, au début on arrivait à entraîner

un grand nombre de gens, mais ça s'est effiloché assez vite, et on est resté un petit noyau; et à partir de ce moment-là, on a été "ciblés".

H.D. : Quelles réactions y a-t-il par rapport à la répression?

Ph. : A Metz, suite aux 1eres annonces de sanction, on a fait une journée de grève. Ça a été diversement suivi, les gens avaient du mal à repartir dans le mouvement. Aux dernières nouvelles, il va y avoir une réunion intersyndicale au niveau régional, et je pense qu'ils vont lancer un appel à la grève sur la région. La CFDT parlerait même d'une grève nationale. Comment ça va être suivi, c'est difficile à dire. Il y aura sans doute aussi des grèves de la faim, comme à Sotteville-lès-Rouen (1).

O. : Ce qui risque de se passer, c'est qu'on va retrouver ceux qui voulaient continuer le mouvement: ils vont se mobiliser par rapport aux sanctions. Mais ceux qui avaient repris le travail, on ne les verra pas, ou très peu. Il faut voir aussi qu'il y a toute la campagne de la SNCF sur les propositions d'après le 12 mars, alors que les gars disent: on va avoir les 20 dimanches, les lits tout faits, les repas, etc. Tant pis pour ceux qui sont sanctionnés.

H.D. : La carotte et le bâton, en somme?

O. : De toutes façons, ils ont bien manœuvré, en jouant sur le temps.

Le mouvement s'est arrêté il y a trois mois, et les sanctions sont notifiées seulement maintenant.

H.D. : A la fin du mouvement, au niveau des copains de Longwy avec qui on avait fait l'interview, vous disiez qu'il y avait une partie des grévistes qui semblaient décidés à garder des contacts après la fin de la lutte. Quelles traces reste-t-il de tout cela sur Longwy et sur Metz ?

Ph. : Sur Metz, il reste un noyau, peut-être une trentaine de personnes qui restent mobilisés, qui continuent à avoir des contacts. Sur 400 agents, les autres, ils sont retombés dans leur train-train quotidien.

O. : A Longwy, la 1ere réunion après lutte, c'est l'intersyndicale qu'on va avoir demain, ça sera le 1er contact pour voir où en sont les choses. les gens sont retournés dans leurs organisations syndicales malgré toutes les critiques qui ont été faites. A certains moments, il y en a qui se sont dit: On va essayer de faire autre chose — j'en suis —, mais on s'est vite aperçu qu'on était isolés là-dessus. Il y a beaucoup de gens qui parlent, mais pour faire les choses... Alors, il y a pas mal de déception par rapport à tout ça. Compte tenu du climat qui régnait dans l'après-grève, aux tensions très dures qu'il y avait vis-à-vis de l'encadrement et des non-grévistes, on se disait: c'est pas possible qu'il y ait autant de rancœur et qu'il n'y ait rien d'organisé, pas un minimum de coordination.

H.D.: A Longwy, les seuls contacts qui sont rétablis, c'est donc par le canal des organisations syndicales...

O. : On a même vu des gens, des adhérents qui ont repris goût à l'activité syndicale, alors qu'avant, ils regardaient ça de loin.

H.D.: Sur Metz, est-ce que le noyau dont tu parles, Philippe, passe par les canaux syndicaux?

Ph. : Non, c'est en dehors. C'est une espèce de coordination après la grève. il y a des syndiqués et des non-syndiqués, ça marche bien, mais... il y a une trentaine de personnes seulement, alors je ne sais pas ce que ça va donner.

H.D.: Est-ce qu'ils ont essayé d'impulser quelque chose par rapport à la répression?

Ph. : Oui, ils étaient à l'origine de la grève dont je parlais tout à l'heure, qui a été suivie peut-être à 50%.

H.D.: C'est déjà pas mal...

Ph. : C'est peu par rapport à ce qui s'est passé... les traces les plus importantes, ce qui reste le plus, je crois, c'est l'amertume, le désespoir. Avec un je m'enfoutisme complet par rapport au boulot... la plupart des gens viennent au

boulot pour le fric. Et il y a maintenant un fossé entre les cadres et le personnel.

O. : Chez nous, il y a eu une grosse déprime dans l'immédiat après grève, un dégoût par rapport à 22 jours d'espoir et si peu de choses au bout... maintenant, la plupart ne croient plus à rien, ni aux syndicats, ni à rien d'autre... ils sont livrés à eux-mêmes... Il y en a qui veulent partir. Sur Longwy et Conflans il y en a trois ou quatre qui ont fait des demandes. Ce n'est pas insignifiant parce que... ils partent de la SNCF, pour aller où ?

Ph. : Moi, je parle en connaissance de cause, puisque je suis parti...c'était déjà latent avant la grève, j'en avait marre de l'ambiance à la SNCF, des vexations, des petits plaisirs que se font les chefs... la SNCF, c'est pire que l'armée ! Et puis, la grève a accéléré les choses... Je serais peut-être resté si on avait pu se battre d'une autre manière, c'est à dire aller jusqu'au bout, faire entendre raison à la direction et aux cadres, leur montrer qu'on pouvait aussi bien faire tourner le chemin de fer qu'eux. Mais vu la façon dont la plupart des gens ont réagi, ce n'était pas la peine de rester. En plus, il y avait cette histoire de sanction, j'ai préféré partir avec l'argent plutôt que d'être révoqué sans argent... il y avait un ras-le-bol chez moi, je n'avais plus envie d'aller au boulot.

H.D. : Il y a une prime au départ volontaire ?

Ph. : Oui, Suivant l'ancienneté. Ça correspond à 1 an et demi de salaire, plus l'indemnité de résidence. Ensuite, tu as l'allocation de perte d'emploi, tu es obligé de t'inscrire à l'ANPE et tu touche 65 % du salaire de base pendant 14mois. Ensuite, 1800 F/mois pendant encore 12 mois, si tu n'a pas encore trouvé de boulot.

H.D. : Toi Oscar, tu n'es pas parti...

O. : J'avais plein d'espoir dans le comité de grève... des gens élus, la démocratie à la base... C'est la seule voie. Je me disais : on a réussi à fonctionner 22 jours comme ça, on va continuer. Et puis finalement on s'aperçoit que les gens ils n'assurent pas... et les mandarins du syndicat reprennent le dessus, on retombe dans le train-train du syndicalisme. J'ai essayé de relancer quelque chose sur le déroulement de carrière des T3 (élèves-conducteurs) ; on a eu plein d'informations alarmantes après la grève : vous êtes trop nombreux sur la région, bientôt on va vous mettre à l'atelier, parce qu'on n'aura plus besoin de vous... quant aux "reçus" on en a encore moins besoin... Effectivement, on demande déjà à certains d'aller dans la filière sous-qualifiée, la CRLO, c'est à dire conducteurs de draisines. Par rapport à tout ça, je me suis dit : la grève aidant, il y a une dynamique qui s'est créée, on se retrouve à 320 concernés sur la région, on va essayer de lancer quelque chose. Et malgré les tentatives pour prendre les contacts, personne ne vient pour discuter de ça... La seule chose, ça va être cette réunion intersyndicale...

H.D. : Ça n'est pas très optimiste, tout ça.

Ph. : De toutes les façons, il ne faut pas se faire d'illusions, la SNCF va être privatisée, et les syndicats ou les non-syndiqués auront beau faire, ça se fera. On va se retrouver à 150.000 agents au lieu de 230.000 maintenant. Je suis pessimiste au niveau de la SNCF, et au niveau de la société en général : les gouvernants sont de plus en plus pourris, et les gens ne sont plus prêts à entreprendre des luttes comme en 68 où avant.

H.D : Ce n'est pas la première fois dans l'histoire où il y a pendant X années une espèce d'extinction des mouvements de lutte, un éparpillement social... Et il y a quand même eu trois mouvements, étudiants, cheminots, instits, qu'on n'aurait jamais imaginé il y a 1 an... et qui ont ébranlé le "consensus" qu'on nous disait général.

Ph. : Ebranlé, oui, mais c'est quand même resté catégoriel : il y a eu la SNCF, personne ne s'est joint à nous, il y a eu les instits, personne ne s'est joint à eux. Il y aura peut-être les PTT, qui va se joindre à eux ? Il n'y a pas l'engrenage pour emballer tout le monde...

O : Les gens n'ont pas cherché à avoir des contacts avec les autres. Par exemple, dans le mouvement cheminot à Longwy, le comité de grève n'a pas eu la démarche d'aller voir les autres services (sédentaires) pour essayer qu'ils se rejoignent à nous. Il y a eu les initiatives personnelles d'un copain de la CFDT et d'un autre de la CGT, c'est tout.

Ph : Il y a quelques régions où tous les services ont débrayé, mais au niveau de Metz il y avait une jalousie certaine entre les ADC en grève et les sédentaires qui bossaient. Les sédentaires n'étaient pas prêts à partir en grève.

O : Il faut voir quand même que là où il y a une implantation syndicale, aux ateliers Montigny par exemple, ils ont fait grève 14 jours...

HD : Une des causes de l'échec du mouvement, et de ses suites, c'est donc que les gens sont restés empêtrés dans les catégories, il n'y a pas eu d'élargissement... A votre avis, à quoi ça tient ?

O : Pour simplifier les choses : on manque de conscience de classe... c'est un truc qui se perd.

Ph : C'est un manque de solidarité les uns envers les autres.

HD : ...C'est-à-dire que les gens réagissent à quelque-chose qui les touche immédiatement, directement, mais ils ne font pas la démarche de voir qu'en face d'eux il y a un système, et que, par rapport à ça, il y a un ensemble de liens à mettre en place pour et dans la lutte... quelles tâches on a par rapport à cette situation ?

Ph : Je crois que ça sera une évolution petit à petit... Mais il n'y a pas grand chose à faire. Ceux qui agissent en ce moment risquent de perdre leur souffle, parce qu'une situation comme on pourrait l'espérer n'est pas prête de se dessiner.

HD : Je crois que c'est fondamental que dès maintenant il y ait des petits réseaux qui se mettent en place, sans s'illusionner sur leur portée, mais où les gens apprennent à réagir plus solidairement, retrouvent des repères de classe.

PH : Les gens ne sont pas prêts à s'entraider au niveau des quartiers, dans les boîtes...

O : Tu es fataliste ! En gros, tu dis : on ne peut rien faire, on laisse tomber.

Ph : Non, je ne laisse pas tomber. Il y aura toujours un petit noyau d'actifs, mais il faut que ça évolue petit à petit dans la tête des gens... Tu ne peux pas les obliger à évoluer, tu as beau les marteler de discours, de slogans, de bouquins... Ça viendra petit à petit, suivant la façon dont la société va évoluer.

HD : L'évolution des gens, ça se fait à travers ce qu'ils peuvent vivre...

Ph : ...Dans les luttes, c'est sûr que ça se fait comme ça.

HD : ...à condition que la lutte ne soit pas systématiquement perdante, et qu'après la lutte il y ait des réseaux qui subsistent pour capitaliser les acquis. Et c'est là où, dans les mouvements de ces dernières années, on a souvent échoué. Par exemple, dans la lutte de la sidérurgie en 79 et en 84, à chaque fois on a eu des avancées importantes, et après ça s'est effiloché, on n'est pas arrivé à capitaliser tout ça. Peut être qu'on n'a pas osé s'en donner les moyens...

O : A la SNCF à Longwy, on a eu des mouvements, en 83, en 85, et on a retrouvé très rapidement la structure de lutte pour le mouvement de 86-87. Très rapidement, on a éliminé une partie des problèmes qu'on a eu auparavant... et, même si c'est insuffisant, il y a quand même des relations qui demeurent soit par le canal des organisations syndicales, soit, dans certains coins, par d'autres formes de liaison. C'est ça qu'il faut développer... En tous cas, moi, je ne fais plus les choses de la même façon, avant je ne croyais pas trop à ce que je faisais, je n'avais pas trop envie de le faire... et maintenant j'ai l'impression de le faire plus sérieusement. On ne pensait jamais, avant le mouvement, qu'il y aurait une grève de plus de 8 jours...

LONGWY, début avril 87

NOTE :

(1) Grève de la faim de 10 jours de 2 agents qui étaient révoqués et mutés. La direction est revenue sur la révocation, mais pas sur les mutations disciplinaires.

Débat

A PROPOS DE LA GRÈVE DES CHEMINOTS

★★★

Chers camarades,

Nous avons été vivement critiqués dans plusieurs articles de "CA" et vous nous proposez de répondre. Nous vous en remercions. Il sera pourtant difficile de nous exprimer sur la surface accordée, sur ce qui est pour nous essentiel : le contenu et la forme de la grève des cheminots, l'auto-organisation, les avancées d'un syndicalisme d'action et de démocratie directe. Les différends avec L.O (objets de critiques) sont secondaires et à replacer dans une analyse qui mériterait d'être un peu plus développée.

Deux coordinations nationales ont, en effet, vu le jour durant la grève. L'une, des roulants, l'autre, dite inter-catégorielle. Le porte parole de cette dernière, Daniel Vitry, a été en conflit avec la fédération SNCF-CFDT. A partir de ces faits, et sans autres explications, on pourrait facilement taxer les militants qui ont participé à la coordination des roulants de "corporatistes" et ceux qui sont entrés en conflit avec Vitry de "bureaucrates". C'est bien sûr la version de L.O, Vitry étant un de ses dirigeants.

Maintenant, les faits. Le comité de grève (inter-catégorie) de Sotteville-Lès-Rouen a proposé dès les premiers jours aux grévistes (roulants) de la Gare du Nord la constitution d'une coordination nationale des assemblées générales. Objectif : permettre à l'aspiration des travailleurs à contrôler leur lutte de s'affirmer à l'échelle nationale. A l'époque, 95 % des roulants étaient en grève. Les autres catégories étaient inégalement mobilisées, très peu en grève au niveau national. L'auto-organisation doit se construire, par définition, par les travailleurs eux-mêmes et donc à partir de leurs réalités. Il existait une "coordination" informelle nationale entre les roulants, depuis l'appel de ceux de Paris-Nord, avec l'utilisation du téléphone intérieur. Pour les camarades de Sotteville (inter-catégorie), l'objectif était de s'appuyer sur cette première coordination pour étendre la grève aux autres catégories ; perspective : une coordination inter-catégorielle, formée à partir des réalités du mouvement.

L'initiative prématurée de L.O a réduit cet espoir à néant. La seule coordination régionale où elle était influente (Paris Sud-Ouest) par la présence de Daniel Vitry (permanent CFDT) s'est autoproclamée "coordination nationale inter-catégorie" en court-circuitant les diverses autres structures locales et régionales d'auto-organisation et en prétendant au départ contrôler la coordination des roulants. Sur quoi reposait vraiment cette coordination "nationale" ? Sur une région — dont nous ne mettons nullement en question le degré d'auto-organisation. Mais quels étaient les mandats des autres délégués ? La plupart était de L.O ou proche. Le bureau de la coordination était constitué à plus de 80 % de membres de L.O. Quelques exemples maintenant. L'atelier "La Folie" : pas de délégués à la coordination régionale (St-Lazare) inter-catégorie ; le militant de L.O se fait mandater à la coordination dite Vitry par 9 voix pour, 22 abstentions, avec le départ d'une vingtaine de grévistes (sur un établissement de 400 personnes). Triage de Villeneuve : le comité de grève est partie prenante du bureau de la coordination "nationale" ; mais il a été formé alors que la grève n'était pas vraiment commencée : 6 voix pour (dont 3 L.O), 6 abstentions (sur 450 agents). A Tours il y a AG souveraine et comité de grève ; le militant de L.O propose aux grévistes la participation à la coordination : les travailleurs refusent ; présent en simple observateur à la coordination Vitry, il en rejoint pourtant le bureau.

Les résultats ont été désastreux. L'initiative a souvent été vécue comme une manipulation par les grévistes. Plusieurs AG ont refusé les comités de grève pour cette raison. A Paris-Gare de Lyon le comité a été dissous. La coordination des roulants s'est, du coup, repliée sur un certain corporatisme. Les camarades qui défendaient une perspective inter-catégorielle ont été minorisés et ont songé à quitter la coordination des roulants. Mais celle-ci reposait, elle, sur de nombreuses AG représentatives (35 départements sur 90). Il n'y avait pas, pour les cheminots révolutionnaires, à faire un choix idéologique, mais à constater amèrement : d'un côté une coordination intercatégorielle sans représentativité des AG, de l'autre une coordination des roulants authentiquement représentative de son milieu — le fer de lance de la grève — mais exprimant les contradictions de la base. Autre constat important : devant le cafouillage, la majorité des AG et comités de grève se sont tenus à l'écart des deux coordinations.

Il y a donc bien opposition à la tactique léniniste de L.O, qui consiste à monter de toute pièce une situation qu'elle pouvait contrôler, autour d'une région (Paris-Sud-Ouest) qu'elle vérouillait en pratiquant la "citadelle assiégée" (les "autres" sont forcéments mauvais ; et on le démontre en faisant courir les faux bruits). Ne recevant des informations que d'un bord et coupés des autres régions (sauf par le biais de "délégués de L.O") des camarades sincères de Paris-Sud-Ouest pouvaient être trompés, de bonne foi.

Les conflits dans la CFDT ont immédiatement fait suite à cette manipulation. De quelle "sanction" Daniel Vitry a-t-il été frappé ? Les faits doivent être rétablis.

Il était, avant le conflit, permanent régional mais sous couvert, administrativement, de la fédération. Il est maintenant permanent de sa région mais sous le couvert administratif de sa région. Pour que celle-ci ne perde aucun moyen la fédération lui reverse l'équivalent en heures d'un permanent. Daniel Vitry n'est donc ni exclu, ni démis de ses fonctions. Il ne peut simplement plus représenter "nationalement" la CFDT — ce qu'il n'a d'ailleurs jamais demandé ! L'affaire a été incroyablement dramatisée et gonflée par L.O qui voulait se montrer en martyr.

Alors, que reste-t-il, quelques mois après, de tant de ragots colportés par une organisation léniniste désireuse de masquer son attitude dans le conflit ? Puisque le débat ne porte pas sur le fait d'être ou non responsables d'une fédération pour des révolutionnaires (puisqu' on juge justement regrettable d'en avoir dispensé Vitry), faut-il oublier le rôle pris par des camarades libertaires à tous les niveaux pour appuyer l'extension de l'auto-organisation de la plus grande grève qu'ait connu la SNCF depuis sa création ? La tournure prise par la polémique est d'autant plus regrettable qu'elle a masqué de nombreux aspects du conflit ; l'existence de nombreux comités non coordonnés, des expériences très contradictoires d'auto-organisation, l'analyse plus précise des "catégorialismes", et surtout, la question de l'absence de stratégie, de vision plus générale du mouvement. L'empressement qu'ont mis certains, dans notre courant, à tirer à boulet rouge (et noirs) sur l'UTCL sans engager le débat sérieux n'est pas de nature à crédibiliser le mouvement libertaire ouvrier.

La "polémique" ne devrait-elle pas être close, et le débat reprendre à un tout autre niveau, tant dans les échanges entre les organisations communistes-libertaires qu'au niveau des militants présents à la SNCF ?

Nous l'espérons.

Des cheminots de l'UTCL.

RÉPONSE

Il est faux de réduire l'initiative volontariste de la coordination inter-régionale réunit le 24 décembre au dépôt d'Ivry, décidant entre autre de convoquer une coordination nationale provisoire pour le 26 décembre, comme étant l'initiative de *Lutte Ouvrière*.

Cette initiative ayant pour but, chez ces méchants trotskystes, de saboter l'autre coordination, celle des ADC, qui d'ailleurs n'était pas constituée à cette date.

C'est prendre quelque peu les grévistes de la coordination inter-catégories pour des imbéciles se laissant manipuler par une organisation politique, qui plus est léniniste (un mot faisant tilt chez les anars).

Il y a comme une phobie anti L.O dans toute la lettre des copains de l'UTCL (pas moins de 10 fois cette organisation sera dénoncée), donnant d'ailleurs une importance démesurée à cette organisation, certe présente à la SNCF, mais pas au point de "contrôler" une partie non négligeable des cheminots en grève, c'est à dire ceux de la coordination inter-catégorie (de 10 à 12.000). Sur la constitution des coordinations, relire le C.A de janvier p. 24.

Selon les cheminots de l'UTCL, la coordination des roulants s'est repliée sur un certain corporatisme du fait de l'initiative désastreuse de L.O. Là, vraiment, ce n'est pas sérieux, cela évite de parler du contrôle de cette coordination par les appareils syndicaux FGAAC et surtout CFDT, moins gênante pour elles pour deux raisons essentielles :

- La première, c'est que la coordination ADC ne voulait pas participer aux négociations avec la direction SNCF, rôle dévolu aux organisations syndicales.

- La deuxième, c'est qu'en refusant de s'affronter au pouvoir politique responsable de la politique d'austérité, la coordination ADC n'effrayait pas les pontes des syndicats CFDT, FGAAC (voir C.A n° 64 p. 20).

Face à ce mouvement des cheminots, des questions importantes restent posées.

Fallait-il s'investir à fond dans la lutte d'une corporation bien précise et fortement mobilisée sur ses revendications (ADC), ou fallait-il chercher à créer des conditions d'une grève générale de tous les cheminots (C.A. n° 64) ?

Autre questionnement : en période de lutte, n'y a-t-il pas une dérive quasi obligatoire des militants syndicaux (de quelques sensibilités politiques à laquelle ils appartiennent) ayant comme stratégie la lutte à l'intérieur des appareils syndicaux, à choisir la défense de leur boutique quand celle-ci se sent menacée par des formes d'organisation extra-syndicales.

D'un autre côté, en période de "non lutte", les militants syndiqués ou non ayant œuvrés pour des formes de lutte en dehors des syndicats, peuvent-ils se contenter d'attendre que la nouvelle grève se déclenche ? Faut-il créer une structure permanente extra-syndicale ? Ou encore rejoindre les syndicats et continuer un travail de sensibilisation des travailleurs, mais comment ?

Toutes ces questions, nous aimerions en débattre avec les cheminots de l'UTCL, investis dans les syndicats et dans la coordination des ADC, et au-delà, aux camarades investis dans les dernières luttes.

Une première occasion pourrait-être le camping OCL de cet été où un débat sur les diverses formes d'organisation des derniers conflits sociaux aura lieu.

Un cheminot de Reims.

« Vive les meilleurs »

Après 3 mois, depuis la fin de la grève des cheminots, que ce passe-t-il et que s'est-il passé pendant cette période ?

Dans certains endroits, c'est à propos des sanctions et du décompte des retenues pour fait de grève que se sont encore mobilisés les cheminots.

Des grèves sur le tas dans des établissements du matériel, des occupations de bureaux, de directions régionales ont été signalées, ainsi que des grèves à Nevers, préavis à Metz et Amiens à propos des sanctions.

Grève également d'une heure au service des trains, reprise de la grève à la réservation (RESA) à propos de la suppression de l'indemnité de saisie informatique pendant quelque temps.

Des « journées du mécanicien », (journées où des points de réglementation et des points concernant des modifications dans le travail sont expliqués et discutés), ont dû être reportées, notamment à Lyon, du fait que les cadres ayant pour la puplart joué les jaunes durant la grève, (en violant la réglementation SNCF qu'ils sont chargés de faire appliquer, lorsque ceux-ci conduisaient les trains à la place des grévistes), ceux-ci perdent toute crédibilité.

A propos des sanctions, la direction a reculé dans la plupart des endroits, sauf semble-t-il du coté de Grenoble et surtout de Metz où 33 entretiens préalables avant mise-à-pieds ont eu lieu, ainsi que 4 demandes de conseil de discipline pouvant aller jusqu'à la radiation, nous ne connaissons pas le résultat des « procès » made in SNCF.

Il semble qu'à Metz, le sentiment d'échec et d'amertume est très grand, puisque conduisant même certains cheminots à prendre la prime de départ et démissionner. Côté actions toujours, signalons une grève à Nantes début avril, lors de la venue du président SNCF dans cette région, ainsi qu'une grève illimitée d'une heure début avril au P.R.S. (Poste d'aiguillage commandant tout un secteur ferroviére) de Juvisy.

Au niveau des négociations avec les organisations syndicales, quelques miettes concernant surtout les roulants ont été obtenues le 12 mars, notamment pour l'amélioration des repos, la prise des repas, et les coupures.

Des rencontres pour expliquer la grève des cheminots continuent d'avoir lieu à l'étranger notamment en RFA, ainsi qu'en France à l'initiative d'organisations révolutionnaires, même si c'est quelquefois sous couvert du label syndical.

Un bulletin de liaison qui se veut intercatégoriel, voit le jour actuellement à l'initiative de militants de Sotteville-lés-Rouens et de Paris Sud-Est, autant dire des anciens de la coordination des ADC, nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui... Ces informations somme toute assez parcellaires sur les suites du mouvement des cheminots montrent deux choses :

D'une part que le sentiment d'échec et d'amertume n'est pas général, que le degré de combativité, reste assez important ;

D'autre part, malheureusement, ce que l'on pouvait craindre, c'est-à-dire le manque de suivi et de liaison entre les cheminots des divers secteurs en lutte semble se vérifier, posant de manière cruciale, le besoin d'un minimum de structures pour continuer à s'informer et à débattre après la fin du mouvement.

A ce propos, s'il n'y a pas d'arrière pensée politicienne derrière, le bulletin de liaison cité ci-dessus, pourrait être une démarche intéressante.

QUAND LE GOUVERNEMENT CHOISIT P.I.L LES CHOMEURS PERDENT LA FACE

Comme il fallait s'y attendre, les mesures prises par le gouvernement Chirac concernant les incitations aux entreprises de prendre des jeunes de 16 à 25 ans avec des contrats TUC, SIVP, etc., se répercutent sur le chômage des 25 à 49 ans. Ces mesures n'ont fait qu'une baisse du chômage de 4 % chez les jeunes (voir pourquoi dans C.A 63), mais ont entraîné une hausse de 13,5 % chez les moins jeunes.

Après le plan des 16/25, voici l'apparition de nouvelles mesures (1) pour les 25/49 et pour les CLD (Chômeurs longue durée), Est considéré comme CLD celui qui est sans emploi depuis plus d'un an. Ils représentent environ 30 % de la totalité des chômeurs. D'après les statistiques, entre le 1er janvier 86 et le 1er janvier 87, les CLD ont progressé de 9 % et de 17,7 % depuis deux ans.

Voici les 7 mesures (1) de traitement social du chômage :

— Suppression du délai de carence qui pouvait atteindre les 4 mois. Le délai de carence c'est la période où le chômeur ne perçoit plus rien de l'Assedic, et ne touche pas encore l'allocation de solidarité.

— Réapparition des stages modulaires Delebarre abandonnés par la droite après son arrivée le 16 mars.

— Réapparition des stages de formation qualifiante qui s'adressent aux jeunes les moins scolarisés.

— Pour les CLD, on propose des CRA (Contrats de réinsertion en alternance) et des SRA (Stages de réinsersion en alternance). Si à l'issue de ces stages, l'entreprise embauche, elle bénéficiera d'une réduction de 50 % de ses charges sociales, pendant la première année.

— Pour les femmes seules âgées de plus de 40 ans, ils ont inventé les PLIF (Programmes locaux d'insersion pour les femmes).

— Pour les CLD de plus de 25 ans, le ministère des affaires sociales a créé les PIL (Programme d'Insersion locaux)

— Généralisation du contrat de conversion pour les licenciés économiques.

On constate que la droite poursuit le travail que la gauche a si bien commencée :

— Mesures n'abaissant le taux de chômage que statistiquement et que pour une durée limitée. Les élections présidentielles pour l'année prochaine est un véritable examen pour nos apprentis- replâtreurs. Il leur faut donc de bons résultats, même en trichant avec les chiffres.

— Extension de l'exploitation de la main-d'œuvre aux plus de 25 ans, pour une meilleure "employabilité", par l'intermédiaire de petits boulots, de la mobilité, etc.

— Parallèllement à cela, grâce au développement de l'assistanat envers le patronat (déjà qu'ils vivent du travail des autres, les patrons bénéficient de plus en plus d'exonérations des charges sociales, et les salaires vont être en partie assurés par les contribuables), les PME prévoient une année 87 très rentable.

— Développement des stages de formation-bidon qui ne débouchent sur rien. Les formations proposées ne correspondent à aucune exigence du marché des offres d'emploi. Si de telles mesures continuent de pleuvoir ainsi, nous allons avoir de plus en plus de gens en soit-disante formation, percevant un salaire de misère, et effectuant le même travail qu'un salarié.

Un exemple très simple pour illustrer ce fait: des supermarchés ont pris des SIVP (Stages d'initiation à la vie professionnelle) pour garnir les rayons!

— En ce qui concerne les P.I.L, on oblige les CLD de plus de 25 ans à travailler pour recevoir une rémunération à laquelle ils avaient droit auparavant. Le seul avantage de cette mesure, c'est de remettre le CLD dans le circuit de la sécurité sociale.

Comme nous l'avons vu, le plan jeune a développé le chômage des moins jeunes.

Il y a fort à parier que le plan des 25/49 ans, avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, accentuera la concurrence entre travailleurs et chômeurs, sur le marché du travail.

La France peut continuer à expulser les immigrés, les exploités vont être de plus en plus "Made in France"

Alain, Reims 15/4/87

(1)Voir tableau.

MESURES	CATEGORIES VISEES	DUREE	FORMATION	REMUNERATION	Nbre de demandeurs d'emploi (estimation)
Contrats de réinsertion en alternance (CRA)	Demandeurs d'emploi au chômage depuis plus d'un an	2 ans	• 600 heures • Choisie par entreprise • Payée par l'Etat	• Contrat de travail • Salaire à la charge de l'entreprise (SMIC au minimum) exonérée de charges sociales pendant 1 an	10 à 20 000/an
Stages de réinsertion en alternance (SRA)	Demandeurs d'emploi au chômage depuis plus d'1 an	5 mois	• 600 heures réparties 50/50 en centre et en entreprise • Payée par l'Etat	• Rémunération (SMIC) et charges sociales à la charge de l'Etat	25 000/an
Stages modulaires ou stages « Delebarre »	Demandeurs d'emploi de + 25 ans		• 500 heures de formation en centre avec suivi individuel • Payée par l'Etat	• Environ le SMIC payé par l'Etat	100 000/an
Contrats de conversion	Tous les salariés licenciés économiques y compris ceux victimes du dépôt de bilan	5 mois	• 300 heures de formation prises en charge par l'Etat et les entreprises de + de 10 salariés	• 70 % du salaire brut antérieur pris en charge par les ASSEDIC et l'Etat	130 000/an
TUC (Travaux d'utilité collective)	Chômeurs de 16 à 25 ans	1 an, (portée 2 ans (le décret est au Conseil d'Etat)		1 200 F Etat 500 à 700 F par les collectivités locales. Financement inversé au délai de 12 mois	230 000 TUC en activité en février 1987 (objectif 300/an)
Les Programmes d'intérêts locaux (PIL)	Chômeurs longue durée + 25 ans	6 à 12 mois		1935 F/mois égal à l'allocation de solidarité (Etat) + 750 F/mois versés par l'organisme d'accueil	50 000/an
Programmes locaux d'insertion pour les femmes (PLIF)	Femmes seules de 40 ans et plus	9 mois	Formation payée par l'Etat et les collectivités locales	1800 F/mois payés par l'Etat qui rembourse les charges sociales à la commune	20 000/an
Plan jeune • Exonérations à 100 % des charges sociales	16 25 ans • SIVP • Contrat d'adaptation • Contrat de qualification • Contrats d'apprentissage	3 à 6 mois au moins 6 mois 6 à 24 mois	75 heures au minimum 200 heures au minimum 25 % de la durée totale du contrat	De 17 à 27 % SMIC payée par l'Etat au moins le SMIC de 17 % à 75 % du SMIC	480 000 jeunes du 1er mai 1986 au 31 janvier 1987
• Exonérations à 50 %	Pour les entreprises qui embauchent des jeunes venant de bénéficier des 3 formules précédentes ou d'un TUC				
• Exonérations à 25 %	Pour toutes les embauches sans autre condition que l'âge				470 000 jeunes du 1er mai 1986 au 31 janvier 1987

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE CHOMEURS

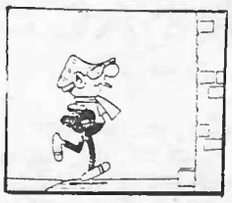

Parce que le chômage ne cesse de croître alors que les allocations baissent ; résultat d'une crise qui dure et dont personne ne prédit la fin.

Parce que la misère augmente et que sa gestion, même nécessaire dans l'immédiat, n'est pas une solution.

Parce que nous, chômeurs et précaires, nous ne voulons pas considérer notre sort comme une fatalité.

Parce que jusqu'à présent, les chômeurs qui se sont regroupés en associations, continuent à lutter séparément malgré plusieurs tentatives d'organisation au niveau national (voir CA 52).

Parce que ces échecs sont dûs aux choix politiques imposés par les dirigeants des structures actuelles (1), qui placent leurs intérêts personnels au dessus de ceux des chômeurs. C'est pour cela que le week-end du 28 février et du 1er mars, un certain nombre d'associations et de groupes de chômeurs et de précaires se sont rencontrés à Sedan (2).

Le samedi matin, nous avons commencé par nous présenter et par tirer un bilan national des activités et des expériences du mouvement des chômeurs, afin de ne pas reproduire les erreurs du passé. Afin aussi de sortir de cette réunion avec une ferme volonté de création d'un véritable rapport de force débouchant sur du concret. Encore faudrait-il que la base existe : cela dépendra en partie du travail unitaire que les associations seront capables de faire.

Après analyse de la situation actuelle, on se rendit mieux compte de nos carences : par le centralisme sur Paris, les infos sur les luttes et les activités des associations de chômeurs ont du mal à circuler entre elles. Les associations sont isolées et très peu arrivent à mobiliser sur le plan revendicatif. Pagat et Vergely achètent le calme social des associations. Nous avons longuement discuté du comment se débarasser de ces "dictateurs". Certains proposaient une lutte sur le terrain juridique, alors que d'autres optaient pour la création d'une organisation qui ne tiendrait pas compte de celles déjà existantes (3). Cette dernière solution n'a pas été retenue, car l'apparition d'une 4eme structure n'apporterait qu'une confusion supplémentaire aux yeux des chômeurs qui n'ont que faire des luttes de pouvoir.

Le samedi après-midi, le CCI (Courant Communiste international) nous a conseillé de fonctionner en AG dans chaque association, et de nous lier avec les travailleurs actifs pour ne pas faire de corporatisme... Ah, si seulement c'était vrai !

Nous avons décidé de sortir une brochure avec le bilan des activités des associations présentes, et par la suite la création d'un bulletin de liaison et d'informations à parution régulière. Nous avons donc fait un tour de table pour apprendre ce qui se passait localement dans les associations et groupes de chômeurs. Nous nous sommes aperçus que nous étions investis sur différents terrains. Certaines villes glissent vers l'assistanat, ou vers des activités économiques, comme les entreprises intermédiaires. D'autres essaient tant bien que mal de créer une dynamique pour mobiliser sur le plan revendicatif.

Le lendemain, pour aller plus vite, nous nous sommes divisés en commissions.

La première commission s'est occupée à une analyse plus profonde de la situation politique et sociale du moment (désillusion de la gauche, grèves étudiantes, cheminotes, nouvelles mesures gouvernementales, etc.) afin d'établir les perspectives à venir.

L'organisation au niveau national, d'une manif ou d'une marche, par exemple, nous a semblé irréaliste à court terme. Objectif trop ambitieux, d'autant plus que nous ignorons pour l'instant nos capacités de mobilisation. Nous nous contenterons d'assurer une liaison (le terme de coordination nous a semblé mal approprié) entre associations de chômeurs et précaires.

La seconde commission s'est chargée d'organiser la création d'un bulletin d'info et de liaison. La rédaction et le maquettage seront tournant. Des membres d'associations d'autres villes iront dans la ville qui s'occupera du journal, pour apprendre et aider à la composition. La ville où se déroulera la C.B. (Commission Bulletin) sera responsable de l'édito. Elle devra aussi susciter les articles et le soutien financier. Le contenu sera varié : synthèses, bilans, infos pratiques, infos d'activités, articles sur les problèmes de fond avec "droit de réponse" pour amorcer le débat. les critiques du numéro précédent figureront aussi sur le bulletin. La rédaction du numéro 1 s'est déroulée à Reims, le 28 mars 87, le maquettage a eu lieu dans la même ville le 18 avril. Sa parution est prévue pour le 1er mai. Son contenu comporte la synthèse de la réunion de Sedan.

En dehors de ce bulletin, nous avons aussi pensé à organiser, dans différentes villes, des rencontres débats sur des thèmes précis (logement, emploi, revenu garanti).

Voilà donc plusieurs associations de chômeurs et de précaires qui devraient entrer en liaison entre elles par l'intermédiaire du bulletin dont le bon ou le mauvais fonctionnement dépendra de l'intérêt de chaque association : il sera un bon test pour évaluer nos capacités de communication.

Les associations vont-elles pouvoir déjouer les pièges que l'on pourrait leur tendre ? Vont-elles enfin pouvoir travailler ensemble à la création d'un véritable rapport de force, afin que nous puissions vivre et non survivre ? A nous, les exclus, les marginaux de nous donner les moyens de sortir de ce ghetto qu'est le chômage et la précarité.

Florent et Alain
Reims 15 avril 1987

(1) MNCP (Syndicat des chômeurs, celui de Pagat. FNC (Fédération nationale des chômeurs ; celui de Vergely)

(2) Etaient présents à Sedan : Charleville, Gennevilliers, La Rochelle, Longwy, Paris (Cash), Reims, Rethel, Sedan, Strasbourg et La Galère de Tours.

(3) CORRACE (Organe de formation) MNCP et FNC.

Immigration : DÉBAT

UNE CITOYENNETÉ POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS.

C.A s'est fait l'écho de rencontres nationales d'associations issues de l'immigration et de certaines associations de solidarité (n° 61 et 64) qui ont débouché sur un projet de charte, aujourd'hui en discussion.

Ce projet de charte énumère des revendications pour le droit de vivre en France afin d'œuvrer à l'égalité des droits entre tous les résidents, sans exclusive, sur le sol français.

Il a suscité une contribution du « Centre d'Etude sur le Racisme et le Fascisme » de Toulouse, que nous publions ici.

De plus, comme nous l'annoncions dans le n° 64, les associations « Texture et Miroir » de Lille-Roubaix ont pris l'initiative de mettre en circulation une carte de citoyen marquant symboliquement leur volonté d'égalité des droits quelle que soit la nationalité. Nous les avons rencontrés afin qu'ils précisent leur démarche et la signification qu'ils donnent à leur revendication de citoyenneté.

La contestation du projet de réforme du code de la nationalité a remis à l'ordre du jour le débat sur la citoyenneté. Toutes les composantes de l'immigration ou issues de celle-ci, organisées en associations (jeunes ou moins jeunes) en discutent ; en témoigne le dernier forum du C.A.I.F. (Conseil des Associations des Immigrés de France), qui lui était entièrement consacré.

Ne nous y trompons pas : entre les jeunes qui ont défilé le 15 mars à Paris en scandant : « la nationalité c'est dépassé, c'est la citoyenneté que nous voulons » et la majeure partie de cette manif contre le projet de code de la nationalité de la Droite au pouvoir, il y a un gouffre.. qui repose sur le vécu d'exclus du fameux Etat-de-droit qui essaient de s'auto-organiser avec tous les balbutiements inhérents à ce genre de démarche. Ce débat sur la citoyenneté met à l'ordre du jour tout un questionnement sur le rapport de l'Etat à la Nation et à la société civile, le rapport entre citoyen et Etat, la définition même de la démocratie qui touche une frange plus large que les révolutionnaires patentés même si elle reste encore infime.

Nous laisserons le mot de la fin de cette introduction à l'association Texture, actrice du débat sur la citoyenneté :

"Ce combat sera donc de long terme et a pour condition la convergence avec d'autres catégories sociales, elles aussi exclues d'une citoyenneté réelle. mais ce combat de long terme ne doit pas nous faire oublier le travail immédiat et quotidien de défense des droits et intérêts de nos communautés. Ce combat de tous les jours contre les discriminations, les expulsions, les centres de rétention, les crimes racistes... constitue au contraire la condition première pour faire avancer notre revendication de citoyenneté.

A son tour, ce combat a pour condition nécessaire la construction d'un mouvement autonome et coordonné des associations issues de l'immigration »

(Tiré de leur brochure : *De l'antiracisme à la revendication de CITOYENNETÉ)*

Contribution au débat sur le projet de Charte

Immigrés : luttes pour les droits démocratiques et/ou lutte de classe ?

Deux cents ans après la Révolution française qui avait affirmé l'égalité (de principe) des droits de tous les citoyens, au delà de la nationalité d'origine, de la Commune de Paris en 1871, de la Libération, malgré les diverses Déclarations de Conventions internationales sur les Droits de l'Homme, la France de 1987 reste un pays prétendu démocratique qui ne respecte pas la plupart de ces droits, ni même ses propres déclarations: à savoir entre autres :

— Le droit au travail ou à un revenu pour tous.
— Le droit à un logement décent et à la dignité,
— Le droit de circuler librement,
— Le droit de manifester,
— La liberté d'expression,
— Le droit d'asile,
— L'égalité totale des droits.

etc... De fait, des denis de droits visent uniquement les travailleurs et encore plus les immigrés et étrangers résidants en France.. Pourtant, toutes ces grandes déclarations de principe ont été élaborées et ratifiées par les classes dirigeantes, tout en sachant que ce sont seulement les luttes qui les ont imposées, mais chaque fois que la classe dirigeante sent sa domination menacée, elle cherche à les remettre en cause, sous des prétextes fallacieux (chômage, sécurité...). Mais ces remises en cause ne peuvent se faire que s'il n'y a pas un rapport de force suffisant pour s'y opposer, de la part des forces sociales concernées (celles-ci sont réduites à des luttes défensives du statu-quo !). En France les luttes pour l'égalité des droits des immigrés n'ont jamais été impulsées par les forces "progressistes" et encore moins soutenues par la majorité de la population. Il en va aujourd'hui de ces luttes comme hier des luttes de Libération nationales des peuples colonisés, par la France, c'est une fraction de ces peuples qui ont pris en main leurs luttes, soutenus parfois par des minorités révolutionnaires mais souvent, en fin de compte, au profit d'une nouvelle classe dirigeante, niant les droits élémentaires du peuple ! Ce n'est pas une raison a priori pour condamner toute lutte de libération nationale, mais pour chercher à lui donner un **caractère de classe et internationaliste**, voir la Kanaky. Pour l'instant les luttes par rapport à l'immigration se sont souvent menées sur le thème de l'anti-racisme (idée humaniste ralliant une fraction libérale de la droite (Stasi, S. Veil,...) sans accords positifs. Dans l'antiracisme, l'immigration reste **l'objet** du débat, et rarement le sujet, chaque fois qu'elle a voulu prendre en main ses luttes (foyers Sonacotra, sans papiers) elle s'est retrouvée isolée,

soutenue par des minorités gauchistes et des curés ! Pour l'instant on constate qu'il n'y a pas de mouvement autonome de l'immigration (sur quels objectifs ?)

Par ailleurs, et banalité de base, l'immigration représente une fraction importante du prolétariat en France, et qu'elle ait obtenu les mêmes droits sociaux que les travailleurs "français" ne change rien sur le fond, les réalités quotidiennes sont les mêmes, chômage, crise du logement, difficulté de vivre... avec le racisme en plus !

C'est d'abord au sein des luttes de classe (Renault, bâtiment...) que s'est faite l'unité entre travailleurs et c'est là que la bourgeoisie s'est sentie menacée, voir les déclarations du gouvernement de gôche en 83. L'unité des travailleurs est bien proportionnelle aux luttes de classe bien que les objectifs soient limités !

Si la lutte de classe reste l'enjeu principal de l'unité, d'autres conditions sont déterminantes, surtout au niveau de la jeunesse (scolarisée ou non) à partir de notre vécu quotidien commun (la vie dans les quartiers, la musique...). Ce vécu commun crée une culture commune qui n'a plus rien à voir, ou peu, avec les cultures dominantes (des classes dirigeantes d'origine judéo-chrétienne ou musulmane ! Nos références aujourd'hui vont des groupes musicaux des Béruriers Noirs à Carte de Séjour.. A nous d'amplifier cette nouvelle culture sous toutes ses formes.

Aujourd'hui, les luttes de l'immigration ou autres contre la droite (et la bourgeoisie) sont purement **défensives** et ne peuvent offrir de perspectives unifiantes. Nous devons trouver des objectifs, partant de nos soucis quotidiens, qui permettent de nous unir pour de nouvelles avancées. La définition d'une nouvelle citoyenneté égalitaire dans le but d'une nouvelle société peut être un des objectifs.

Pour l'instant nous savons que le racisme, au sens large, est toujours là, développé par la crise, entretenu par l'extrême droite (FN) et la droite et qu'il faut donc en combattre toutes les causes: économiques et sociales, ses effets idéologiques. La prochaine campagne électorale pour les présidentielles aura lieu dans le même contexte et les mêmes forces politiques (où l'extrême droite aura encore un rôle important) mais une fois de plus allons-nous mener une **lutte purement négative** (nécessaire mais insuffisante) face au FN et aux menées répressives et racistes du pouvoir. ?

La lutte pour l'égalité totale des droits entre "français" et immigrés ne doit pas être un objectif lointain, mais bien une nécessité de principe à court terme (l'égalité de fait ne pouvant être réalisée que dans la cadre d'une autre société !) mais d'autres revendications communes doivent être trouvées: contre le chômage ; baisse du temps de travail (35 h), revenu garanti pour tous, droit au logement, liberté de circuler, suppressions des contrôles policiers, des cartes d'identité informatisées, de la détention préventive, etc. Un mouvement autonome unitaire ne pourra se construire que sur des **objectifs unitaires** et sur la perspective de construction d'une autre société débarrassée du capitalisme.

A suivre

*"Quand le gouvernement viole les libertés et les droits garantis par la Constitution, la **résistance**, sous toutes ses formes est le plus sacré et le plus impérieux des devoirs".* Art. 21 de la déclaration des droits de la constitution de 1946 !

Centre d'Etude sur le racisme et le Fascisme
BP 4131 - 31030 Toulouse cedex

Citoyennement votre

★★★★★★★

Dans quel contexte situez-vous le lancement de la carte de citoyen ?

C'est une initiative un peu symbolique. Nous voulons sortir du débat actuel du sur le code de la nationalité, montrer que les enjeux réels ne sont pas là. La société française exclut une majorité de personnes du débat politique et de la prise de décisions. Le concept de citoyenneté, que nous tirons de l'histoire de France, permet de regrouper tous les exclus, de les impliquer dans les décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Les Français ont les mêmes droits politiques. Mais cela ne saurait occulter de criantes inégalités sociales. Qu'en sera-t-il des citoyens ?

Pour nous, se réapproprier sa qualité de citoyen, c'est se battre au quotidien. Association issue de l'immigration, nous demandons aux immigrés de participer dans leur quartier, aux organismes de logement, aux comités de chômeurs, aux organismes culturels... En tant qu'immigrés, nous devons nous exprimer sur l'oppression multiforme que nous subissons. mais nous devons rejoindre les autres exclus de la société, qui manquent actuellement de lieux pour réagir aux agressions dont ils sont victimes. La notion de citoyenneté peut permettre de regrouper tous ceux qui ne se retrouvent plus nulle part.

Par ailleurs, nous voulons obtenir une reconnaissance juridique du droit de chacun, quelle que soient sa nationalité et sa position sociale, à décider de sa vie.

Comment s'est passé le lancement de la carte de citoyen ?

Le 21 mars a eu lieu à Lille et Roubaix le lancement des cent premières cartes. Nous en avons en fait remis 130. Depuis, nous continuons à en distribuer régulièrement. A Lille, 40 à 45 % de ceux qui ont pris la carte sont des Français ce qui nous semble extrêmement important pour éviter l'isolement, la ghettoïsation. Nous voyons dans cette carte un moyen de rassemblement, et nous essayons d'amener d'autres villes à la prendre en main.

Un immigré peut-il, lors d'un contrôle d'identité, prendre le risque de refuser de montrer d'autres papiers que sa carte de citoyen ?

Nous ne le lui demandons pas. Par contre, un Français court dans le même cas un risque nettement plus faible. mais on peut, par exemple, montrer sa carte de citoyen chez un commerçant, pour authentifier un chèque. Certains commerçants, après explication, ont accepté de noter au dos du chèque la numéro de la carte de citoyen.

Quel espoir avez-vous de voir la carte de citoyen reprise au niveau national ?

Seules les associations qui souhaitent de par leur expérience sortir de la fausse alternative droite/gauche, reprendront la carte. La notion de citoyenneté n'entrera dans les mœurs que lorsque chaque catégorie sociale dépassera les revendications liées à ses intérêts immédiats pour poser des questions politiques de fond. Ce n'est évidemment pas le cas aujourd'hui, et nous sommes conscients de notre responsabilité de poser le problème dès maintenant.

Certaines associations se battent pour l'inscription des jeunes français issus de l'immigration sur les listes électorales, d'autres parlent de présenter un candidat aux présidentielles.

Nous n'avons jamais eu l'illusion d'un grand mouvement unifié de l'immigration. Comme toutes les autres composantes de la société française, l'immigration est traversée par des intérêts divergents. Mais c'est une partie de la société qui est révélatrice des problèmes de fond. Il y a donc des chances pour que puisse y apparaître un mouvement qui aille plus loin dans le débat social. En ce qui concerne les initiatives auxquelles vous faites référence, il convient de les analyser en se demandant systématiquement si elles laissent ou non une partie de l'immigration, et d'autre part si elles vont dans le sens d'une convergence avec d'autres catégories sociales exclues. Un mouvement comme "France plus", par exemple, laisse complètement de côté la première génération.

Vous revendiquez le double héritage de la constitution de 1793 et de la Commune de Paris.

La constitution de 1793 différencie nettement citoyenneté et nationalité. L'article 4 de son Acte constitutionnel dispose que "tout homme né et domicilié en France, âgé de 21 ans accompli ; tout étranger âgé de 21 ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard ; tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité, est admis à l'exercice des droits de citoyen français". Les droits étaient donc attachés au lieu de résidence et de travail.

La commune de Paris est allée beaucoup plus loin, puisque des étrangers y ont occupé des postes gouvernementaux importants. Le critère n'était même plus le lieu de résidence mais la participation à un mouvement social.

Aujourd'hui, l'anti-racisme nous semble insuffisant. Nous voulons participer à tous les mouvement sociaux qui existent en France.

Que pensez-vous de la lutte du peuple Kanak, qui refuse la nationalité française ?

Nous ne pouvons oublier que nos parents ont émigré à cause du colonialisme. Aujourd'hui, nous ne pouvons accepter que le pays dont nous nous revendiquons agresse d'autres nations. Il y a donc une dimension internationale dans notre combat pour la citoyenneté : en Kanaky, la citoyenneté, c'est l'indépendance.

Vous êtes partie prenante d'une Charte pour l'égalité des droits, qui réclame une « alternative démocratique ». Qu'entendez-vous par là ?

L'égalité des droits complète ne viendra pas d'en haut ; elle sera imposée, par nos luttes. Il faudra pour ce faire un mouvement qui change les mentalités, les structures du pouvoir. Aujourd'hui, ce mouvement n'existe pas ; c'est pourquoi nous le qualifions d'alternative. Nous voulons en même temps créer une nouvelle forme de démocratie, dans laquelle chacun puisse s'exprimer. Cette alternative démocratique doit être constituée à la base, par nos associations et nos mouvements. Nous ne pouvons prévoir les formes qu'elle prendra.

Vous réclamez le droit de vote pour tous ?

Oui, et à tous les échelons. Nous pensons que quiconque vit en France a le droit de participer à l'élection du président de la République. Nous sommes prêts à soutenir un candidat immigré aux présidentielles, si c'est sur une base claire. Il faut parler de l'ensemble de l'immigration, des droits sociaux, des expulsions, de la police dans les quartiers, etc. Nous sommes favorables à l'inscription des jeunes sur les listes électorales, mais nous ne donnerons aucune consigne de vote. Nous donnerons les positions réelles des partis politiques sur l'immigration, de façon à montrer qu'aucun n'est favorable à une égalité des droits complète entre Français et immigrés. Mais la lutte se situe d'abord dans nos lieux de vie et de travail. Le droit de vote au niveau national consacrera un changement dans les rapports entre Français et immigrés, et dans la participation de chaque citoyen à la vie de sa cité.

TEXTURE

LES NOUVEAUX MYSTERES DE PARIS

(paysage audiovisuel succintement remembré par l'idéologie suzeraine)

"Lucarnes ouvertes sur le monde, elles effritent des bruitages barbares et des cris de terreur. Ailleurs elles diffusent des images qui mâchent les idées"
Canicules - Jean Vautrin

"La communication audio-visuelle est libre" Sous couvert de pluralisme et de recherche de la diversité, se cache bien, pour l'Etat, la volonté d'apparaître de façon moins imposante, mais plus diffuse sur le terrain de l'audio-visuel, véritable outil et instrument au service des pouvoirs qui se succèdent; l'existence de chaînes privées ne répond qu'à la nécessaire cohabitation d'un double secteur concurrentiel français participant à l'indispensable modernisation et internationalisation des réseaux de communication. Contrairement à l'idée largement répandue opposant logique institutionnelle et logique commerciale (1), cette concurrence ne recouvre pas la dualité apparente "service public-service privé" mais s'apparente plus à un démarquage entre deux conceptions du marketing:

— Des chaînes produisant du temps (grille de programmes) qu'elles vendent à des annonceurs publicitaires.

— Des chaînes produisant un service qu'elles vendent à des abonnés téléspectateurs (2).

C'est pour enforcer cette situation que la Loi léotard fut votée en 1986. Ainsi l'ensemble de la législation et des orientations prises et exécutées dans le domaine de la communication est à analyser suivant un schéma incontournable: la double nécessité d'organiser des réseaux de communication compatibles entre les différentes nations industrielles et de créer un marché public toujours plus demandeur pour la vente et l'exportation des technologie, des matériels et des programmes (3). L'apparente difficulté à organiser et à rationaliser les structures découlent de stratégies divergentes ou excluantes de la part des nations et des groupes industriels multimédia internationaux.

DES MEGAHERTZ DE LINCEUL

Victimes d'un certain hexagocentrisme, les enjeux des marchés de communication apparaissent difficilement cernables tant l'actualité présente demeure largement fixée sur les conditions et les modalités de redistribution des chaînes françaises.

Or, l'audio-visuel, premier marché mondial de l'électronique grand public, principal support moderne de publicité et outil indispensable de contrôle social, présente divers modèles de développement qui semblent aujourd'hui tendre vers un avenir calqué sur les normes américaines..

L'audio-visuel est avant tout une entreprise articulée autour de deux marchés: un marché amont entre producteurs et diffuseurs-programmateurs ainsi qu'un marché aval entre diffuseurs programmateurs et consommateurs. Seul un grossier strabisme divergent et occultant cette première part du marché permet encore de développer l'idée d'un secteur audiovisuel au service du public. Dans le cadre d'une division du travail très poussée, expérimentée et exportée des States dans les années 50, un ensemble vaste et complexe d'intérêts ramifiés se greffe sur ce tronc commercial:

- La chaîne TV, branche qui nous semble la plus proche physiquement, responsable de l'élaboration et de l'agencement d'une grille de programmes conçue à partir de productions qui lui sont propres ou dont elle possède les droits de diffusion.
- Les producteurs audio-visules
- Les distributeurs audio-visuels, intermédiaires entre les deux précédents.
- Les régies publicitaires, indépendantes juridiquement au nom des chaînes TV dont la fonction consiste à vendre des espaces publicitaires.
- Les agences publicitaires, indéen- intermédiaires entre régies et annonceurs publicitaires.
- les instituts de sondage chargés du calcul de l'audience, témoin privilégié de la société commerciale d'une chaîne.

(1) Du *matin de Paris* à *Libération* en passant par la presse libertaire hebdomadaire.

(2) Les chaînes publiques françaises apparaissent selon cet angle comme des institutions hybrides (financement par la redevance et par la publicité).

(3) Selon l'adage campinois « accélérez la diversité des produits et vous augmenterez la cosommation ».

en 84	nbre de foyers équipés en millions	durée d'écoute par individ. et par jour
USA	84	3h 30
URSS	82	1 h 30
Japon	30	3 h 30
Chine	29	?
Brésil	21	2 h 30
RFA	22	2 h 25
G.B.	19	3 h 25
France	19	2 h 20
Italie	15	2 h 40
Canada	14	2 h 55
Espagne	10	2 h 50

Sources : La télévision. Réf ci-dessous

BROUILLARD AU PONT DE NETWORKS

Pour des raisons de décalages horaires et de destructuration complète de l'organisation audiovisuelle (dissociation complète entre fonctions de production-distribution-diffusion) le système télévisuel nord américain est élaboré en réseau : les networks ; ceux-ci sont constitués d'une tête de réseau et d'un ensemble de stations locales dont les grilles sont constituées à 50-70 % de programmes issus du noyau central, le reste de la programmation étant définie par chacune des stations à partir de productions locales ou achetées à des fournisseurs extérieurs. La concurrence s'exerce alors doublement : nationalement entre Networks et localement entre stations fédérées. On compte ainsi aujourd'hui 6 000 réseaux aux Etats-Unis fonctionnant comme de véritables supermarchés alimentaires dont l'efficacité et la rentabilité sont garanties par la division des tâches.

Les trois principaux networks américains, CBS, NBC et ABC (4) disposent chacun de 25 % de l'audiance nationale, de 200 stations affiliées ; ils sont estimés à une valeur marchande de 25 milliards de F (5) et investissent annuellement 20 milliards de F dans la création de nouveaux programmes. Parallèlement à ces trois géants la technique du satellite dont la diffusion est relayée par réseau câblé a permis l'apparition de chaînes à dominante thématique (HBO : cinéma ; MTV : musique ; CNN : information...) dont le financement est assuré par abonnement du télespectateur. Face à ces ensembles arachnéens subsiste un réseau public, PBS, financé par actionnariat (gouvernements d'Etat, universités, fondations, associations...) et disposant d'un budget global de 8 milliards de francs assurant auprès de 300 stations une programmation culturelle et éducative.

LES EAUX TROUBLES DES ONDES HERZIENNES

Aussi, ce qui différencie particulièrement le modèle américain du système de gestion audiovisuel européen, c'est bien le rôle des services dits publics et donc de l'intervention de l'Etat dans le cadre du développement d'une industrie de pointe. Aux States, le gouvernement fédéral, à l'aide de la législation anti-trusts suscita la création de puissants groupes privés concurrentiels chargés de la prise en charge des industries de la communication (ATT-RCA-CBS...). A l'inverse, les nations européennes ont longtemps disposé du monopole des télécommunications (6) et de l'audiovisuel (exploitation et diffusion) ceux-ci étant vécus comme des secteurs stratégiques et porteurs d'éventuelle destabilisation. L'espace médiatique européen durant une quarantaine d'années ne se polarisa donc pas selon une logique de marché (nécessité de toucher avant tout les grands centres démographiques assurant l'audiance et les recettes publicitaires maximales (7), mais bien selon une logique politique de gestion et de contrôle par les Etats-Nations. C'est cette même logique qui a permis, tout en limitant le nombre potentiel de chaînes captées, d'équiper à un haut niveau de qualité l'ensemble du territoire européen (par péréquation financière entre consommateurs qui versent une redevance égale selon qu'ils sont télespectateurs parisiens ou ermites dans les Hautes-Alpes). La télévision européenne fut le modèle type de projet culturellement unificateur ou plus précisément uniformisateur et politiquement centralisateur. Ce mmmnnisme s'exerçant et continuant de s'exercer à l'échelle des nations, entités spécifiques. Avec l'apparition des chaînes de droit privé et la déréglementation qu'elles incitent inévitablement, l'Europe semble s'écarteler entre des réseaux audiovisuels sans unité cohérente et aux politiques divergentes qui ne permettent pas encore dans l'immédiat aux grands groupes industriels de s'offrir une assise suffisamment confortable pour contrer ou simplement concurrencer les puissances américaines dans la bataille pour le contrôle du marché mondial. Les industries de la communication seraient alors pour l'Europe et face aux States un facteur catalysant d'affirmation d'une spécificité économique à travers une nouvelle entité politiquement, socialement et culturellement centralisatrice : l'unité européenne véhiculée, renvendiquée et vécue comme nouvel Etat-nation...

Evidemment il faut bouffer les gens,
Et il n'y aura pas de juste milieu
En avant les places communication.
« CIAOGONE » Haine Brigade

(4) 10 fois plus que TF 1.
(5) Conglomérat CBS qui a diversifié ses activités à partir de l'industrie du disque. NBC et ABC ont été fondées par le géant de l'électronique RCA ; ABC a depuis été cédé pour respecter les clauses de la législation anti-trust.
(6) L'aspect traitant des télécommunications sera développé dans une troisième partie de ce même dossier.
(7) 15 stations hertziennes à New-York ou à Los Angeles mais des espaces entiers des States ne sont équipés que pour la réception d'une ou de deux chaînes.

Classement des principales chaînes T.V. selon leurs ressources et leur audiance

		(en audience)	Budget 1985
1ère chaîne soviétique	URSS	—
CBS	USA	25**
NBC	USA	25**
CCTV	Chine	—
NHK 1	Japon	8
Mede Globo	Brésil	3,1
ITV	G.-Bretagne	10,4
TBS	Japon	19
Fuji T.V.	Japon	7
BBC 1	G.-Bretagne	3,6
ARD	Allemagne	4
Antenne 2	France	2,5
RTE 1	Espagne	1,7
Asahi T.V.	Japon	3
RAI 1	Italie	1,9
ZDF	Allemagne	4,4
TF 1	France	2,5
Televisa	Mexique	2**

(*) en milliards de francs.
(*) estimations sur la base de l'activité T.V.

Source : La télévision réf. ci-dessous.

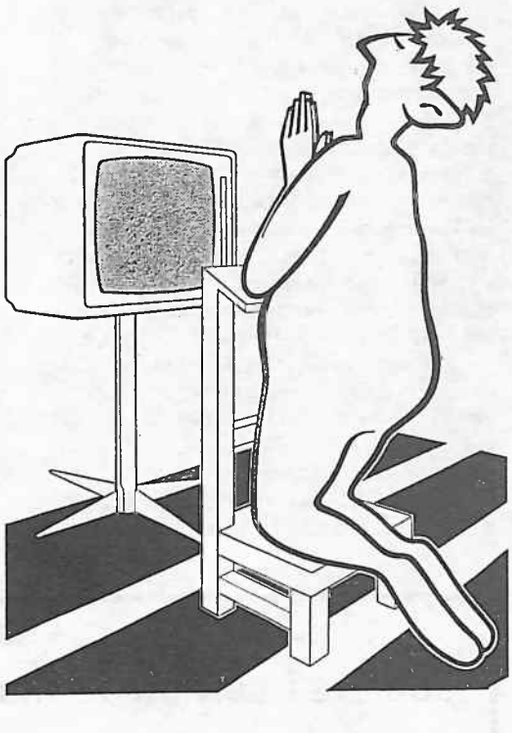

Niveau des redevances européennes en 1985 (en francs)

	Noir et blanc	Couleur
Autriche	835	835
Belgique	465	727
Danemark	596	1014
France	346	526
R.F.A.	596	596
Italie	298	298
Pays-Bas	429	429
G.-Bretagne	215	414

Sources : La Télévision réf. ci-dessous.

BOULEVARD DE LA PENSÉE HEXAGONALE

Dans l'immédiat, la France est le témoin agité d'une redistribution de ses propres cartes et atouts. La législature socialiste avait été marquée par une série d'initiatives qui bouleversèrent partiellement le paysage hexagonal de la communication. On assista alors à une libéralisation encadrée et inévitable pour pouvoir postuler à une place de choix à l'échelle internationale : celle-ci permit :

— l'explosion des radios locales privées ; Canal +, La Cinq et TV6.

— L'essor de la télématique avec le programme volontariste de développement du minitel ;

— Le renforcement parallèle du secteur public : constitution d'un réseau de radios locales fédérées à Radio France, ouverture de nouvelles plages horaires sur les chaînes publiques, création d'une chaîne francophone par satellite (TVS, sélection de programmes des chaînes publiques), mise en place d'une structure pour le développement d'une TV européenne culturelle (la Sept dont la production était diffusée sur FR3), développement des programmes à destination de l'outre-mer (RFO) et de l'étranger (RFI).

— L'affirmation du rôle prioritaire et directeur de l'Etat : organisation et contrôle de l'ensemble des réseaux de communication (plan câble pour la télédistribution et els futurs services de vidéocommunication, technologie des satellites de télécommunication et de télévision directe, rôle stratégique des PTT et de la DGT dans le RNES (8)) ;

— Un sursaut dans la production audiovisuelle : inscription au IX[e] plan de 21 milliards de francs de crédits programmés sur cinq ans, fond de soutien à la production audiovisuelle et cinématographique, création de l'Institut de financement des cinémas et des industries culturelles (IFCIC), aide à la production des dessins animés, autorisation aux particuliers et aux industriels d'investir dans ce secteur avec déductions fiscales.

FEU LA LOI FILLIOUD (Juillet 82)

- **Création d'une Haute Autorité (8) :**
- **Redéfinition du secteur public : TF1, A2, FR3, Radio France, Radio France Internationale, Radio France Outre-mer, Télédiffusion de France, Société Française de Production, Institut National de l'Audiovisuel, France Média International.**
- **Création d'un secteur privé : Canal plus, chaîne cryptée à péage, La Cinq, et TV6.**
- **Création d'un organisme consultatif : le Conseil national de la communication audiovisuelle.**
- **Monopole de la gestion de l'ensemble des réseaux de télécommunication octroyée à la Direction générale des Télécommunications (PTT).**

M'AS-TU VU EN C.N.C.Léotard ?

En mars 86, l'actuelle majorité revenue aux affaires tient à faire du dossier audiovisuel un exemple concret de sa démarche libérale. Inexpérimenté, incompétent en la matière (9), le gouvernement ne tarde pas à comprendre que le sujet est un véritable nid de vipères, l'équilibre du système audiovisuel français est aussi stable qu'un château de cartes : le sort de la production audiovisuelle et cinématographique demeure intimement lié à la politique définie pour les chaînes TV tandis que l'industrie électronique grand public dépend du choix des filières structurelles (câble-satellile-mixte)... Ces premières considérations doublées de secondes, rôle et poids des groupes de pression politiques (composantes de la majorité, députés liés à Hersant...), économiques (groupes multimédias), culturelles (professions liées à la production), enfanteront d'une nouvelle loi à laquelle le ministre de la culture est fier d'y associer son nom :

- Création d'une commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) composée de treize membres : deux nommés par le président de la République, deux par le président du Sénat et deux par le président de l'Assemblée nationale, trois élus respectivement par le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes et la Cour de Cassation auxquels s'ajoutent un membre de l'Académie Française ; les trois derniers membres cooptés par les précédents sont issus des secteurs de la création audiovisuelle, des télécommunications et de la presse écrite : méthode longuement testée pour obtenir une assemblée aux origines variées mais à la pensée uniforme. Leur mandat, non renouvelable a une durée de neuf ans, garantie contre un changement de majorité gouvernementale.

La CNCL :

— délivre les autorisations pour l'établissement des liaisons de télécommunications ;

— autorise l'usage des fréquences pour la diffusion de services de communication audiovisuelle et radiophonique ;

— veille à la diversification des opérateurs en évitant les abus de position dominante et en assurant le pluralisme des idées ;

— autorise l'établissement de réseaux câblés dans les communes ou groupement de communes ;

— veille au respect des cahiers des charges des sociétés d'exploitation de ces réseaux ;

— contrôle le contenu et la programmation des émissions publicitaires ainsi que des émissions électorales.

- Concentration audiovisuelle : l'usage de prête-nom est interdit à la délivrance d'une autorisation ; les actions du capital d'une société titulaire d'une autorisation doivent être nominatives et une même personne ne peut détenir, directement ou indirectement plus de 25 % de son capital (20 % pour un étranger). La durée maximale des autorisations délivrées est de 12 ans. Une même personne ne pourra détenir plus d'une autorisation pour un service de TV dans la même zone, le cumul d'autorisations en matière de radio est possible à condition que la zone couverte n'inclue pas plus de 15 millions d'habitants.

LA SEPT

SOCIÉTÉ D'EDITION DE PROGRAMME DE TÉLÉVISION

- **Créée en 1986 avant la fin de la législature socialiste.**
- **Budget de 470 millions de francs dont 420 millions pour la création de programmes.**
- **Organisée autour d'un comité de programmes, animé par des personnalités « du monde culturel » et des professionnels de la T.V. (français et étrangers).**
- **Mission culturelle : création de programmes culturels européens diffusés par satellite et par le secteur public hertzien (essentiellement FR3), moteur de la création audiovisuelle européenne (programmation sur FR3 cet été de 3 × 12** heures d'émissions thématiques « Le jeu, le plaisir et la création » (11), le 750[e] **anniversaire de Berlin », « Le festival des festivals » : Bayreuth, Salzbourg, Aix-en-Provence... (12)**
- **Perspectives (à définir fin 87) : exploitation avec des partenaires associés d'un canal du satellite de télévision directe TDF 1 : cette chaîne relayée par satellite devrait être « capable d'attirer les forces vives scientifiques, littéraires et artistiques de notre société » (13).**

(8) Voir C.A. n° 65 : première partie du dossier.

(9) « Heureusement pour le pays que Mitterrand a refusé la désignation de Léotard comme ministre de la Défense ». Déclaration rapportée d'un sénateur lors des débats sur la loi Léotard (juillet 86).

• Le secteur public: l'Etat détient la totalité du capital des sociétés de ce secteur qui comprend désormais A2, FR3, Radio France, RFO et RFI, leur PDG est nommé par la CNCL mais celui de RFI (la voix de la France extra-muros) sera obligatoirement désigné par les membres du conseil d'administration désignés par l'Etat.

• Les missions prioritaires de l'Institut National de l'Audiovisuel sont redéfinies: conservation et exploitation des archives des sociétés nationales (au bout d'un délai de 5 ans ces archives demeurent propriété de l'INA à l'exception des œuvres de fiction et des documentaires de création), les missions de formation et de recherche assurées par l'INA deviennent secondaires.

• Télédiffusion de France et la Société Française de Production sont désormais soumises à la législation des sociétés anonymes; la majorité de leur capital demeure possession de personnes publiques. TDF peut être mise en concurrence avec des opérateurs privés et la SFP ne bénéficiera plus des commandes de production obligatoires de la part des chaînes publiques.

• TF1 est privatisée, les émissions à caractère religieux seront diffusées par A2.

• La Régie Française de Publicité est supprimée; le montant des ressources publicitaires des chaînes publiques est plafonné pour 1988 et 89 à leur niveau de 1987; autorisation de la publicité politique.

• Les stations FM qui se refusent à toute collecte publicitaire bénéficient d'une aide prélevée sur les recettes publicitaires radio et T.V.

• Aucune interruption des films sur les chaînes publiques par des spots publicitaires; coupures autorisées dans le secteur privé.

• Redéfinition des canaux accordés sur le satellite de télévision directe TDF 1 (non encore en exploitation) ainsi que des concessions de La Cinq et de TV6.

• Suppression de la CNCA et du Carrefour International de la Communication.

LE SOLEIL NAIT DERRIÈRE LES BUISSONS

Le Conseil constitutionnel jugeant que les articles de cette présente loi, relatifs à la concentration présentaient des dispositions insuffisantes refusa de els ratifier; une nouvelle mouture, compromis entre la défense d'une certaine idée du pluralisme et les nécessaires lois de l'économie et du marché fut déposée devant les assemblées en septembre 86. Elle entérine l'idée que le développement de l'audiovisuel français passe par une synergie entre radio, télévision, édition et presse et laisse ainsi la porte grande ouverte aux stratégies des grands groupes de communication:

• Participation maximale d'une même personne au capital d'une même société:
— pas plus de 25 % du capital pour une T.V. nationale (plus de 6 millions d'habitants).
— pas plus de 50 % du capital pour une T.V. régionale desservant plus de 200 000 habitants (aucun seuil en deça).
— pas plus de 50 % du capital pour une T.V. satellite.
— aucune limitation pour la presse et la radio.

• Limitation des positions dominantes dans un même média:
— T.V. nationale: un groupe peut détenir des participations dans trois chaines différentes: 25 % maximum du capital dans la première, 15 % dans la seconde et 5 % dans la troisième.
— T.V. régionale: aucun cumul d'autorisations d'émission au-delà de six millions d'habitants desservis.
— Cumul interdit entre T.V. nationale et régionale.
— T.V. par satellite: une même société peut être titulaire de deux autorisations mais un même groupe peut détenir des participations dans trois chaînes différentes: 50 % maximum dans la première, 33 % dans la seconde, 5 % dans la troisième.
— Réseaux câblés: aucun cumul au-delà de huit millions d'habitants desservis.
— radio: cumul autorisé entre réseau national et autorisations de radios locales si ces dernières ne desservent pas plus de 15 millions d'habitants.
— Presse écrite: l'acquisition d'un quotidien d'informations politique et générale est interdite si celle-ci procure le contrôle direct, indirect ou en location-gérance de plus de 30 % de la diffusion des quotidiens de même nature (11).

• Cumuls multimédia:
— au niveau national: possibilité d'être présent dans les quatre média (T.V. hertzienne, radio, câble, presse écrite) mais le dépassement des seuils fixés ci-dessous n'est possible que dans deux des quatre cas définis:
— T.V. hertzienne; 4 millions d'habitants
— radio: 30 millions d'habitants
— câble: 6 millions d'habitants
— presse: 20 % de la diffusion totale des quotidiens d'information politique et générale.
— au niveau régional et local: dans une zone considérée, un groupe doit choisir entre deux des quatre possibilités suivantes:
— T.V. hertzienne
— radio, si le cumul des autorisations permet de desservir plus des deux teirs des habitants de la zone considérée.
— réseau câblé
— un ou plusieurs quotidiens.

Libre concurrence et pluralisme entre acteurs aux positions déjà largement dominantes: Havas, Hersant, Hachette et les géants de la communication européenne...

FIÈVRE CATHODIQUE

Le 28 janvier dernier, la CNCL ouvrait la compétition pour la reprise des deux chaînes privées, La Cinq et TV6 (14). Longtemps attiré par TF1 et le symbole qu'elle peut représenter, Hersant, candidat incontournable pour la reprise d'une chaîne doit réviser sa stratégie pour des raisons essentiellement économiques: l'évaluation du prix de vente de TF1 est largement supérieure aux capacités financières du groupe. L'alliance avec Silvio Berlusconi (15), offrant une continuité d'exploitation et permettant d'élargir une couverture territoriale trop faible pour garantir une véritable rentabilité (16) est fortement soutenue par le gouvernement: au-delà des sensibilités politiques, celui-ci est conscient qu'une reprise de TF1 par Hersant soulèverait un tollé insurmontable et déclencherait des grèves dans le secteur public, de plus le maitien de Berlusconi évite de devoir lui verser les indemnités prévues

en cas de rupture de contrat et de perte de fréquence. Malgré tout ce revirement provoque la grogne à la CLT déjà évincée du paysage audiovisuel français sous la gauche (17) et qui postule également à la reprise de La Cinq. Une triple alliance Hersant Berlusconi-CLT s'avère inimaginable : la loi limite à 20 % la part des capitaux étrangers ; de plus comment concilier les ambitions de partenaires qui souhaitent tous être opérateur principal d'une chaîne et possèdent de riches portefeuilles de programmes (excepté Hersant). Autre accroc Havas, principal actionnaire français de la CLT et soucieux d'accéder au marché de la T.V. commerciale négocie un accord avec Hachette pour la reprise de TF1. Ce nouveau Dallas dura trois mois avec Chirac dans le rôle de J.-R... la CNCL n'entrevit les résultats des courses qu'après le dépôt officiel des candidatures.

— Deux candidats pour La Cinq : Hersant-Berlusconi contre Goldsmith (18-Rothschild.

— Quatre candidats pour la sixième :

- CLT-Lyonnaise des Eaux (chaîne généraliste ;
- Publicis, Gaumont, NRJ (T.V. musicale) ;
- UGC, CBS, Polygram, Virjin (Editeurs musicaux) ;
- Canal Plus-Bayard Presse, Larousse-Nathan (Projet de T.V. enfantine).

La compétition fut-elle réellement ouverte ? Evidemment non !... Mais on s'en fout !!! Chirac 5 et Chirac 6 sont nées ! « La société d'exploitation de la cinquième chaîne » prend la succession de France 5. Le capital se répartit ainsi :

TVES (R. Hersant)	25 %
Meteitalia (S. Berlusconi)	25 %
Pargeco (Mutualité Agricole)	15 %
Chargeurs S.A. (J. Seydoux)	10 %
Société centrale d'investissement	9 %
Les Echos (Presse)	5 %
Crédit Lyonnais	3 %
Télémétropole (TV canadienne)	3 %
Sofil (Groupe UIC5)	2 %
Expar	1 %

Hersant en devient le PDG, Berlusconi le vice-PDG (directeur de l'information : Patrice Duhamel qui quitte RMC et rentre au bercail (19)).

POur M6, nouvelle appelation du sixième réseau, la répartition du capital est la suivante :

CLT	25 %
Lyonnaise des Eaux	25 %
Editions Amaury (L'Equipe, Le Parisien)	10 %
Compagnie financière de Suez	8,1 %
UAP (Assurances)	8,1 %
Parfinance (Groupe Bruxelles Lambert)	8,1 %
Paribas	8,1 %
Financière Faltas (Groupe Worms)	5 %
MK2 Vision	2,5 %
Divers	0,1 %

Le PDG de Métropole Télévision est Jean Drucker frère de l'autre et ancien PDG d'Antenne 2, assisté de Nicolas de Tavernost de la Lyonnaise des Eaux et de Jean Stock, directeur des programmes de RTL Télévision (directeur de l'information : Alexandre Baloud, rédacteur-en-chef de RTL.

...La CNCL veille pour nous...

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Cinq

Diffusion :
- 19 heures de programmes par jour au minimum.

Programmes :
- 300 heures de fiction et de documentaires originaux français.
- Emissions consacrées au langage et à la francophonie.
- 45,5 % de programmes français la première année, 50 % à partir de la troisième.
- Diffusion d'au moins douze spectacles dramatiques, lyriques ou chorégraphiques ainsi que cinquante-deux concerts.
- Pas de films avant 20 h 30.

Publicité :
- 6 minutes par heure en moyenne la première année.
- 9 minutes par heure maximum la première année.
- 4 minutes et demie maximum pour l'unique interruption des films par la publicité.

Production audiovisuelle :
- 15 % minimum du chiffre d'affaires annuel.
- 43 millions de francs supplémentaires (au-delà du seuil précisé ci-dessus la deuxième année).

Coproductions cinématographiques :
- Au moins huit films la première année (pour un montant d'au moins 17 millions de francs) ;
- Au moins dix longs métrages la deuxième année et au moins quinze à partir de la troisième.

Production de dessins animés français :
- 10 % minimum des dépenses de production (6 millions de francs la première année).

La Six

Diffusion :
- 13 heures minimum par jour.

Programmes :
- 300 heures de fiction et documentaires originaux français.
- 52 % de programmes français la première année, ; 54 % la deuxième ; 67 % la troisième ; 68 % la quatrième ; 69 % à partir de la cinquième année.
- Pas de films avant 20 h 30.
- Une émission hebdomadaire d'une heure consacrée aux nouvelles images.
- 40 % au moins d'émissions musicales, dont la moitié composées de musique française.
- 25 heures par semaine destinées au public jeune (1 h 30 en fin d'après-midi).

Publicité :
- 6 minutes par heure en moyenne, la première année.
- 9 minutes par heure maximum la première année.
- 4 minutes 30 secondes maximum d'interruption publicitaire dans un film.
- 10 % maximum de recettes publicitaires de la TV française (jusqu'en 1991).

Production audiovisuelle :
- Plus de 15 % du chiffre d'affaires annuel (38 % la première année).
- Affectation de 80 % de la production de documentaires à la création française.
- Affectation de 350 millions de francs pour des coproductions de fiction TV de 1987 à 1991.
- Affectation de 14 millions de francs la première année à la production musicale.
- Production annuelle d'au moins 100 clips français.
- Coproduction annuelle d'au moins 100 clips français.
- Production d'au moins dix enregistrements de spectacles musicaux.

Coproductions cinématographiques :
- Au moins cinq films par an (objectif attendu au plus tard en 1991).

Production de dessins animés français :
- 1 % du CA annuel, 6 millions de francs la première année.
- Obligation de préachats de produits français pour 13 heures par an minimum.

Le Monde 28/02/87

LYONNAISE DES EAUX

PDG : Jérome Monod, ancien secrétaire général du RPR.

- **Deuxième distributeur d'eau en France (2,5 millions de foyers).**
- **Chiffre d'affaire 1986 : 16 milliards de francs.**
- **Bénéfices 1986 : 380 millions de francs.**
- **Diversification de ses activités suite à la vague déferlante de privatisation des régies municipales.**
- **eau : 43 % du C.A. ;**
- **déchets, ordures : 8 % du C.A. ;**
- **chauffage : 20 % du C.A. ;**
- **services funèbres : 12 % du C.A. ;**
- **câble TV : exploitation du réseau câble parisien.**
- **14 % de PATHÉ-CINÉMA.**

(10) Cette mesure est destinée a promouvoir la T.V. régionale auprès des journaux de province soucieux d'investissements dans l'audiovisuel.
(11) Quotidiens régionaux ou nationaux.
(12) Scoop prévu : le musée des horreurs pornographiques de Pasqua.
(13) Rendez-nous Guy Lux et Danielle Gilbert !!!
(14) Interview au journal *Le Monde* de Michel Guy, vice-président de la SEPT (17 avril 87).

(14) Reprise-cession et non reprise-achat comme pour TF1.
(15) France 5 : concession signée le 20 novembre 85 autour de Silvio Berlusconi, Christophe Riboux (apparenté Schlumberger ex magna du pétrole) et Jérome Seydoux (Chargeurs réunis, Croisière Paquet, UTA).
TV6 : concession signée le 21 février 86 autour de NRJ, Publicis, Gaumont.
(16) Dans le domaine de la TV hertzienne, par manque de fréquences utilisables, il n'y a plus de place pour des réseaux couvrant le territoire aussi largement que TF1, A2 et FR3 si bien que :
Canal + : public potentiel : 90 % du territoire ;
Cinquième chaîne : public potentiel : 28 millions d'habitants ;
Sixième chaîne : public potentiel : 18 millions d'habitants.
(17) Pour présentation de la Compagnie Luxembourgeoise de Télévision-RTL : voir C.A. n° 58.
(18) Patron de la Générale Occidentale (industrie des pétroles) et de l'hebdomadaire léotardisé « L'express » (proche du Parti républicain).

CASSE-PIPE A LA UNE

Errigée statutairement au rang de chaîne commerciale dès le 1er janvier 87 (avant sa privatisation), le budget 87 de TF1 s'équilibre à 2,7 milliards de francs : des recettes exclusivement d'origine publicitaire garantis par une autorisation d'augmentation de ses tarifs ; 32 % de plus par rapport à 86 (20), montant pour la dernière fois fixé par le gouvernement et dont le taux est justifié par l'indispensable réussite l'opération-privatisation :

— capital de reprise fixé à 4,5 milliards de francs ;
— 10 % du capital proposé aux salariés de l'entreprise ;
— 40 % proposé au public ;
— 50 % cédé à un groupe d'investisseurs privés pour un montant total de 3 milliards de francs.

Les conseillers de Matignon ont pesé de tout leur poids sur le dossier avec en tête la double nécessité de caser le maximum de candidats et de s'assurer leur bien-veillance politique. C'est par l'intermédiaire du ministère de l'économie et des finances que l'Etat poussa dans un premier temps Havas à se porter candidat au côté d'Hachette pour la reprise : cette alliance offrait au gouvernement un contrôle systématique sur la chaîne et sur sa ligne rédactionnelle. Coup de bambou : le 9 février, l'effort financier nécessaire à l'acquisition de 15 % (900 millions de francs) du capital de reprise représente le double des investissements déjà consentis par le groupe en 84 poour l'achat de 42 % du capital de Canal Plus. Jugeant que des considérations politiques risquaient de mettre en péril la santé financière d'Havas, son PDG, Pierre Dauzier se retire de la course, laissant le gouvernement face à ses maladresses. Le maintien d'Havas aurait accéléré la rupture avec la CLT et aurait entensifié la colère des principales agences de publicité concurrentes (campagne dans la presse, recours en Conseil d'Etat...) se jugeant victimes d'un élargissement de la position dominante de leur consœur. Pour Havas l'alternative apparaissait simple. Participer au rachat de TF1 en position secondaire et s'ouvrir aussi à des difficultés financières ou consolider la place de choix qu'elle détient dans la CLT et qui lui assure de substantiels dividendes : la raison d'Etat a ses limites...

(19) Voir 1ere partie du dossier CA 65

(20) 13 % d'augmentation des tarifs pour A2, l'équivalent mais en négatif pour FR3.

(21) Maxwell et son concurrent Murdoch sont les deux principaux magnats de la communication en G.B.

(22) Filiale française de la Pergamon Media Trust et actionnaire principale d'ACP, Agence Centrale de Presse, seconde agence de presse française après l'AFP, présidée par Ian Maxwell, fils de son père.

(23) Le Monde et Hachette viennent de s'associer dans l'exploitation d'une imprimerie de pointe dans la région parisienne.

Havas s'écartant définitivement, Chirac place tous ses atouts entre les mains de Lagardère, patron d'Hachette en le garantissant de la réussite face à l'outsider Bouygues qui progressivement montera un dossier dont la solidité n'a rien à voir avec la réputation de ses propres constructions. C'est du béton : campagne de presse nationale, appui tacite d'une partie de la classe politique (barristes et léotardiens qui s'opposent à la main-mise totale de Chirac sur l'audiovisuel), menace sérieuse de recours devant le Conseil d'Etat en cas de victoire d'Hachette...

Le 4 avril la CNCL craque et Bouygues l'emporte : leader mondial du bâtiment travaux-publics. Le rachat de TF1 par Bouygues est une réussite dans sa politique de diversification ; la répartition du capital est la suivante :

Bouygues ..... 25 %
Pergamon Média Trust (Maxwell) (Grande-Bretagne) 10 %
Groupe GMF-FNAC ..... 3 %
Société Générale ..... 2 %
Editions Mondiales ..... 2 %
Groupe Bernard Tapie ..... 1,6 %
Financière Faltas (Groupe Worms ..... 1,5 %
Banque Indosuez ..... 1,1 %
Crédit Lyonnais ..... 1,085 %
Sodete ..... 0,08 %
Maxwell Média (France) ..... 2 %
Presse et maisons d'éditions ... 0,5 % (Le Point, l'Expansion, Groupe Marie Claire, Le Quotidien du Médecin, Gallimard, Le Seuil, Fleurus)
François Dalle ..... 0,015 %
Partenaire associé : La Société d'étude de la télévision par la presse (Sept-Presse : Bayard, Média, La Voix du Nord, Les Dernières Nouvelles d'Alsace...).

C'est un échec cuisant pour Hachette, ses maisons d'éditions (Fayard, Grasset, Lattès, Stock, LGF, Belfond, Barrault, Hatier) leurs partenaires de la presse écrite (groupe pluricommunication associant les journaux *Le Monde, La République du Centre-Ouest, Ouest-France, Sud-Ouest* et auquel se sont joints *Nice-Matin, le Midi-Libre, La Montagne*) et leurs associés étrangers (TVS, Granada et Virgin pour la Grande-Bretagne, *El Pais* pour l'Espagne, *L'Espresso* pour le Portugal, NCA pour les States, et TV Globo pour le Brésil). Quelle stratégie pour Hachette aujourd'hui ? « A partir d'aujourd'hui, vous

	TF1 1986	NOUVEAU cahier des charges	BOUYGUES
Information	1 000 heures (130 MF)	Plus de 2 journaux quotidiens Diffusion régulière de magazines d'info. politique	1 075 heures en 1989 (335 MF)
Création audiovisuelle originale	149 heures de fiction (245 MF) 228 heures de documentaires (110 MF) Dessins animés (3 MF)	250 heures par an	358 heures (260 de fiction) (470 MF)
Commandes à la SFP	530 MF	265 MF par an pendant deux ans	380 MF plus 5 % par an jusqu'en 1990
Commandes à l'INA	(Non comparable)		Achat de 400 heures par an
Production de films	60 MF		120 MF en 1989
Cinéma	143 films 85 MF en achat de droits	192 films maximum par an, dont 144 aux heures de grande écoute	170 films maximum par an (pas de multidiffusion)
Musique			Préfinancement de 50 clips 50 % de chanson française
Emissions culturelles	78 heures 41 MF Théâtre et musique	12 spectacles dramatiques, lyriques et chorégraphiques par an 10 heures de concerts	90 heures par an (dont 60 de première diffusion)
Publicité	1,45 minute par heure en moyenne	9 min/h maximum en moyenne Matimum : 15 minutes	8 min/h Maximum : 12 minutes
Site	Tour Montparnasse Cognac-Jay		Nouveau site

Le Monde d'avril 87. Engagements de Bouygues devant la CNCL comparés aux exigences du cahier des charges de TF1. Du béton !!!

HAVAS

- **Société anonyme détenue pour 50,26 % par l'Etat (en instance de privatisation)**
- **97 sociétés**
- **15.000 salariés**
- **Chiffre d'affaire : 10 Milliards de francs. 60 % dans la pub, 25 % dans les média, 13 % dans le tourisme.**
- **20 à 30 % du marché publicitaire français (part difficilement évaluable)**
- **45 % du capital d'Eurocom, filiale rassemblant une vingtaine d'agences publicitaires (Bellier, Univas, Havas-conseil...)**
- **50 % de la régie publicitaire de la presse provinviale (permettant à l'Etat de contrôler les lignes rédactionnelles).**
- **50 % de la régie publicitaire de FR3**
- **Participation dans I.P, régie publicitaire de RTL et dans Médiavision, régie publicitaire dans le cinéma.**
- **35 % de la compagnie européenne de publication (groupe Larousse et éditions Nathan, formant le second conglomérat d'édition français derrière Hachette).**
- **50,25 % de Télé-images, société de production.**
- **25 % de Canal-Plus**
- **30 % de la Compagnie luxembourgeoise de TV.**

n'avez plus à vous gêner avec les hommes politiques. Vous pouvez les envoyer chier» dixit Lagardère aux journalistes d'Europe 1.

Gageons que ce ne fut qu'un moment d'égarement: l'avenir de Matra (Hachette) est largement dépendant de la volonté gouvernementale et de sa politique en matière d'armement... D'ailleurs les cadeaux tombent déjà:
— 450 millions de francs de crédits programmés sur cinq ans pour la Défense nationale.
— 1500 km d'autoroutes dans les poches des travaux publics.
Bouygues et Hachette sauront en croquer quelques miettes...

PAS DE BAVARDS A L'ANTENNE

La première grande initiative publique après le vote et l'adoption de la loi Léotard fut la nomination des membres de la CNCL; la droite libérale, à l'image de ses prédécesseurs qui avaient lancé le mouvement avec la création d'une Haute autorité, enfentait d'un clown à la face duquel on pourrait graver la devise longtemps réservée par le *Canard Enchaîné* à celui qui y représente aujourd'hui «l'intégrisme sans soutane» de l'Académie Française:
«Cambre-toi, fier si courbe!»

Le satyricon de la presse hebdomadaire apostrophait ainsi l'illustre Michel Droit, ami personnel en son temps, de Bokasse et aujourd'hui de Botha, asservi à Hersant et qui ne dissimule jamais la profondeur de ses déclarations fracassantes: «Non, les militaires Chiliens ne sont pas des putchistes invétérés. Ils ont même derrière eux une tradition de loyalisme assez rare en Amérique latine»
Quelle droiture dans l'expression... Dernièrement, après qu'on l'eut choisi pour veiller sur nos cages de verre il constatait: «On ne m'a pas fait venir pour autre chose que ce que je suis».

Moins célèbrissime, mais tout aussi respectable, les trois représentants des grands corps de l'Etat:
- Yves Rocca (cour de cassation): ancien directeur de cabinet de Peyrefitte, membre du Conseil national de l'association professionnelle des magistrats (droite)
- Michel Benoist (Cour des comptes): passé par une multitudde de ministères, il servit Lecanuet, Nungesser, Guichard, Bonnet...
- Pierre Huet (conseil d'Etat): président du comité financier de l'ORTF de 68 à 72 et directeur durant 10 ans de l'agence européenne pour l'énergie atomique.

Mitterrand, fidèle à lui-même et à la cohabitation nomma, pour sa part, Bertrand Labrusse (ancien PDG de la SFP) etCatherine Tasca (co-directrice du théâtre des amendiers à Nanterre). Les autres membres de la CNCL ont pour la plupart vécu leur puberté dans le sérail RPR, plus particulièrement leur président, Gabriel De Broglie, Prince de la mare au diable, qui continue une carrière orléaniste dans les instances dirigeantes de l'audiovisuel: ORFT de Pompidou, INA de Giscard, Haute Autorité de Mitterrand (nommé par le président du Sénat), et CNCL de Chirac.

En bref, un parc à pantins d'une grossière efficacité: l'année 87 sera celle de ma nomination aux postes de responsabilités de revenants archéo-gaulliens (ou gaullistes selon les écoles de référence).

- Claude Contamine, PDG d'A2: ancien directeur de la télévision sous Peyrefitte lorsque celui-ci convoquait les rédacteurs en chef de TV pour leur «exprimer les souhaits du gouvernement».
- René Han, Pdg de FR3: Edgard Faure jugea ainsi sa nomination: «Ils ont mis président à FR3 un Chinois RPR, mais il ne semble pas que ce soit parce qu'il est Chinois...»
- Jean-Marie Cavada, directeur général d'A2: un débarquement tout frais de chez Hersant.
- Jacques Goujat, directeur général de FR3: il accompagnait en mars 86 Contamine et Han dans les réunions publiques du RPR organisées pour les professionnels de l'audiovisuel.
- Roland Faure, Pdg de Radio-France: carrière de journaliste au *Méridional* et à *l'Aurore*, quitta Radio-France en 81 pour diriger CVS, radio privée de la municipalité RPR de Versailles.
- Jérôme Bellay, directeur de la rédaction de radio-France qu'il quitta en 82 pour couvrir les ondes de la très chiraquienne Radio-Tour-Effel.
- Jean-Claude Michaud, pdg de RFO: autre disciple de Peyrefitte et frère par alliance de Contamine; chargé déjà à l'époque du secteur outre-mer, il participait avec les élus locaux RPR à l'installation de radios et de télés locales.
- Claude Lefevre, directeur de RFO: ami intime de Pasqua, animait en 68 les comités anti-grève de l'ORTF. A opportunément servi Giscard, Chirac et Hersant.

Objectif général de ces petits bras musclés: préparer les charettes et réorganiser les stations investies depuis 81 par des hordes de sanguinaires journalistes gauchistes...
Merci de nous le dire!
- Réorganisation des équipes rédactionnelles sur le service public (avec de grosses difficultés sur A2 où Claude Sérillon et son équipe continuent leurs forfaitures). Limogeages politiques dont le plus médiatisé à été celui du rédacteur en chef de FR3 Corse.
- Suppression de magazines (Taxi, Urba, sur FR3.
- Demandes d'interdiction d'émissions (Droit de réponse, Sexy Follies, Clip vidéos jugés blasphématoires...)
- Questionnaire inquisiteur sur les rédactions de l'audio-visuel après les manifestations lycéennes et étudiantes et les grèves hivernales.
- Restructuration du personnel de service public: licenciement et restrictions de crédits...
- Volonté affirmée de faire de RFO et de RFI ce qu'elles ont toujours été: «RFI c'est la voix de la France. C'est la propagande française. Ce sont des fonctionnaires qui devraient travailler à RFI. Pas des journalistes» (Michel Péricard, spécialiste de la communication au RPR).

Mauvaises communication gouvernementale? Maladresses? Conception rétrograde du rôle d'un service public de la communication? Là où la gauche socialiste et languissante avait su adapter un secteur aux exigences d'une démocratie dite moderne, la droite ou du moins une frange de cette droite libérale semble vouloir revenir aux méthodes initiées par De Gaulle et à l'époque adéquate... Le RPR est en retard d'une révolution culturelle: «Revo-cul pour des chaînes putes» pourrait scander Bernard Henry Levy...

DU REBECCA A L'ORWELLIENNE

Les années 80 demeurent le témoin privilégié de la déstructuration profonde des espaces sociaux traditionnels; les restructurations industrielles alliées à leur équivalent en matière d'urbanisme et d'environnement se chargent de faire perdre progressivement à chacun la notion d'appartenance à un monde d'entités spécifiques, à un groupe sociale et/ou ethnique possédant son histoire et son espace et maîtrisant par ce fait sa culture. La mise en place progressive d'une société duale à l'échelon économique n'est qu'un aspect particulier et inductif de la précarité de la condition humaine (24): la désertification progressive des espaces sociaux est à analyser conjointement avec le développement apparemment désordonné des techniques de communication. La révolution des Media (25), par la multiplication des réseaux et des techniques apparaît comme la plus décevelante entreprise de conditionnement et d'uniformisation de cette fin de siècle.

Communiquer, ce n'est pas échanger mais faire consommer en connexant des centres producteurs, diffuseurs et serveurs d'informations et des populations ou des groupes sociaux déshérités de toute autonomie et libre arbitre. «La ville n'est pas un organisme mais elle représente des moyens utilisés par un organisme social pour contrôler et maintenir la structure». Cette citation d'Henri Laborit appliquée aux infrastructures médiatiques nous conduirait aux mêmes conclusions. En effet un environnement non maîtrisé par ses propres occupants entraîne un dépérissement de la vie sociale et une capacité accrue de surveillance des espaces concernés (Grands ensembles, zone pavillonnaires, Centres commerciaux, Réseau routier). De la même manière, l'excroissance constatée des techniques communicatives, alors qu'elle est le témoin d'un vide en matière de vecteur et de

qualité d'échanges (26), nous conduit vers une dépendance irréversible vis-à-vis des supports médiatiques et des éléments qu'ils transmettent.

L'outil, jugé le plus efficace en la matière est bien la TV : celle-ci, vitrine d'images, fonctionne suivant l'idée que ce qui est vu est bien réel ; or l'outil porteur de ces images possède un énorme pouvoir déformant de sélection. Dans les faits, l'ensemble des media (Grande Presse, Radio, TV) opère en sélectionnant/façonnant leur contenu à travers un prisme divergent : de part et d'autre de cette lentille, deux mondes : l'un dominé, mais bien réel, trivial, et évident aux yeux de **chacun** mais clandestin et masqué aux yeux de **tous**, l'autre dominant, image filtrée du premier :

Les medias puisent leur nourriture dans un monde signifiant, engendrant un monde signifié, créateur d'informations et de nouvelles valeurs ethiques ; ces valeurs, au même titre que les besoins alimentaires et calorifiques d'un être humain sont les quantités d'énergie nécessaires au maintien et au développement d'une structure sociale donnée.

La négentropie de la vie se fait à partir de l'entropie du soleil : une formulation ardue pour expliquer que l'ordre structurel de la vie sociale se fait à partir du désordre de ses niveaux d'organisation sous-jacents ; et aujourd'hui, de plus en plus, ce sont les media qui jouent le rôle de catalyseur, de régulateur de cet ordre social ; cette régulation agit en tendance, c'est-à-dire que le media, d'objet de discours sur l'actualité, en devient le sujet et crée lui-même l'actualité. Au même titre que la consommation est le oteur de la société de profit, le media est l'outil indispensable d'une société productrice de valeurs à assimiler.

Plus la modernisation du lobby communicatif sera effective et plus le media seravécu loin de « l'intermédiaire-objet » entre l'événement et le public et s'orientera vers un « intermédiaire-idée » entre l'autorité médiatique et le public. le système démocratique, équilibre entre le législatif et lexécutif ne garantit que l'expression de divergences entre gestionnaires du système capitaliste, d'où la nécessité d'un large consensus véhiculé par l'ensemble des sphères culturelles (système éducatif, média...) ; ce vers quoi nous tendons aujourd'hui, c'est l'ouverture d'une démocratie parlementaire classique à une démocratie participative dans laquelle des groupes de pression et en particulier les media modernes, ayant progressivement acquis une indispensable autonomie, pourraient intervenir au même titre que les politiques.

"Nous, pas démocrates ?
Ah ouais, ça entièrement d'accord
A l'ombre des prisons, la démocratie ?"
Face à face. Haine Brigade.

Pour les professionnels de la communication, la démocratie se résume ainsi régulièrement à la liberté de la presse. le pire, c'est que la presse libertaire ne résonne pas autrement (27). Possédant un public ciblé, elle s'est réparti un marché potentiel de lecteurs-acheteurs et se contente de traiter l'information en juxtaposant des positions qui s'affrontent : incapable de prendre des positions clairement définies en dehors de l'analyse de l'événement immédiat, elle voue un culte au débat pour le débat et se construit autour de spécialistes qui s'autosatisfont en s'interrogeant sur les luttes sociales... menées par les autres !!!

Les media se battent ainsi toujours sur le terrain privilégié des media et poussent des éléments qui leurs sont extérieurs à venir jouter ou parader sur ce seul terrain. L'actuel débat sur la transparence de l'information autour du nucléaire et des risques majeurs sur l'environnement n'a pas d'autres fonctions : il fonctionne comme un disjoncteur de la pensée, un labyrinthe de la réflexion et permet de masquer les véritables enjeux ; les citoyens doivent être satisfaits d'apprendre que la science présente des lacunes, les media sont là pour le leur faire savoir, et apparaissent ainsi comme les gardiens de la démocratie, mais nul ne doit être amené à remettre en cause l'existence même de ces lacunes et s'interroger sur les choix d'une société nucléarisée. les journalistes se battent pour une démocratie à filtre médiatique qui rendrait acceptable le totalitarisme par fragmentation !!!

L'objectif principal de la publicité n'est pas de vendre un produit, mais d'habituer le destinataire du message à l'idée de consommation. Par des mécanismes comparables, les media se chargent de nous donner du monde dans lequel nous vivons et nous nous déplaçons, une image photographie peau de chagrin dépouillée de toute la diversité de ce monde. Ces mécanismes présentent aux yeux des militants d'apparentes contradictions.

- Les media mentent consciemment ou par omission, manipulent l'opinion mais sont vécus comme les garants de la démocratie.
- Notre perception et nos analyses se construisent souvent à partir d'infos relayées par les media.
- Notre volonté militante consiste à faire émerger des événements particuliers dans le monde des media et de la communication, qui seul aujourd'hui peut leur faire accorder **une reconnaissance sociale.**

Le message qu'on tente ainsi de faire passer est le plus souvent travesti et perd alors son **efficacité**, car devenu incontrôlable ; autrement dit, faire appel ou se servir des media est l'aveu d'une faiblesse pour un mouvement : aveu d'incapacité à la communication autonome par ses propres journaux, radios, ses propres structures d'échanges et de circulation de l'info, incapacité à mettre en place une « culture interne spécifique » lui servant de référence suffisante pour exister et fonctionner de façon autonome ; c'est d'ailleurs lorsqu'un mouvement est en perte de vitesse et au bord de l'asphyxie que ses actions sont entreprises pour interpeller les media. Plus l'info directe s'appauvrira et plus l'action militante s'orientera vers un relai médiatique. C'est alors la sacro-sainte idée de l'action directe qui est remise en cause par le fait que l'action n'est pas faite en priorité pour modifier le rapport de force, mais pour avoir un écho favorable ; c'est aussi prendre le risque de voir une frange du mouvement s'établissant comme « lobby institutionnel » dont l'interlocuteur privilégié sera le monde médiatique : dérive bureaucratique et leadership reconnu responsable se substituent alors à l'action collective, difficilement assimilable par les media sauf lorsqu'elle privilégie le sensationnel et le spectaculaire. En fait, plus un mouvement est « supporté » par les media et plus ceux-ci sont en mesure d el'orienter (28) ou de le briser...

Face à cette inflation du rôle et du poids des media dans nos sociétés, il serait intéressant d'avoir une idée juste de l'audience et du développement de la presse dite parallèle en France. En attendant abonnez-vous et diffusez Courant Alternatif.

Champigny le 20.mars 87

Sources bibliographiques

— *La télévision*. ouvrage collectif Ed. La découverte
- *L'homme et la ville*. Henri Laborit. Ed. Flammarion.

(24) Ce serait une erreur grave et maintes fois répétée que de considérer que de considérer que les autres formes de précarité découlent d'un simple rapport à la structure de l'emploi.

(25) média : pluriel latin de medium : lien, intermédiaire.

(26) Voir développement actuel des agences et réseaux de rencontre, de la communication par minitel.

(27) Nul besoin de citer de titres : s'articulant autour du culturel, ils ont oublié et les mouvements sociaux et leur catalyseur : la lutte de classe !

(28) Cf. Etudiants dont la presse a créé une image avant même que ceux-ci se soient définis collectivement ; image reprise et ensuite intériorisée par le mouvement lui-même : « non, nous ne voulons pas refaire 68 ».

Sénégal :

CRISE D'UN RÉGIME ET... DES PERSPECTIVES RÉVOLUTIONNAIRES

Toure Kunda, Xalam, Youssou Ndour, Super Diamono... la musique sénégalaise commence à trouver un créneau en France... Mais si la mode est au « black » aujourd'hui, les réalités locales ne sont sans doute pas mieux perçues qu'avant. A peine si une grève d'étudiants à Dakar où deux d'entre eux auraient été tués, suscite quelques lignes dans les journaux français.

Cet article se propose de donner un aperçu de l'évolution du pays depuis trois ans sans revenir sur des éléments plus généraux et antérieurs qui avaient été abordés dans un précédent article (C.A. n° 38 - septembre 1984).

LE MOUVEMENT ÉTUDIANT DE JANVIER-FÉVRIER 87

Résumons les faits. Au départ il y a des bourses qui ne sont pas payées au 21 du mois de janvier (le paiement du mois précédent a eu lieu entre le 13 et le 20). Voyant cela les étudiants décident collectivement le mercredi 21 de bouffer gratuitement au resto-U. Le lendemain lorsqu'ils veulent remettre ça, le directeur du COUD (les œuvres universitaires) fait appel aux GMI (1). Après l'évacuation du Resto-U, ces voltigeurs sénégalais prennent d'assaut le pavillon A de la cité où s'étaient réfugiés des étudiants. De nombreuses chambres sont saccagées, il y a des dizaines de blessés et la rumeur dit qu'il y aurait des morts...

Selon un scénario classique le mouvement s'étend aux lycéens dans les jours et les semaines suivantes. Dans certaines villes de province ça prend un tour intéressant puisque par exemple à Thiès les maisons du proviseur et du censeur (qui avaient fait arrêter des élèves) sont incendiées ainsi que des véhicules de l'administration tandis qu'à Kaolack pas mal de vitrines font les frais de l'esprit dynamique et entreprenant des jeunes du coin. A Dakar pour la première fois depuis longtemps (1973 sans doute) on a vu des lycéens partir en cortège dans les rues malgré le quadrillage policier un peu débordé par l'ampleur du mouvement.

Ce qui était nouveau dans l'organisation de ce mouvement étudiant c'est la rupture avec une conduite hyper-avant-gardiste qui caractérise ce type de mouvement ; cette année les délégués regroupés dans une « coordination » ont été élus et la plate-forme ainsi que les décisions concernant la négociation ratifiées par des assemblées générales de faculté.

Cette évolution résulte de plusieurs facteurs :

— Il y a peut-être un certain mimétisme sur le mouvement de décembre en France que les étudiants sénégalais ont suivi avec intérêt malgré la quasi-censure des média officiels (alors que par ailleurs on peut suivre au Sénégal aussi fidèlement qu'ici le championnat de France de Foot !).

— Il y a aussi et surtout l'usure du modèle d'organisation léniniste et de sa phraséologie caricaturale surtout après les « trahisons » successives des directions non contrôlées par la base comme ce fut le cas pour le mouvement de 1984 (2).

Cela étant, tout ceci s'est soldé par une défaite. Après plus d'un mois de grève le mouvement a commencé à s'essouffler un peu et le gouvernement en a profité pour durcir sa position : le 16 février il a fait fermer le restau-U et la cité en laissant un délai d'une semaine aux étudiants pour renouveler leur inscription en prenant leur carte de "défaillant". Ainsi, au bout du compte, la coordination des étudiants de Dakar a dû négocier la prise des cours sans pouvoir maintenir les préalables posés jusque-là (3). Les concessions faites par le gouvernement n'ont été que des broutilles telles que la promesse de construire un restaurant de 3000 places ou de payer les bourses dans les meilleurs délais. Sur la question des "disparus" il est difficile d'y voir clair (4), le gouvernement a refusé une commission d'enquête indépendante avec des représentants des étudiants en disant que la justice suivait son cours.

Mais cette victoire (relative) du gouvernement sénégalais n'efface pas le discrédit qui gagne tous les secteurs de son action, dominée de plus en plus ouvertement par des références d'austérité et de libéralisme marquant ainsi une rupture depuis quelques années — dans le discours ! — avec la rhetorique du « socialisme africain ».

(1) Groupes mobiles d'intervention

L' ECOLE NOUVELLE A VAU-L'EAU

Dans la politique scolaire où le gouvernement d'Abdou Diouf avait joué la carte de la "réforme" après la tenue des Etats Généraux de l'Education en 1981, l'« école nouvelle » promise pour désamorcer le malaise permanent dans l'enseignement (5) ne semble pas près de voir le jour. Au contraire, le ministère a lancé à la rentrée 1986 des « classes à double flux », bel euphémisme pour désigner des classes fonctionnant à mi-temps avec un seul maître et évidemment testées dans les quartiers populaires...

Ce qui apparaît de manière nette, c'est une forme de désillusion vis-à-vis de l'Ecole alors que celle-ci focalisait traditionnellement tous les appétits de promotion sociale. En fait, à terme, c'est la reproduction des classes dominantes qui est remise en cause. Exemple significatif de ce phénomène, on a enregistré en 1986 la création d'une « association des bacheliers-chômeurs » qui regroupe des jeunes qui refusent d'aller à l'Université pensant ne pas trouver de débouchés au bout de quatre ans d'études et préfèrent essayer de se débrouiller en montant des affaires commerciales !

(2) L'année suivante, la plupart des étudiants du « Comité de lutte » qui s'étaient auto-proclamé représentatif des étudiants et qui avait accepté une reprise des cours contre l'avis manifeste de la « masse », se sont vu attribuer des bourses d'études à l'étranger... Pure coïncidence sans doute !

(3) Retrait inconditionnel des forces de l'ordre du campus, recherche et sanctions prises à l'encontre des responsables des événements, lumière faite sur les « disparus », et renvoi du directeur du COUD ayant fait appel aux GMI.

(4) Deux étudiants auraient été tués, mais ça reste difficile à établir en raison des manœuvres d'intox du gouvernement (black-out de l'information autour des hôpitaux, fausses nouvelles répandues concernant la mort d'un étudiant dans le but de discréditer la coordination qui avait repris l'information).

« TOUT LIBÉRAL, TOUTE ! »

Mais la pente de l'austérité libérale est peut-être encore plus abrupte, dans les autres secteurs de l'économie où les recettes du FMI ou de la banque mondiale sont, ici aussi, à l'ordre du jour.

Dans l'administration, la pilule risque d'être particulièrement amère puisque c'est 22.500 suppressions de postes qui sont annoncés dans le cadre du Plan d'ajustement à moyen et long terme (PAML). Dans cette perspective, le 10 mars dernier, les ministères ont reçu la visite d'inspections d'Etat, chargés de débusquer les « faux postes » ou les « planqués »

Dans l'industrie, l'heure est aussi aux dégraissages : sur 25.000 emplois industriels, il est prévu d'en supprimer au moins 4 % et environ 11 % dans une version jugée « optimale » pour moderniser l'appareil de production, dans le cadre de la Nouvelle politique industrielle (NPI), baptisée ainsi en 1985. L'idée est de faire davantage appel au capital privé et notamment aux entreprises étrangères en les attirant par des allègements fiscaux. Mais quand on voit que la zone franche de Dakar existe depuis plus de 10 ans et qu'elle ne compte à ce jour que 8 entreprises, pour quelles raisons supplémentaires les capitalistes étrangers qui bénéficient déjà d'avantages exorbitants viendraient ils investir au Sénégal dans le cadre de cette NPI ? Par ailleurs, les dernières réalisations industrielles comme les Industries chimiques du Sénégal (ICS) connaissent déjà des difficultés alors qu'elles sont installées depuis 3 ans seulement : on y a déjà licencié, en partie pour casser une grève, mais aussi pour des problèmes de rentabilité...

Là aussi, le contexte des restructurations économiques est propice à des remises en ordre sociales dans les secteurs où existait une tradition de lutte. Ainsi, depuis deux ans, la Régie des Chemins de Fer du Sénégal (RCFS), qui dans l'histoire du mouvement ouvrier sénégalais est un peu l'équivalent des usines Renault en france, a connu une normalisation syndicale à la faveur d'une « modernisation technique » et un processus similaire est actuellement en cours à la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) qui, dans les années 70 a été le siège de plusieurs grèves durement réprimées. Bien souvent, aussi, c'est la corruption des « leaders » issus des syndicats les plus représentatifs qui est utilisée. Ainsi, Madia Diop, le secrétaire du syndicat qui a le quasi monopole en milieu ouvrier, la Confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS), est issu de la fédération des industries alimentaires la plus rétive à la ligne dite de la « participation responsable » dans les années 70. Les autres tentatives de syndicats ouvriers ont plus ou moins tourné court, seule subsiste encore, mais très affaiblie après des querelles internes, l'Union des Travailleurs libres du Sénégal.

LA FIN DE L'« ENCADREMENT DE LA PAYSANNERIE » ?

Vis-à-vis du monde paysan, on ne parle plus aujourd'hui que de la NPA (Nouvelle politique agricole), l'expression est sortie en 1984. Là aussi, c'est le désengagement de l'Etat qui est à l'ordre du jour. Il faut dire que les structures d'« encadrement » et de commercialisation bâties autour de la filière arachide, qui ont servi pendant des années à prélever sur la paysannerie un tribut en direction de l'Etat et des classes urbaines favorisées, avait fini par être par être paralysées par des problèmes de gestion et des détournements. Après le remplacement de l'ONCAD, en 1980, il y a eu la SONAR, une autre société d'Etat qu'on a démantelé aussi en 1985. On se retrouve désormais avec des commerçants privés qui s'occupent de vendre l'arachide et des banques chargées d'inculquer aux paysans auxquels elles font crédit, une mentalité de petits entrepreneurs... ce qui en dit long sur la capacité d'un Etat qui a prétendu plus de 20 ans « encadrer » les paysans et qui en revient ainsi à un point zéro. Mais pour cette première campagne placée sous le signe du désengagement, il y a eu des problèmes d'approvisionnement en semences puisque jusqu'alors les paysans les recevaient de l'Etat (prêtées à 25 % d'intérêt). Ainsi, alors que la pluviosité durant l'hivernage avait été bonne, la récolte n'a pas atteint les résultats escomptés, pour cette raison ...

Mais le problème du Sénégal en matière agricole c'est aussi de sortir de l'arachide, production soumise au double aléa du marché mondial et des conditions climatiques. Aussi, l'autre grande affaire de la politique agricole du Sénégal, c'est l'aménagement du fleuve Sénégal, après la construction du barrage de Manantali à la frontière avec le Mali. C'est le type même de projet-mastodonte concocté par les bureaux d'études dont le principal souci n'est évidemment pas la situation du paysan sahélien — l'une des justifications du projet est de stopper l'avancée du désert. C'est d'abord les entreprises de construction qui s'en sont mis plein les poches. Avec le coût de la construction du barrage de Manantali et de celui de Diama (l'autre barrage plus petit déjà construit en aval), on a atteint un coût de 800 millions de dollars, soit, d'après René Dumont de quoi réaliser pour 40.000 villages sahéliens, « une retenue d'eau ou un forage, des reboisements et toute une série de diguettes anti-érosives (6).

* * *

(5) En 1980 la lutte engagée par le syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (regroupant environ 70 % de la profession) avait joué un rôle certain dans la décision de Senghor de se retirer du pouvoir.

(6) Pour l'Afrique, j'accuse, Plon 1986.

Dores et déjà on peut prévoir un certain nombre de dégâts écologiques et humains qui vont en découler : augmentation de la pollution par les pesticides et des taux de paludisme et de bilharziose, perte de 242.000 hectares de pâturage et désertification accrue des zones alentour, etc. Ensuite, pour ce qui est de l'installation sur les terres irriguées ce n'est pas n'importe qui qui pourra se le permettre, la mise en valeur d'un hectare revenant à 3 millions de F. CFA, soit 6 millions de centimes ! A terme, c'est donc la perspective d'une prolétarisation agricole qui se dessine, comme ce qui existe déjà avec les « périmètres de la SAED » dans la zone du delta, à moins que ce projet ne rejoigne le cimetière des éléphants où gisent bien d'autres « mirages du développement » produits des fantasmes de gigantisme des technocrates indigènes et de la rapacité des transnationales qui poussent à la roue...

LA CRISE ET SES IDÉOLOGIES

Depuis déjà quelques années on parle beaucoup au Sénégal du « renouveau islamique » et de la laïcité de l'Etat. L'Islam sénégalais a une dynamique propre. L'immense majorité des musulmans au Sénégal appartiennent à des confréries religieuses caractérisées par des relations interpersonnelles entre marabouts et talibés(fidèles, disciples). Les deux plus importantes confréries sont les Tidjanes et les Mouriedes. Cette dernière, dont le fondateur Cheikh Amadou Bamba était sénégalais (mort en 1927), s'est montrée particulièrement active ces dernières années. Au départ mode d'organisation sociale liée à la société paysanne, les Mourides ont joué un rôle moteur dans l'implantation de colonies agricoles dans le bassin arachidier, ils se sont très bien implantés en milieu urbain, en particulier chez les jeunes, chez qui l'identité mouride jouant sur un nationalisme anti-colonial a attiré beaucoup de monde. Des rivalités sont alors apparues avec la confrérie des Tidjanes surtout en 1983 et 1984, ces derniers ne voulant pas se laisser distancer par l'expansionnisme mouride chez les jeunes.

Aujourd'hui, le mouridisme semble un peu marquer le pas dans sa course hégémonique (7). De plus, la direction de la confrérie, qui se montre plus conciliante vis-à-vis du pouvoir politique que par le passé, a dû désavouer récemment la Fédération des jeunes mourides. La dynamique autonome de cette organisation était telle qu'elle n'était plus contrôlée par la confrérie et on l'accusait de rouler pour l'opposition.

→

* * *

(7) Leur apogée se situe sans doute juste après les présidentielles de 1983 où on entendait les Mourides dire que le prochain chef de l'Etat siègerait à Touba, la ville sainte de la confrérie.

Mais la nouveauté la plus récente dans l'Islam sénégalais, c'est l'émergence maintenant indéniable d'un mouvement intégriste qui se structure de mieux en mieux (8). Elle a ses lieux de culte à Dakar; la mosquée inachevée de l'aéroport; sa presse, ses écoles. Sa base sociale est surtout l'intelligentsia urbaine plus ou moins déclassée, notamment les arabisants qui ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi après leurs études en Egypte et au Moyen-Orient... Elle a réussi récemment (en 1985) deux « coups politiques »: l'un en menant campagne contre les francs-maçons qui en Afrique constituent une maffia omniprésente dans les allées du pouvoir, et surtout contre le code de la famille (9) rebaptisé par la misogynie ambiante « Code de la femme ».

(8) Les intégristes doivent être distingués des musulmans confrériques. Ils reprochent à ces derniers de ne pas être de vrais musulmans car trop imprégnés de traditions africaines pré-islamiques.

(9) Ce code qui a été promulgué en 1972 avait soulevé alors une levée de boucliers chez les chefs religieux qui y avaient vu une ingérence de l'Etat dans un domaine où les prescriptions coraniques devraient suffire. En fait, depuis il n'a reçu un début d'application qu'en milieu urbain.

(10) Wade, toujours à la recherche d une consécration internationale n'a rien trouvé de mieux qu'un strapontin à l'Internationale libérale, le fauteuil de l'Internationale socialiste étant déjà occupé par le PS.

(11) Ces deux partis rivaux sont issus du PAI (« le plus grand parti communiste de l'Afrique de l'Ouest » dans les années 60; le PIT résulte d'une 1ere scission en 1967 en opposition aux fidèles du vieux leader en exil Mahjemouth Diop et la LD-MPT d'une nouvelle scission en 1972. L'éclatement du SUDES est en grande partie dû à la rivalité de ces deux formations (alignées sur Moscou!) pour le contrôle du syndicat.

(12) Les maoïstes s'étaient signalés par une attitude plus rupturiste sur des questions comme le statut de la femme. Contrairement à la 1ere génération de marxistes du PAI qu'ils traitaient de « féodaux », les militants de AJ n'ont pas toléré la polygamie dans leurs rangs. Mais ils n'ont rien pu trouver de mieux que d'instaurer la pratique des « mariages militants » avec tous les effets catastrophiques qu'une telle endogamie peut avoir (un couple brisé c'est au moins un militant ou une militante de moins!)

(13) Sur la répression du mouvement casamançais, voir *Libération-Afrique-Caraïbes-Pacifique* n° 29.

Ainsi, beaucoup de sympathisants intégristes le sont devenus à la suite de problèmes conjugaux! Les intégristes avaient même réussi à ce que le khalife général des Tidjanes, réputé « modéré », reprenne publiquement les propos tenus par les intégristes sur le Code. Après coup, il a dû faire marche arrière et dire qu'on l'avait mal compris.

UNE OPPOSITION TOUJOURS EN PANNE

Du côté de l'opposition, c'est toujours le marasme; celle-ci a du mal à retrouver un nouveau souffle depuis « l'ouverture démocratique » de 1981. ne pouvant plus tabler sur la clandestinité pour resserrer les rangs et mythifier son poids exact, elle se retrouve toujours divisée. En février dernier, a été pondue une déclaration commune signée de la plupart des formations, mais celle-ci vient après quatre ou cinq tentatives similaires depuis le début de la décennie. De plus, la Constitution « taillée sur mesure », interdit les coalitions. le seul candidat sérieux pour le pouvoir, c'est le secrétaire du PDS, « Maître Abdoulaye Wade », dont le programme politique ne s'inscrit pas fondamentalement en rupture avec le cours actuel (10) mais qui mène surtout une guérilla médiatique contre Abdou Diouf, ce qui lui vaut actuellement une inculpation pour insulte au chef de l'Etat. En outre le régime a essayé de susciter une scission au sein du parti d'Abdoulaye Wade, mais qui n'a pas réussi à entraîner grand monde.

L'autre parti d'opposition qui a l'air de tenir un peu la route, c'est la Ligue démocratique — Mouvement pour le Parti du travail (LDMPT). Contrairement à ses frères ennemis du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT), elle a conservé une stature d'opposant résolu, notamment chez les enseignants où elle contrôle l'une des fractions du Syndicat des enseignants, le SUDES, après la scission de 1984 (11). Son projet politique passe plutôt pour le moment par le biais syndical: à partir d'une base enseignante, la L.D rêve de fédérer tous les syndicats autonomes qui se sont développés en dehors de la sphère d'influence du PS, et qui représentent souvent les couches moyennes salariées (postiers, travailleurs de la santé, de la justice, techniciens, etc.), le tout dans la perspective d'une centrale syndicale alternative à la CNTS.

Quant aux maoïstes de And-Jëf qui ont eu un rôle important dans le milieu scolaire et universitaire, ainsi que dans certains quartiers de Dakar où ils avaient mené un travail d'implantation non négligeable, ils sont en pleine crise. Une scission a eu lieu, et par ailleurs, un certain nombre de cadres du mouvement « mao » sont allé rejoindre la mouvance intégriste... Sans doute faut-il voir dans ces reclassements politiques, au delà de simples opportunismes, les difficultés « identitaires » qu'on peut éprouver lorsqu'une démarche axée sur le seul volontarisme politico-culturel ne peut plus trouver de relais plus vaste dans la société (12).

LA CASAMANCE INSOLUBLE DANS LE BAIN « DÉMOCRATIQUE »

Jusqu'à présent toutes ces oppositions politiques, sociales et religieuses ont une faiblesse commune: face à un régime qui agit avec une certaine subtilité, elles apparaissent toujours rapidement « récupérables », notamment par le jeu du « leaderisme » qui est très marqué dans la vie politique et syndicale, et aussi évidemment dans le domaine religieux. Par contre, le problème posé par la Casamance semble beaucoup plus « indigeste » pour l'Etat sénégalais qui a pourtant essayé un « dosage ethnique » plus favorable aux Casaçais dans les récents gouvernements...

Après la répression très violente — au moins une centaine de tués — que l'armée avait exercé à l'encontre de la population partie à l'assaut de la gouvernance de Zinguichor en décembre 1982, le pouvoir avait cru avoir maté l'irrédentisme casamançais. Il doit maintenant se rendre compte qu'il s'est trompé; le mois de décembre dernier a encore été l'occasion pour les « séparatistes » de prouver leur capacité à occuper le terrain; la présence militaire et policière très lourde ne les a pas empêché totalement. On peut même parler aujourd'hui de guérilla larvée avec des maquis constitués par ceux qui ont fui une répression toujours présente (13). La gravité de la situation pour l'Etat sénégalais se lit à travers quelques indices révélateurs: ici l'arrestation d'un haut fonctionnaire de l'Equipement, là la mise à la retraite anticipée d'un officier supérieur, tous deux suspects de sympathie pour le mouvement casamançais, et en toutes occasions, un discours redondant sur « l'unité nationale » et l'attachement indéfectible des populations concernées à cette fameuse unité...

DES FISSURES DANS LE BLOC AU POUVOIR

Enfin, ce qui trahit aussi la profondeur de la crise politique que traverse le Sénégal, ce sont les rivalités de plus en plus visibles qui existent au sein du pouvoir. Avec « l'ouverture démocratique », le régime d'Abdou Diouf, pour retrouver une certaine assise sociale au sein de la petite et moyenne bourgeoisie des villes et de l'intelligentsia, a fait appel à un certain nombre de « sans parti » comme Iba Der Thiam, ex-opposant syndicalisme devenu ministre de l'éducation nationale et Ibrahima Fall, ancien doyen de la fac de droit devenu ministre de l'enseignement supérieur puis des Affaires étrangères. Si ce renouvellement de personnel politique a bien réussi à diviser l'opposition — en premier lieu le syndicaliste enseignant —, il a aussi des effets négatifs. Une grande partie de l'appareil du Parti socialiste voit d'un mauvais œil ces nouveaux venus au gouvernement dont la crédibilité repose essentiellement sur le fait qu'ils ne prennent pas la carte au PS...

Si au congrès de 1984, Abdou Diouf, s'appuyant aussi sur le mouvement des jeunes (technocrates!) du parti, avait réussi à damer le pion à ceux que l'on appelle les « barons », au XXIeme congrès, en janvier 1987, on a vu les contradictions s'étaler au grand jour entre la majorité des apparatchicks du parti et les structures montées par Abdou Diouf pour court-circuiter l'appareil (14) : pour la première fois depuis qu'elles existent, le Congrès leur a interdit l'accès de la maison du Parti à cette occasion. Il faut dire que ces « PS-bis » ont tendance à se multiplier :

— Iba Der Thiam dont les ambitions d'être un jour à la tête de l'Etat ne sont un secret pour personne a lancé le Groupe de recherches et de soutien à l'Ecole Nouvelle (GRESEN)

— Jean Collin, un ancien cadre de la France d'Outre-mer qui est « l'éminence grise du régime », a créé son association « Les amis de Jean Collin »

— La femme du président a créé « Les amis de Mme Elisabeth Diouf » !

Il ne s'agit pas de petits clubs fermés mais de réseaux clientélistes qui essaient de se positionner concurremment à ceux du PS. Si on ajoute à cela une certaine réaction idéologique au sein de ce parti face au virage « tout libéral » du régime, et qui est apparu au grand jour en même temps que la crise étudiante avec des tracts diffusés au nom d'un « Parti socialiste authentique », on peut se demander jusqu'où ces tiraillements au sein du pouvoir pourront se produire...

Où va le Sénégal? Bien malin qui pourrait y répondre sans risquer d'être démanti deux ou trois ans plus tard. Face à des contradictions qui s'accumulent, le système en place a toujours fait preuve d'une grande imagination politique pour se renouveler sans remettre en cause l'essentiel. Pourtant, les ingrédients d'un cocktail explosif ne manquent pas de s'ajouter au fil des années. Sans parler d'un nouveau Liban, si d'ici quelques temps la stabilité de la démocratie sénégalaise venait à se déchirer, on ne serait pas vraiment surpris...

(14) Il s'agit du COSAPAD (Comité de soutien à l'action du Président Abdou Diouf) ; il y a aussi le CONAGRISAPAD, « le Comité national des griots pour le soutien de l'action du Président Abdou Diouf »

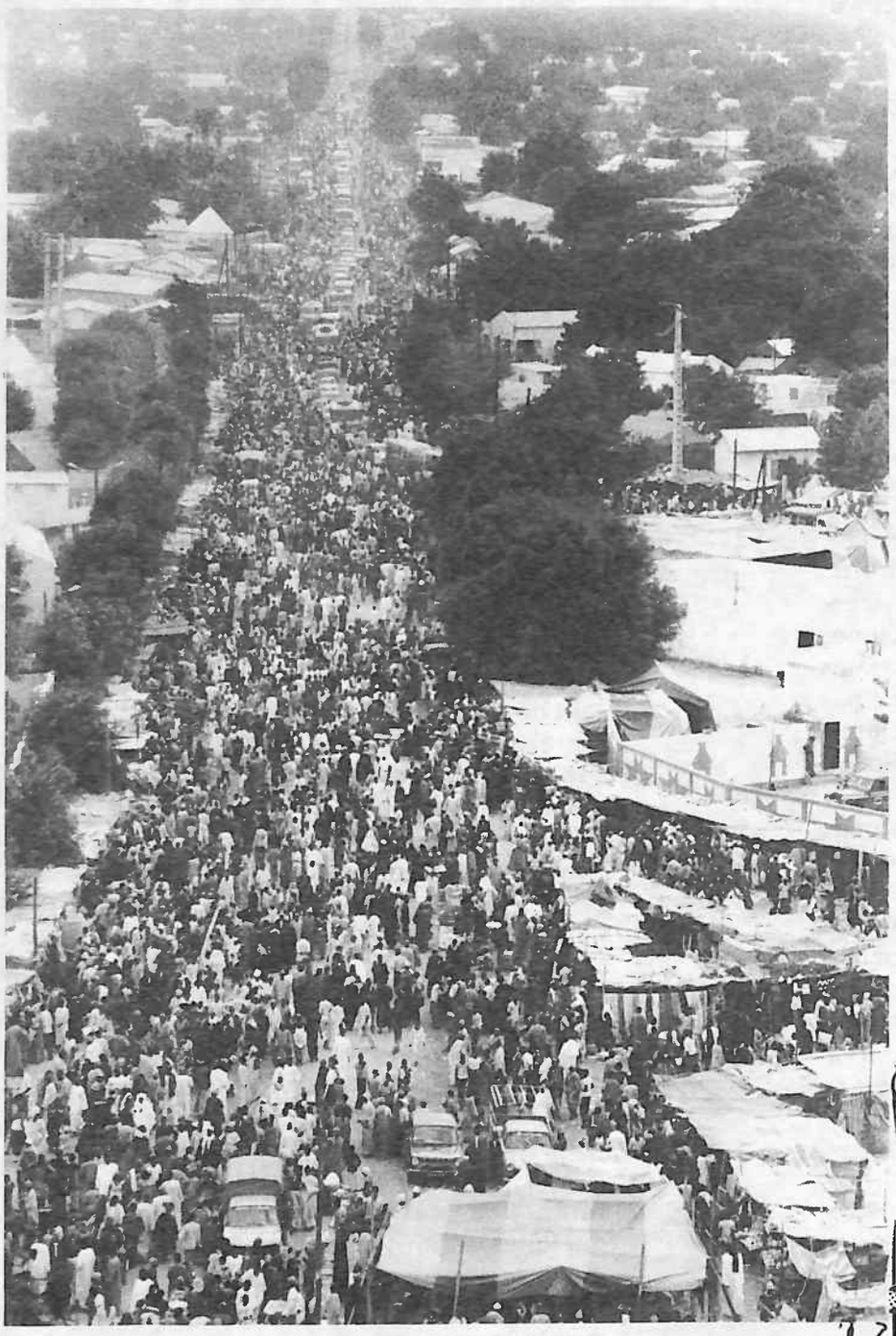

Touba, la ville sainte des Mourides, ces dernières années la pèlerinage traditionnel (le magal) a rassemblé entre un million et demi et deux millions de personnes...

Nucléaire

VERS UNE REMOBILISATION ?
Paris : Manifestation européenne le 20 juin

Après plus de cinq années de sommeil, on peut sentir quelques frémissements qui laissent à penser que le mouvement anti-nucléaire peut reprendre un peu de poil de la bête. Un mouvement qui s'est effondré autant parce que la force de l'ennemi était trop considérable, qu'à cause des illusions qu'il a entretenues, en majorité, vis-à-vis de la gauche. Or, depuis, il y a eu Tchernobyl qui a quelque peu secoué l'opinion — mais l'opinion seule — et qui a fait que l'ennemi a dû en partie se découvrir, et n'a plus exactement le même force qu'avant. Mais, ne nous y trompons pas, sa force de frappe, de désinformation, de répression, demeure considérable.

Quant aux illusions vis-à-vis de la gauche et de la "force des mouvements d'opinion" il faudra qu'elles tombent pour qu'un semblant de mouvement puisse renaître. Et ce n'est pas évident.

Le "réseau pour un avenir sans nucléaire" — que nous soutenons — est loin d'être un produit de luttes réelles. Il s'y déroule encore bien des "querelles de pouvoir" fort éloignés de la lutte anti-nucléaire. Témoin certains Verts qui rechignent à accepter de d'être pas les seuls moteurs de cette petite dynamique tellement leur préoccupation demeure électorale.

Témoin aussi le débat autour de la journée du 20 juin. Résumons les faits : cette date avait été retenue et annoncée pour le rassemblement anti-nucléaire. Ce qui n'empêcha pas SOS-Racisme — après coup — d'annoncer à la même date sa fête à Paris. Rappelons que SOS-Racisme est contrôlé par le PS et que ce dernier ne peut que boycotter activement un mouvement anti-nucléaire. Fallait-il dans ce cas maintenir le ressemblement et la fête anti-nucléaire ? Au lieu de ne poser le problème qu'en terme de capacité mobilisatrice, certains, dans le réseau pour un avenir sans nucléaire, répugnent à concurrencer SOS-racisme, dont ils sont aussi partie prenante, comme ils répugnent, en fait à s'éloigner par trop du PS pour qui ils appelleront de toutes les façons à voter ; ce sont en particulier la FGA et le PSU, véritables carcasses vides dont les militants n'agissent qu'au sommet des structures que tentent de se donner des mouvements.

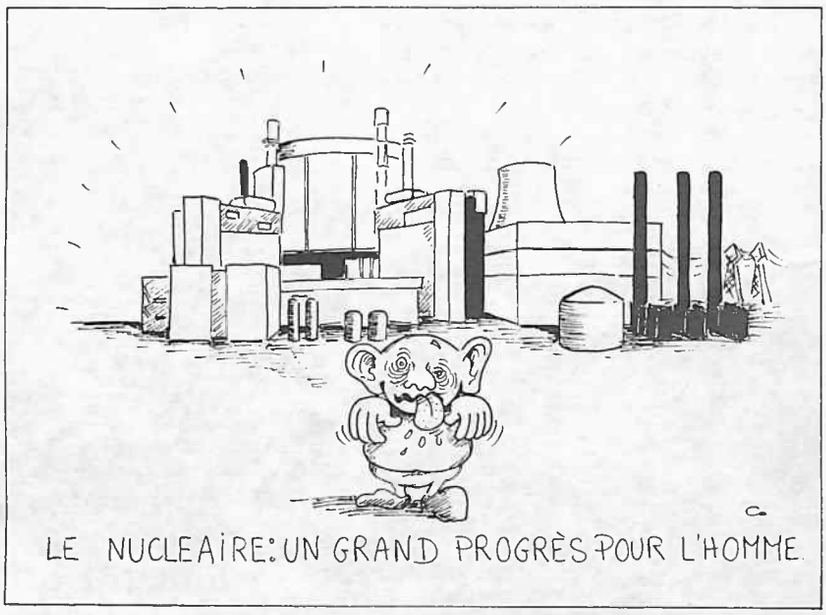

Pour nous, la réussite du 20 juin ne peut avoir un sens que si il y a un certain succès — même limité — des actions locales, liées aux sites, prévues pour les 26 et 26 avril à l'occasion de "l'anniversaire" de Tchernobyl ; tout comme le 20 juin n'a de sens que comme un relai pour la relance de la mobilisation sur ces sites — en particulier par la constitution de réseaux d'échanges, d'informations et d'analyses — et non comme l'établissement d'un pseudo rapport de force central qui ne jouerait qu'au niveau de "l'opinion" et de l'électoralisme, et serait ainsi sans effet sur des succès réels futurs.

Mais de toutes les manières, la lucidité oblige à s'imprégner de l'idée qu'une lutte, battue et réduite, ne redémarre pas à son plus haut niveau d'un simple coup de baguette magique (tout comme, d'ailleurs les grèves cheminotes et instits ne sont pas encore une relance des mouvements sociaux après quelques années de sommeil).

La patience doit être équivalente à la vigilance à ne pas laisser quelques politiciens diriger la manœuvre.

En attendant nous vous livrons ici le point sur les luttes de Golfech, Lemoniz et Sissonne.

Golfech : l'hostilité renaît...

Golfech fait partie des "tranches" en trop ; la première devait entrer en fonctionnement en novembre 1989 ; or l'échéance, une fois déjà repoussée à 6 mois, vient de l'être encore pour un nouveau semestre. Quant à la 2eme tranche, elle est gelée pour deux ans ; ce qui amène de plus en plus de gens à se demander pourquoi ils subiraient ce qui s'avère être un luxe inutile et dangereux. Il y a aussi le désenchantement de ceux qui, dans la région de Golfech, avaient cru dans les retombées financières sur les communes et dans les promesses mirifiques d'EFDF. Or ces retombées s'avèrent plus faibles que prévu et beaucoup, dont les maires, pensent à présent qu'EDF a fait une mauvaise information ; d'autant que ce sera aux municipalités d'entretenir l'infrastructure et les reseaux routiers mis en place pour les convois exceptionnels de Golfech. Les retombées sur l'emploi sont, elles aussi, dérisoires : moins de 300 postes — aux moments de pointe, donc temporaires — créés pour les gens de la région, pour un investissement de 3000 milliards de centimes. Actuellement, 50 personnes seulement travaillent sur le site, dans des boulots annexes, dont celui de gardiennage. Certains des artisans, commerçants, restaurateurs qui avaient investi pour plusieurs années en se fiant au programme EDF ont été obligé de déposer le bilan, suite aux reports successifs décidés par le pouvoir. Les agriculteurs ont fait l'expérience amère de méventes de leurs productions de fruits et légumes, suite à l'accident de Tchernobyl et prennent de plus en plus conscience qu'une centrale proche de leurs terres entraînera un discrédit sur leurs produits.

D'autre part, eux et l'ensemble des habitants situés en aval de Golfech sont obligés d'utiliser et de boire l'eau directement prélevée dans la garonne, car il n'y a pas de nappe phréatique. Qu'en sera-t-il une fois que cette eau sera contaminée par les effluents de la centrale ?

Sensibles à tous ces mécontentements, des opposants au nucléaire se sont à nouveau regroupés, coordonnés, organisant des réunions publiques, des débats, des rassemblements, afin de préparer les conditions d'une remobilisation locale et régionale contre la centrale de Golfech.

Le 26 avril différentes actions doivent se dérouler dans la région, dont nous vous
tirerons un bilan dans le prochain numéro de C.A.

★

« Lemoniz est plus qu'une masse inerte de fer et de béton »

La lutte contre la nucléarisation d'Euskadi, et en particulier contre la centrale de Lemoniz, construite près de Bilbao, a suscité pendant 12 ans des mobilisations populaires d'une ampleur rare (manifestations massives, refus de payer les factures d'électricité, extinction collective de la lumière), combinées à plus de 400 actions de sabotage et à des actions de lutte armée (la plus retentissante ayant été l'enlèvement et l'exécution de Ryan, ingénieur nucléaire américain).

Lors de la révision du Plan énergétique national en 84, le gouvernement du PSOE a classé la centrale de Lemoniz parmi les projets inclus dans le moratoire nucléaire (en principe jusqu'en 1990). Paralysie provisoire, et non pas arrêt définitif ni démantèlement...

Depuis, ce qui apparaissait comme un pas de taille vers la victoire et un succès unique au monde (la mise en suspens d'une centrale, construite à 100 % et prête à fonctionner) n'a pas été célébré comme tels par ceux, anti-nucléaires et groupes politiques, qui se sont battus avec acharnement contre le nucléaire. Pas de bilan, pas d'exploitation politique, pas de suivi autour de cette paralysie, même provisoire.

La lutte contre Lemoniz semblait entrée dans une phase de sommeil et de silence et l'affrontement des antinucléaires et de l'Etat n'était plus qu'un souvenir...

On a assisté dès lors à une dispersion dans les groupes antinucléaires et écologistes, à un certain localisme dans les objectifs, à un manque de définition des priorités.

Or, depuis peu, on reparle de Lemoniz. Dans la presse officielle, des informations paraissent, induisant toutes à faire croire que la centrale ne fonctionnera jamais. On y parle du démentèlement du second réacteur. Le mouvement antinucléaire lui-même a l'assurance, pour les avoir observé, que des convois, escortés militairement, transportent des équipements retirés à Lemoniz et destinés à d'autres centrales, de l'Etat espagnol (Almaraz, Asco, Vandellos) ou d'autres Etats. Le ministère de l'industrie confirme ces ventes qui ont rapporté 13 000 millions de pesetas à Iberduero (la compagnie exploitant Lemoniz avant 82). D'autres faits semblent corroborer qu'il y a volonté de démantèlement : Lemoniz n'est jamais cité ni inclus dans les réunions destinées à revoir le plan énergétique. De plus, il paraît techniquement difficile de maintenir en état de marche une centrale restée tant d'années sans fonctionner.

Pourtant, dans les journaux militants abertzale de politique générale (Punto y Hora, Egin), paraissent, depuis peu, des articles dont l'objectif est clair : inciter à la vigilance, à la préparation à la remobilisation pour que l'"interruption" de Lemoniz (c'est là le terme officiel) débouche sur la démolition de la centrale.

Ces articles mettent en garde contre les discours lénifiant du Pouvoir. Ils rappellent que, si la dimension atteinte par le conflit de Lemoniz a obligé le gouvernement espagnol à relever Iberduero de sa responsabilité en matière de projet nucléaire (1), cette mesure n'est que formelle. Le 27 août 82, un décret a créé le Conseil d'Intervention de l'Etat qui, dorénavant, est le responsable de la maintenance de la Centrale. Or ce conseil est habile à se mouvoir dans le secret le plus total et à ne laisser filtrer que des propos rassurants tels que : "Lemoniz n'a rien de nucléaire", ce n'est qu'"une maquette de centrale à l'échelle réelle"

Ces articles opposent aussi d'autres faits : les forces politiques favorables à la mise en fonctionnement de Lemoniz pèsent encore fort (dont le PNB et le conseillers de l'industrie au gouvernement basque lui-même), les travaux de maintenance continuent à être effectués dans le réacteur 1 de la centrale, construit à 100 % ; les mesures de sécurité et de protection de la Centrale sont non seulement conservées, mais encore augmentent (amélioration des équipements en radar et en éclairage ; militarisation accrue de la zone de Lemoniz ; interdiction de s'arrêter et de sortir de son véhicule sur la route, pourtant publique, qui traverse l'aire de la centrale ; relevé systématique des immatriculations des voitures qui passent ; interdiction de s'approcher de l'enceinte métallique...)

D'où l'incitation renaissante à ne pas relâcher la pression, et l'action, à faire que le débat contre le nucléaire sorte de nouveau dans la rue, que les mouvements antinucléaires et écologistes ajustent leur stratégie et leurs formes d'organisation à de nouvelles nécessités, se fixent des objectifs prioritaires, dont l'un, à nouveau essentiel et d'actualité, la démolition de Lemoniz. Ces appels interviennent à un moment de restructuration des mouvements anti-nucléaires et écologistes qui ont en projet la création d'un nouvel organisme ample et massif, au niveau d'Euskadi, capable de dynamiser la lutte et de la mener de façon coordonnée — tant pour répondre aux projets graves qui menacent le pays (OTAN, nucléaire, militarisation) que sur les petits fronts locaux.

(1) En contre partie, Iberduero touche 3,9 % des montants des factures d'électricité, soit 24 000 millions de pesetas en 85 et 20 000 millions en 86. Ce qui revient à continuer à faire payer les coûts de la centrale nucléaire aux usagers.

Déchets nucléaires

SISSONNE LE GLAS

La nouvelle est tombée le 13 mars : les habitants des cantons de Marle, Rozoy-sur-Serre et Sissonne apprenaient par la presse que leur région avait été présélectionnée pour l'installation de la plus grande poubelle nucléaire du monde, leur rappelant que la France est le pays le plus nucléarisé du monde.

Tandis que les maires de la région étaient conviés sans explication par le Préfet de l'Aisne, René Vial, à une réunion à Laon, Armand Faussat, Directeur adjoint de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radio-actifs), expliqua les raisons de ce choix par la très bonne tenue de l'argile ; et que la région allait être le théâtre de prospection géologique, l'ANDRA se mettant à la disposition des communes pour organiser des conférences d'information.

Ainsi, avec la plus grande discrétion, s'est tenue à Sissonne le jeudi 19 mars une des premières réunions d'information de l'ANDRA, à laquelle n'ont été invités par le Maire, le Dr Lesein, que les conseillers municipaux avec une personne de leur choix, prétextant dans la lettre d'invitation qu'il avait fait de hautes études, avait l'expérience des conférences, et savait qu'il faut avoir des compétences en la matière pour y comprendre quelque chose : c'est à dire que le nucléaire c'est moins dangereux que le tabac.

Suite à ce manque de tact, 80 habitants de la région, en majorité des agriculteurs, choqués par tous les mystères faits autour de ce projet, ont manifesté silencieusement devant la mairie de Sissonne le 21 mars à 14 heures : premier contact avec la population qui n'est pas anti-nucléaire dans sa grande majorité, s'interroge sur l'avenir de la situation économique, en particulier les retombées sur la vente des produits agricoles, et demande l'avis d'économistes et écologistes neutres.

Le mercredi 25 mars, l'AERA (Association pour l'Education et l'Information sur la radio-activité et les risques nucléaires) organise à Laon une réunion qui regroupe seulement 80 personnes faute de place. Le Maire RPR de Rozoy-sur-Serre a fait une intervention remarquée. Certains parlent d'aller chercher les gens de l'ANDRA chez eux, d'autres proposent de déposer un tas de fumier à leur domicile.

Le ton est donné : volonté de se battre contre l'ANDRA.

Les premiers statuts de l'association sont votés : le collectif anti-poubelle de l'Aisne s'oppose au projet de stockage de déchets radio-actifs dans l'Aisne et aux travaux préliminaires.

Un bureau de 20 personnes représentant les communes des cantons est constitué. Le bureau s'est réuni pour la première fois le 30 mars dans un village et chaque semaine depuis. Tandis que les réunions d'information de l'ANDRA vont au jour le jour dans chaque village intoxiquer la population, les habitants s'organisent : présence dans les réunions d'information pour apporter la contradiction, mettre sur pied une cellule de base dans chaque village pour faire circuler l'information et mobiliser d'autres adhérents ; garder l'initiative des actions, notamment l'organisation d'une soirée d'information.

Les Verts et Alternatifs n'ont pas intérêt à favoriser l'action populaire sur le terrain et se cantonnent à proposer des soirées d'information avec des spécialistes ou d'entreposer les déchets sur les sites déjà nucléarisés. Les écolos doivent être crédibles pour les prochaines élections. L'intérêt de notre présence est donc d'apporter des arguments contradictoires et éviter que cette lutte ne soit ralentie par les politicards : refus des déchets où que ce soit, le nucléaire nous a été imposé par l'Etat, qu'il se débrouille avec. Pour éviter la prolifération des déchets, une seule solution, l'arrêt du programme nucléaire français. Axer la lutte sur les coûts sociaux du nucléaire.

Avec les problèmes de l'industrie nucléaire dans le monde et en particulier en france, la lutte anti-nucléaire doit reprendre et les liens entre les différentes luttes sont indispensables, et surtout entre les trois autres sites présélectionnés.

DOSSIER TECHNIQUE

Chaque année, une partie du combustible des centrales nucléaires est renouvelé. Ce combustible usagé, très radioactif et très toxique, est refroidi dans les piscines des centrales pendant au moins un an, ensuite il est acheminé à La Hague afin de récupérer l'uranium et le plutonium qui s'y trouve. Avant d'être retraité,

il séjourne encore deux ans au fond de l'eau. Le retraitement produit deux types de déchets :

1. Les déchets à très haute activité qui sont coulés dans du verre et entreposés à l'usine de Marcoule, une usine du même type est en construction à La Hague.

2. Les déchets d'exploitation engendrés par le retraitement, contaminés par des éléments Alpha à très longue vie, qui sont coulés dans du béton ou dans le bitume. Il existe aussi les déchets de faible et moyenne activité qui sont actuellement entreposés en surface à La Hague. Tous ces déchets contiennent suivant leur nature différents éléments radio-actifs artificiels comme le Strontium 90 d'une période de 28 ans, une création de la fission nucléaire qui est semblable au calcium et qui se fixe dans les os, entraînant des cancers osseux et des leucémies ; ou comme le tritium, isotope radio-actif de l'hydrogène d'une période de 12, 3 ans. L'hydrogène est le composant de l'eau avec l'oxygène.

La période d'un élément radio-actif correspond au temps qui doit s'écouler pour que sa radio-activité diminue de moitié, donc quelque soit la période d'un élément, il demeure radio-actif pour l'éternité.

Ce sont ces déchets que l'ANDRA voudrait enterrer, suivant leur nature, à Soulaines et ailleurs, et dans les environs de quatre autres endroits : Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres), Sissonne (Aisne), Montrevel dans l'Ain et Segré dans le Maine et Loire.

Si le programme nucléaire français n'est pas stoppé, il y aurait vers l'an 2000 : 3000 m3 de déchets hautement radio-actifs, 45.000 m3 de déchets Alpha et 800.000 m3 de déchets de faible et moyenne activité. A ceux-ci doivent s'ajouter ceux des centres militaires.

Un des points les plus critiques de l'industrie nucléaire est le transport des combustibles irradiés, entre le réacteur et l'usine de retraitement. En cas d'enfouissement dans un terrain meuble suite à un accident, les châteaux de plomb qui emballent les aiguilles d'uranium usagées, s'élèvent de 4° C. par heure, à cause du rayonnement et de l'absence de ventilation. L'étanchéité des joints prévue pour une température de 150° C., n'est assuré que jusqu'à 316° C. Il faudrait donc 40 heures au maximum pour intervenir ; au-delà, des gaz radio-actifs s'échapperaient dans l'atmosphère. Dans le cas d'un transport de combustible riche en uranium 235 ou en plutonium, une pénétration d'eau pourrait entraîner la formation de la masse critique : c'est le principe de la bombe atomique ! Si les débris causés par une telle explosion, atterrissaient dans un cours d'eau en amont d'une grande ville, ou si il pleuvait à verse au moment de l'explosion, une radio-activité sans précédent serait livrée directement à nos robinets. Une telle catastrophe ferait de Tchernobyl un fait divers.

Actuellement l'usine de La Hague retraite les déchets qui proviennent des centrales françaises ainsi que ceux de l'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, du Japon, de la Suède et de Suisse. malgré le mauvais fonctionnement de La Hague, des contrats sont passés avec les pays qui ne veulent pas retraiter chez eux : l'usine UP3A de La Hague, d'une capacité de 800 tonnes dont la date de mise en service est 1989 et dont la construction a été autorisée par un décret paru au journal officiel du 18 mai 1981 est financée par 55 milliards provenant de 30 compagnies d'électricité de l'Europe de l'Ouest et du Japon.

Des laboratoires de recherche pour l'étude du stockage des déchets existent ou sont en projet en Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Suède. Quel que soit le pays, les populations qui résisteront auront à faire face au même obstacle : celui de l'intérêt du capital.

Florent. Reims 15.04.87

SOURCES

Le Monde : Dossiers et documents 1987

Science et Vie avril 1987

Silence Avril 1987

Crépuscule des atomes de Louis Puiseux

PROJET DE POUBELLE ATOMIQUE EN CHAMPAGNE.

VOYAGE AU CŒUR DU TERRORISME NATIONAL

A ajouter à cette liste sans cesse renouvelée d'exactions commises par les flics et les militaires tout ce qu'on peut mettre au crédit des incidents multiples dans les centrales nucléaires ; il s'agit là aussi d'une forme de terrorisme.

28.03.87 : A Versailles, un commissaire et un enquêteur de police sont inculpés de « vol, recel, falsification et usage de documents ».

01.04.87 : Un légionnaire d'Aubagne blesse à coups de couteau 2 militants CGT de Paris au cours de la manifestation pour la défense de la sécurité sociale. Il est inculpé et laissé en liberté.

03.04.87 : Un gardien de la paix de Clermont-Ferrand est inculpé du viol d'une jeune femme qui était venue porter plainte au commissariat. Il est laissé en liberté provisoire et placé sous contrôle judiciaire.

04.04.87 : Les avocats de la famille du jeune Arabe, Abdel, tué d'une balle de révolver, le 7 décembre 86 à Pantin, par un policier, ont demandé que le chef d'inculpation d'homicide involontaire soit requalifié meurtre.

★ ★ ★ ★

06.04.87 : La veuve d'un policier nancéen, qui s'était suicidé en décembre 86 dans les locaux de l'hôtel de police, porte plainte contre X pour homicide involontaire. Son mari allait être placé en garde à vue pour répondre de diverses malversations.

06.04.87 : A Mulhouse, deux ex-maréchaux-des-logis sont condamnés à 2 ans de prison avec sursis pour avoir vendu du haschich à l'intérieur d'une caserne.

07.04.87 : Un ancien maréchal-des-logis-chef, a été écroué à Nancy pour vol de munitions et de matériel militaire.

09.04.87 : 4 mois après la mort de Malik, un deuxième membre du peloton voltigeur motocyliste a été inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Il a été laissé en liberté.

11.04.87 : 5 jours après une descente de police musclée dans une cité de Choisy-le-Roi, 6 jeunes déposent plainte pour « violences par agents de la force publique », « abus d'autorité », « attentat à la liberté », « coalition de fonctionnaires » et « coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité temporaire de 8 jours ».

14.04.87 : Trois caporaux du camp militaire de chasseurs parachutistes de Souge (Gironde) ont été dégalonnés et mis aux arrêts pour avoir exercé des sévices à l'encontre de recrues.

L'MOUV'MENT

L'histoire des réfractaires

50 F, port compris, l'exemplaire du livre « Objecteurs, insoumis, déserteurs. Histoire des réfractaires en France ».

Paru voici trois ans, ce livre a connu une diffusion très honorable, grâce aux nombreux articles de presse qui, comme dans ces colonnes, s'en sont fait favorablement l'écho. Première histoire du refus des obligations militaires, des origines à nos jours, le bouquin n'a en rien perdu de son actualité. Retiré de la vente, il va pourtant devenir complètement introuvable.

Pour lui accorder un sursis et le mettre à la portée de toutes les bourses, Michel Auvray a choisi de racheter les tout derniers exemplaires pour les diffuser au tiers du prix de vente public (95 F à parution, 99 F depuis un an, plus port), au prix d'un simple livre de poche :

1 à 4 exemplaire(s) .... 50 F l'unité
A partir de 5 ex. ..... 45 F l'unité
A partir de 10 ex. ..... 40 F l'unité
(frais de port compris).

Michel Auvray c/o CIDES
1, rue Joutx-Aigues 31000 Toulouse

"Les mauvais jours finiront" (1) n° 3

On ne saurait trop recommander la lecture du numéro 3 de ce bulletin (encore confidentiel), consacré aux événements de novembre-décembre 1986, le n° 1, sur lequel il faudra revenir, annonçait l'entention de lutter contre l'asphyxie intellectuelle et l'inertie généralisée qui caractérise (ou caractérisait ?) la société française, depuis la fin des années 70 culminant dans la "démoralisation de masse" réussie par le gouvernement de gauche. Ce n° 3 s'attache d'abord à rappeler les signes prémonitoires (rétrospectivement !) d'un réveil du corps social (par exemple les réactions aux comportements de la police). Il analyse ensuite les diverses phases du surgissement et du développement d'un mouvement lycéen et étudiant qui, dès le départ s'est trouvé dans un rapport ambigu avec les formes d'encadrement qu'il rencontrait. Toutes ces journées de fin novembre, début décembre, sont décrites dans leurs aspects et éléments essentiels (organisation, média, etc.) y compris la confusion et l'indécision qui se manifestèrent dans les moments les plus intenses. Jusqu'à la dissolution de la coordination étudiante le 11 décembre

Les conclusions relèvent enfin le renversement des attitudes qui s'est exprimé dans tout ce processus, en limites de celui-ci, et l'affaiblissement de la segmentation du corps social qui s'est exprimée aussi, par la suite dans les grèves successives du secteur public.

On pourra partager ou non, l'enthousiasme contenu qui inspire l'auteur de ce travail, qui est beaucoup plus qu'une chronologie ou un compte rendu. Au moins reconnaîtra-t-on qu'il soulève de vraies questions, sans tomber dans la facilité des reproches ou regrets stériles sur l'aveuglement des étudiants et lycéens et leur tendance à se laisser manipuler par les uns ou les autres. Le fait, rarissime, que ce texte soit écrit dans un langage clair et élégant, ne fait, le croirait-on, qu'en augmenter l'intérêt.

c/o L'herbe rouge - 1 bis rue d'Alésia. 75014 Paris.

Rencar

« Oasis, Oasis » de Gamil Belabbés »

« Il paraît que le silence est d'or, et que la parole est d'argent. Et nos actions alors ? Elles ne sont pas encore cotées à la bourse de Wall Street !

Mais ça ne fait rien. Dans la vie, cette vie qui nous concerne, il ne faut pas que l'on se laisse aller. On est là, on ne veut plus goûter à ce sentiment amer qui sent la défaite. On n'a plus le droit de renoncer, rien que pour tout ce que l'on a derrière nous, et pour cet avenir que l'on doit bâtir et faire respecter, avec nos objectifs, et par nos combats, très durs, pour être reconnus ».

Ceci n'est qu'une partie de l'éditorial du journal *Rencar*. Journal effectué par des jeunes de la région parisienne, faisant également partie du RAJIF (Regroupement d'associations jeunes de l'Ile de France).

Au sommaire de ce numéro d'avril-mai 87 (10 F) :

- Présentation des associations de jeunes : Texture et Miroir, EMAF, les JALB :
- — Camps de rétention ;
- — Le code de la nationalité ;
- — Pandraud : niveau zéro ;
- — Libres propos
- — Musique, etc...

Rencar
7, rue du Docteur Dumée 77140 Nemours.

« Le plaisir sauvage » auto-édition

« Je veux aller sans nom sur ces routes confuses, ces chemins troubles et mouvants, ces sentiers de désordre, toujours plus ébloui, *avec pour seule issue l'incroyable et le plaisir sauvage* ».

« Le plaisir sauvage » est le titre du quatrième recueil de poèmes auto-édité par bernard Lareynie.

« La nuit abrupte
que n'infléchit plus le néon du rêve
La fraternité des constellations
[anarchistes
dans cet univers acrobate

L'obstination de la douleur
et mon corps à la renverse
entre vos mains dispersées... »

- Le plaisir sauvage - 48 p., 28 F (pour diffusion : 20 F à partir de 5 exemplaires).

Les précédents recueils :

- La mer... cette délicate salope - 40 p., 25 F.
- Entre l'automne et l'anarchie - 48 p., 25 F.
- Montségur 1244-1984 - 16 p., 15 F.

Les quatre recueils, 80 F (chèque à l'ordre de Bernard Lareynie).

Le Funambule B.P. 71 47400 Tonneins

Noir et Rouge

Noir et Rouge pour son n° 4 propose un « spécial 44 p. » (22 F). Son dossier : « *...traque réactionnaire résolument* » essentiellement consacré à l'extrême-droite, fait suite à « *Recherche révolutionnaire désespérément* » (N&R n° 3, 36 p. 18 F), qui traitait de la contre-révolution idéologique et du néoréformisme.

Noir et Rouge, chez Félix, 65 rue Bichat, 75010 Paris. Abonnement : 6 numéros 100 F ; CCP 20 11 85 F Limoges

Marionnettes

« Le Théâtre des Lyres, association de marionnettes, pour financer la création de ses spectacles et expositions, fabrique des marionnettes à la commande, de qualité mais chères ! Par contre, par plaisir, nous construisons des marionnettes politiques, tel Anarchik. Si vous voulez une marionnette anarchiste, plutôt qu'un badge ou un autocollant, ou vous le fera pour pas cher... Avis ! »

Théâtre des Lyres, 58 cours Berriat, 38000 Grenoble.

« R »

La revue « R » vient de sortir son n° 34 « La censure ».

La censure : il était une fois dè grands et de petits interdits énoncés doigt levé et sourcils froncés, il était une fois de plus la censure.

Au sommaire :

Dossier : censure et culture, censure et sexualité, censure et travail, censure et école, censure et art, censure et information, autocensure, conclusion provisoire.

Courrier : la lettre du curé de Post-Heinstert-Parette-Schockville sur les fabriques d'église.

Rubrique petites annonces : le théâtre « Babel » s'installe près de Bastogne, l'Atelier Guy Ness et sa « Noce à la folie » ; la revue suisse M.A. ; la taxe vélo radiée ? ; Florennade ; etc.

« R » n° 34, 52 pages 60 FB + port. Abonnement : 150 FB compte n° 068-0563400-51.

Contact « R » : 71 rue d'Hoffschmidt 6720 Habay-la-Neuve, Belgique-Wallonie. Les dossiers sur **le sport, la famille Northomb et consort, le travail, les langages, l'art** sont encore disponibles mais faites vite.

Brochure

Sortie d'une brochure éditée par l'association Texture. Ceci est une contribution au débat actuel sur la notion de citoyenneté.

« De l'antiracisme à la revendication de citoyenneté ».

Au sommaire :

- La citoyenneté dans l'histoire
- — Le monde antique ;
- — Citoyenneté et État-Nation (citoyenneté et luttes sociales).
- Immigration et citoyenneté
- — Aux origines de l'immigration ;
- — Le mouvement revendicatif de l'immigration ;
- — Le mouvement des jeunes issus de l'immigration ;
- — Essai de bilan.
- Citoyenneté et droits
- — La citoyenneté comme statut juridique ;
- — Un statut juridique de citoyen actif pour tous.
- Les conditions d'une citoyenneté
- — Droit réel et droit formel ;
- — Le rapport du citoyen à l'Etat ;
- — Auto-organisation et défense des droits.
- Quel civisme pour quelle citoyenneté
- — Le civisme ;
- — Quelle implication ;
- — Quels outils ;
- — Les lieux à investir.
- Conclusion

Association Texture
37/39 rue des Sarrazins 59000 Lille
La brochure est diffusée au prix de 15 F
avril 87